

POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 4

N°	Identification de l'opération		Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	ARVERT	Les Justices	TRÉZÉGUET	Céline	CG17	OPD	X
2	ARVERT	Fief de Volette	VACHER	Catherine	Inrap	OPD	X
3	BARZAN	Projet collectif de recherche : Baliz	TRANOY	Laurence	SUP	PCR	X
4	BARZAN	Les Abeilles, site du Fâ (PCR BaLiZ)	ROBIN	Karine	CG17	SD	X
5	BARZAN	Moulin du Fâ - Le Théâtre (PCR BaLiZ)	TENDRON	Graziella	Éveha	FP	X
6	BARZAN	La Combe du Prieur (PCR BaLiZ)	GISSINGER	Bastien	CG17	SD	X
7	BEAUGEAY	Rue de l'église	VACHER	Catherine	Inrap	OSE	X
8	BORDS	Place Marc Tranquard	LICHON	Anne-Aimée	Inrap	OPD	X
9	BORDS	Le Bourg	MAGES	Séverine	Éveha	OSE	X
10	BREUIL-MAGNÉ	Les Terres de Beauregard	VACHER	Stéphane	Inrap	OPD	X
11	COURCOURY	Le Bourg	VACHER	Catherine	Inrap	OPD	X
12	HIERS-BROUAGE	Rue du Cardinal Richelieu	GISSINGER	Bastien	CG17	OPD	X
13	HIERS-BROUAGE	Centre bourg	BERNARDIN	Daniel	BEN	PRD	X
14	JONZAC	RD 134 – La Fée aux roses	GISSINGER	Bastien	CG17	OSE	X
15	JONZAC	Beaulieu	ROBIN	Karine	CG17	OPD	X
16	JONZAC	Contournement sud et est	GISSINGER	Bastien	CG17	OPD	X
17	JONZAC	Moulin de chez Bret, <i>villa</i> gallo-romaine	ROBIN	Karine	CG17	FP	X
18	LA CHAPELLE-DES-POTS	Rues du Ruisseau et de l'église	GISSINGER	Bastien	CG17	OPD	X
19	LA CHAPELLE-DES-POTS	Route de Vénérand	VACHER	Catherine	Inrap	OPD	X
20	LA JARRIE	Place de l'église	TRÉZÉGUET	Céline	CG17	OPD	X
21	LA ROCHELLE	30 avenue des Cordeliers	GISSINGER	Bastien	CG17	OSE	X
22	LA ROCHELLE	Projet collectif de recherche : Les céramiques de raffinage dans les ports atlantiques	PAULY	Sébastien	CNRS	PCR	X
23	LAGORD	Ancien terrain militaire	SOLER	Ludovic	CG17	OPD	X
24	LONGÈVES	Rue des Grands Champs	VACHER	Stéphane	Inrap	OPD	X
25	MURON	Le parking de l'école	VACHER	Stéphane	Inrap	OPD	X
26	PORT-D'ENVAUX	Le Priouté, fleuve Charente	MOYAT	Philippe	Bénévole	FP	X
27	PORT-D'ENVAUX ET TAILLEBOURG	Port fluvial du haut Moyen Âge	MARIOTTI	Jean-François	MCC	FP	X
28	SAINT-ANDRÉ-DE-LIDON	La Coudrée	BAKKAL-LA-GARDE	Marie-Claude	Inrap	OPD	X
29	SAINT-BRIS-DES-BOIS	Abbaye de Fontdouce, le « cellier »	GISSINGER	Bastien	CG17	OPD	X
30	SAINT-CÉSAIRE	La Roche à Pierrot	BACHELLERIE	François	Bénévole	FP	X
31	SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX	Fief de Mongré, giratoire RD 137 - 119E3	SOLER	Ludovic	CG17	OPD	X
32	SAINT-HILAIRE-DE-VILLE-FRANCHE	Place de l'église	SOLER	Ludovic	CG17	OPD	X
33	SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE	Les Carrés	DEFAIX	Jérôme	Inrap	OPD	X
34	SAINT-PORCHAIRE	La Roche Courbon	LEGET	Guillaume	UNI	FP	X
35	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	La <i>villa</i> gallo-romaine	MAUREL	Léopold	COL	FP	X
36	SAINT-SAUVANT	Place du Marché	GISSINGER	Bastien	CG17	OPD	X

POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 4

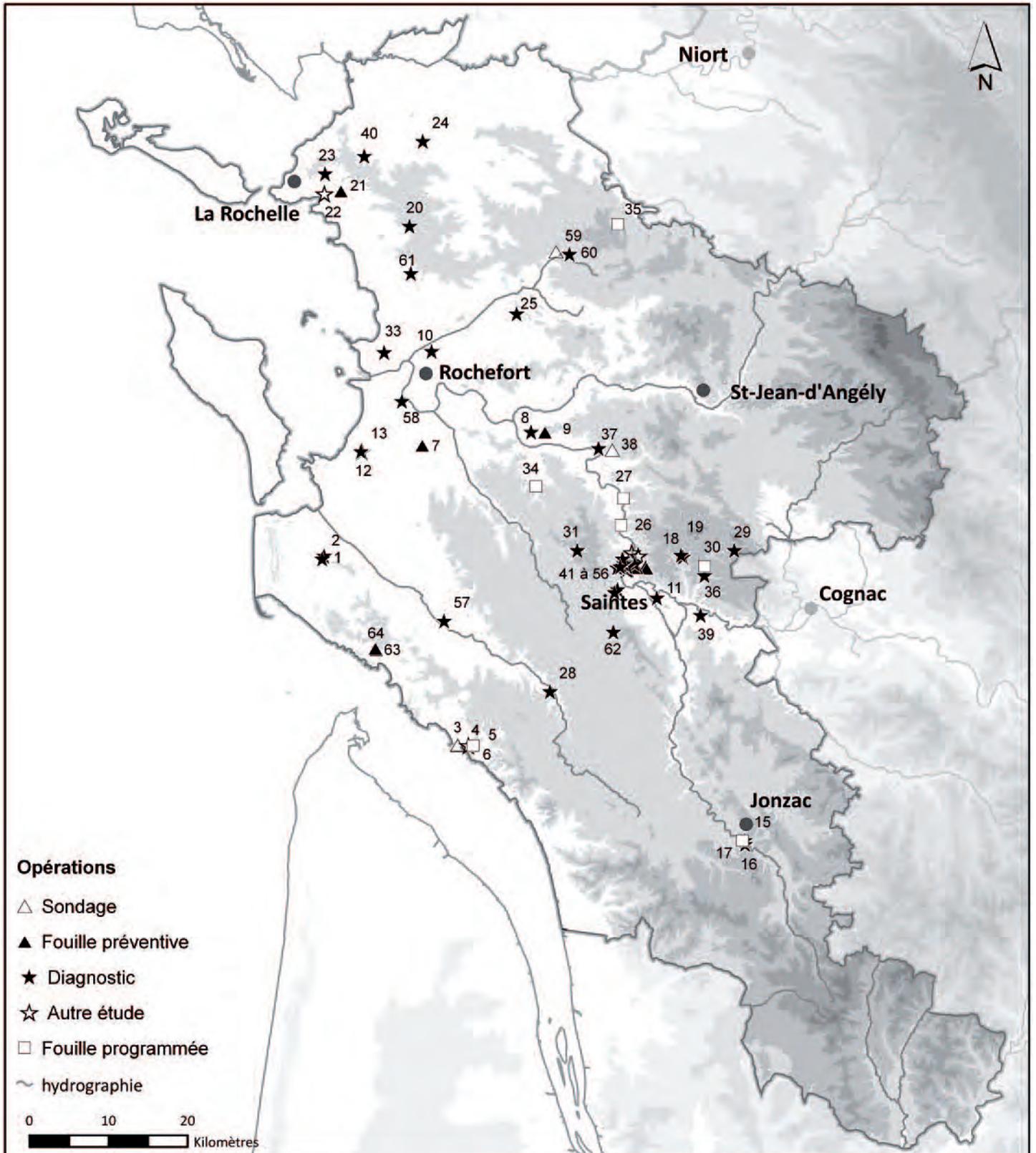
N°	Identification de l'opération		Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
37	SAINT-SAVINIEN	RD114, rue de la Gare	GISSINGER	Bastien	CG17	OPD	X
38	SAINT-SAVINIEN	Confluence Bramerit et de la Charente	LETUPPE	Jonathan	Éveha	SD	X
39	SAINT-SEVER-DE-SAIN-TONGE	Les Champs Guillaux	TRÉZÉGUET	Céline	CG17	OPD	X
40	SAINT-XANDRE	Fief des Dompierres - phases 2 et 3	SOLER	Ludovic	CG17	OPD	X
41	SAINTES	Rues de la Poste, des Messageries, Victor Hugo et ruelle Port mouclet	GRIMBERT	Laurent	Inrap	OPD	X
42	SAINTES	118 rue de la Boule	MOIZAN	Emmanuel	Inrap	OPD	X
43	SAINTES	3 rue des perches	MIALHE	Vincent	Inrap	OPD	X
44	SAINTES	Les Perches	SOLER	Ludovic	CG17	OPD	X
45	SAINTES	Rues Gallieni et Denfert Rochereau	GUILLIN	Sylvain	Inrap	OPD	X
46	SAINTES	7 rue de l'Alma	MOIZAN	Emmanuel	Inrap	OPD	X
47	SAINTES	7 rue de l'Alma	MÉTÉNIER	Frédéric	Inrap	OSE	X
48	SAINTES	66 rue Albin Delage	MIALHE	Vincent	Inrap	OPD	X
49	SAINTES	31 rue Bourignon	MIALHE	Vincent	Inrap	OPD	X
50	SAINTES	Rue Bernard, couvent de La Providence	BAIGL	Jean-Philippe	Inrap	OSE	X
51	SAINTES	Place de la Prison	LEFILS	Mélanie	Archéodunum	OSE	X
52	SAINTES	Square machon	LEFILS	Mélanie	Archéodunum	OSE	X
53	SAINTES	Place Gustave Fort	LEFILS	Mélanie	Archéodunum	OSE	X
54	SAINTES	Cathédrale Saint-Pierre	BOUVART	Patrick	Hadès	EB	X
55	SAINTES	Projet collectif de recherche : Saintes no limit	BAIGL	Jean-Philippe	Inrap	PCR	X
56	SAINTES	Berges de la cité Boutin	LEBARON	Vincent	Bénévole	PRD	X
57	SAUJON	Rue Pierre de Campet	SOLER	Ludovic	CG17	OPD	X
58	SOUBISE	Le Bourg, places Foch, Verdun et du 8 mai 1945	BARBIER	Emmanuel	Inrap	OPD	X
59	SURGÈRES	Bas Fief des fosses	TRÉZÉGUET	Céline	CG17	OPD	X
60	SURGÈRES	Château, enceinte	MANDON	Fabrice	Atemporelle	SD	X
61	THAIRÉ-D'AUNIS	Centre bourg	TRÉZÉGUET	Céline	CG17	OPD	X
62	THÉNAC	Chemin de Préguillac	MOIZAN	Emmanuel	Inrap	OPD	X
63	VAUX SUR MER	ZAC du Cormier et des Battières	DELAGE	Damien	Hadès	OSE	X
64	VAUX-SUR-MER	Le Cormier-Les Battières - zone B	BOUGEANT	Patricia	Éveha	OSE	X
	Projet collectif de recherche	Les Marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne	NORMAND	Éric	MCC	PCR	X
	Prospection recherche diachronique	Recherche de lieux de production céramique PCR Marais charentais	ROBERT	Pierre-Philippe	Bénévole	PRD	X
	Prospection recherche diachronique	Canton de Saint-Porchaire et alentours	OLIVET	Yves	Bénévole	PRD	X
	Prospection recherche diachronique	Les aqueducs de Saintes	HILLAIRET	Jean-Louis	Bénévole	PRD	X

POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 4



Protohistoire

Antiquité

ARVERT Les Justices

Le projet de création d'un parc d'activité sur la commune d'Arvert en Charente-Maritime, au lieu-dit Les Justices situé au nord-ouest du bourg et à côté d'une aire artisanale et commerciale déjà existante, est à l'origine d'un diagnostic archéologique réalisé par le service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention, d'une superficie d'un peu moins de 8 hectares, est implantée sur un trait de côte qui domine l'estuaire de la Seudre, à une altitude moyenne de 13,80 m NGF.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence un nombre assez restreint de vestiges d'époque protohistorique constitués d'un enclos quadrangulaire et de plusieurs fossés, essentiellement concentrés au nord de la zone décapée, là



Figure 1 : Arvert, photographie de détail des vestiges dégagés dans le secteur nord de l'emprise (Cliché : M. Lebreton).

où le substrat comporte une faible épaisseur de sédiment argileux. Un fossé double (fig. 1) a aussi été identifié dans le secteur, mais son profil et l'absence totale de mobilier empêchent l'attribution d'une fonction et d'une datation. Non loin de cette zone, un ensemble de trous de poteaux (fig. 2) a aussi été identifié, mais l'indigence de mobilier archéologique en interdit la datation. Ailleurs, dans les parcelles diagnostiquées, ce sont plusieurs fossés, dont un complètement isolé et attribuable au premier âge du Fer ainsi que de nombreuses anciennes limites parcellaires, qui ont été dégagés.

Un secteur assez restreint, limité au sud-ouest de l'emprise, se caractérise par la présence de deux fossés de faibles di-



Figure 2 : Arvert, fossé double (Cliché : M. Lebreton).

mensions renfermant de la céramique gallo-romaine, attestant de la permanence de l'occupation à l'époque antique.

L'intérêt de cette intervention archéologique réside donc dans la découverte d'une occupation ancienne en bordure du secteur impacté par le projet d'aménagement ; cependant, l'emprise de ce site protohistorique n'a pas pu être appréhendée dans sa totalité.

Céline TRÉZÉGUET

Trézéguet 2014

Trézéguet, C. : *Arvert. Les Justices*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, Conseil général de la Charente-Maritime, 2014, 98 p.

Bergougnan, Mohen, 1984

Bergougnan D. et Mohen J.-P. : « Le camp néolithique de Chez Reine, à Semussac (Charente-Maritime) », *Gallia pré-histoire*, 1984, 27-1, p. 7-40.

Cousset, 1911

Cousset A. : « Découverte d'un dépôt de trois haches en cuivre, de l'Âge du bronze I, à La Sablière, Commune de Breuillet (Charente-Inférieure) », *BSPF*, 8, 6, 1911, p. 403-405.

Cousset, 1909

Cousset A. : « Découverte de silex taillés et de céramique gallo-romaine dans une carrière de Haute-Roche, commune d'Arvert (Charente-Inférieure) », *BSPF*, 6, 10, 1909, p. 504-506.

Defaix, 2013

Defaix J. : *Rue des tourterelles. Le Boudignou*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2013.

Martins, 2014

Martins D. : « Sémussac, Allée du stade », in *BSR 2013*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2014, p. 151-152.

Maurin, 1999

Maurin L. : *Carte archéologique de la Gaule. La Charente-Maritime. 17/1*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1999.

Soler, 2012

Soler L. : « Saint-Austin-sur-Mer. ZAC du centre-bourg, secteurs des Bassamards et du Bois Rousseau », in *BSR 2011*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2012, p. 105.

Vacher, 2011

Vacher s. : « Les Mathes. Sous le Maine », in *BSR 2010*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2011, p. 99-100.

ARVERT Fief de Volette

Le diagnostic réalisé à Arvert, au lieu-dit Fief de Volette, n'a livré aucun indice de site hormis trois tessons protohistoriques et un éclat de silex gris d'origine locale. Ce mobilier, sans structure associée, pourrait dater de l'âge du Bronze

ancien. En dehors de ces rares vestiges, les seize tranchées réalisées sur une surface de 2,4 h. se sont révélées négatives.

Catherine VACHER

Antiquité

BARZAN Projet collectif de recherche BaLiZ

BaLiZ (Barzan Littoral Zones portuaires) : Barzan dans son contexte littoral : environnement, exploitation, échanges

1 - Les opérations de terrain :

Trois types d'opération de terrain ont été menés sur le site du Fâ à Barzan : la poursuite de la fouille du théâtre par Antoine Nadeau et Graziella Tendron, l'ouverture de sondages par le service départemental d'archéologie, sous la direction de Bastien Gissenger et Karine Robin, et enfin le prélèvement de blocs architectoniques dans le secteur occidental de la Grande-Avenue, par Karine Robin et Laurence Tranoy.

La fouille du théâtre

L'équipe d'Antoine Nadeau et de Graziella Tendron poursuit la fouille de cet édifice atypique, vraisemblablement bâti dès le deuxième quart du 1^{er} s. puis modifié vers le tournant de ce siècle. L'ouverture de 732 m² supplémentaires, dans la *cavea* et dans la partie basse du monument apporte des données relatives au chantier d'aménagement, à l'occupation, puis à l'abandon suivi d'une longue phase de récupération des matériaux durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (cf. notice *infra*).

Les sondages du service départemental d'archéologie
Le nouveau programme de sondages engagé par le SDA

17 a pour objectif d'enrichir les données de prospection disponibles, de préciser la nature et la chronologie des vestiges ainsi que les limites de l'espace urbain. Les éléments stratigraphiques et chronologiques acquis constitueront, pour le futur, les assises permettant de fonder de nouveaux programmes d'investigation.

Il s'agit également d'apporter des données, permettant au syndicat mixte du site du Fâ de mettre en œuvre le schéma directeur destiné à concilier la poursuite des recherches, la conservation et la valorisation des vestiges. Les informations sur la présence de vestiges sur les parcelles concernées permettront également au syndicat mixte d'imposer un mode de culture non destructif dans les secteurs sensibles.

Deux opérations se sont déroulées dans ce cadre (cf. notices *infra*). Elles sont situées dans des secteurs considérés comme périphériques.

Au sud-est de l'espace urbain actuellement identifié, sur le lieu-dit La Combe du Prieur, parcelle B0007, Bastien Gissenger a réalisé plusieurs sondages. Les vestiges identifiés témoignent d'une occupation quasi ininterrompue, du début du 1^{er} s. jusqu'au haut Moyen Âge (VIII^e s.). L'intérêt de ces sondages est double : d'une part, ils ont mis en évidence une voie antique ; d'autre part, ils ont révélé une occupation dense du haut Moyen Âge, caractérisée par une quinzaine de silos. Une inhumation est située dans l'horizon de la fin du VII^e et/ou du VIII^e s.

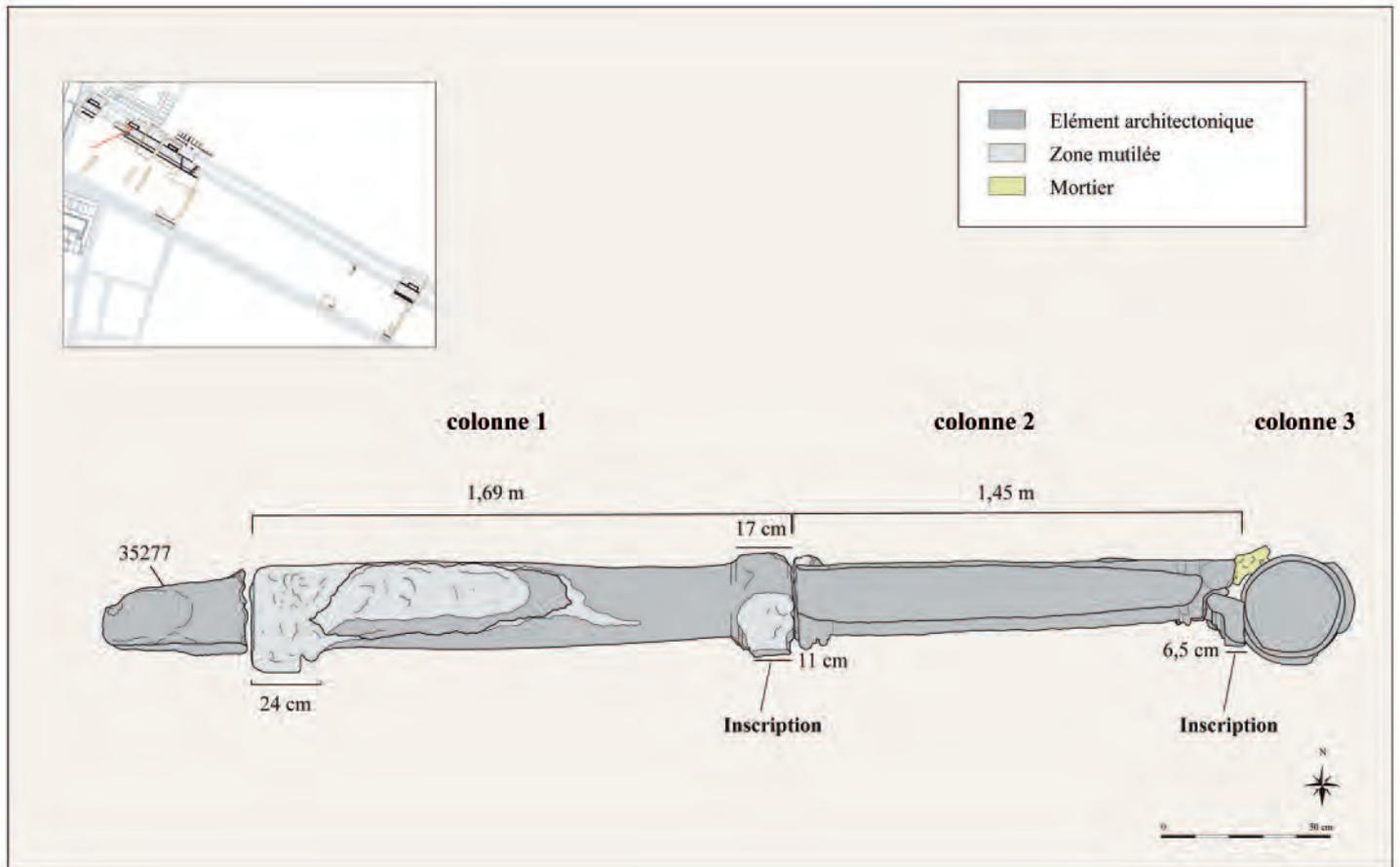


Figure 1 : Barzan, PCR, colonnes votives en réemploi (DAO : PCR BaLiZ).

En bordure ouest du grand sanctuaire, sur le lieu dit Les Abeilles, parcelle ZB 40, Karine Robin a mis en évidence l'extension de l'occupation protohistorique, deux portions de fossés livrant du mobilier céramique augustéen et une construction en grand appareil datée du Haut-Empire.

Une nouvelle inscription sur la Grande Avenue (fig. 1 et 2) Dans la parcelle ZB9, une courte intervention a permis de prélever une petite colonne installée dans le prolongement de celle dégagée en 2012, ainsi que la base d'une troisième et quelques fragments architectoniques. L'intérêt de cette opération est d'avoir calé en stratigraphie ces remplois, mis en place dans la seconde moitié du 1^{er} s., lors d'un rechapage de la voie processionnelle, antérieure à l'édification

du portique à exèdres. Comme la première, cette colonne porte sur l'abaque du chapiteau une inscription votive. Par ailleurs, le fût de la colonne a conservé une série de *graffitis* représentant sommairement des bateaux.

2- La restitution en 3D du portique de la Grande-Avenue

Dans le cadre d'une licence professionnelle « Développement et Protection du Patrimoine Culturel option Réalité virtuelle et Formation multimédia » suivie à l'IUT de Saint-Lô, Florence Pellé a effectué un stage professionnel de fin d'études qui avait pour objectif de proposer une hypothèse de restitution en 3D de la *stoa* de la Grande-Avenue, sur la base des propositions de Jean-Claude Golvin. Le modèle numérique 3D de l'édifice a été réalisé sous le logiciel de modélisation 3DSMax. Le dossier livré au PCR est constitué de plusieurs rendus en images fixes de différentes vues extérieures de l'ensemble du portique, l'intérieur de l'édifice n'ayant pas été modélisé. L'intérêt de ce travail est de visualiser un état de la recherche selon les avancées des hypothèses en cours

Soutenu avec succès, ce rapport de stage a donné lieu à une prolongation, sous la forme d'un second stage financé par le PCR et réalisé auprès de la société Miix production dirigée par Bruno Ghigou (expérimenté dans ce domaine avec les travaux sur l'aqueduc de Saintes). Le modèle numérique 3D a été porté sous un moteur spécifique afin de générer une visite virtuelle de l'édifice.



Figure 2 : Barzan, PCR, blocs en réemploi et inscriptions votives (Cliché : PCR BaLiZ).

Ce modèle sera voué à évoluer au fil de l'étude de l'édifice. Il permet dès aujourd'hui, par l'appui de la réalité virtuelle, d'expérimenter la compréhension de ses volumes et son insertion dans le tissu urbain.

3- Études des mobiliers :

Après avoir achevé le programme que s'était fixé le PCR dans le domaine des études céramologiques, la dernière année de la première autorisation triennale avait pour ambition de lancer des études de mobilier : *instrumentum*, lapidaire, enduits peints, faune. L'ensemble de ces programmes n'a pu être mené à bien et certains sont reportés au premier semestre 2015. La faune de la Grande-Avenue a été transmise à Pierre Caillat puisqu'Anna Baudry n'était plus disponible. Le petit mobilier est confié à Isabelle Bertrand qui s'associe les compétences de Stéphanie Roussel.

4-Le WEB SIG

L'architecture générale du websig permet désormais une alimentation régulière des couches et l'amélioration du niveau de précision des données. Actuellement 28 484 m² ont été ouverts, dont 21 000 m² environ dans le cadre d'opérations programmées et le reste à l'occasion de sondages préventifs. Si l'on estime à environ 150 hectares l'aire archéologique du site du Fâ, les superficies des décapages

et fouilles réalisées dans le cadre d'opérations programmées correspondraient à 1,4 % de l'espace global, observé mais non exhaustivement fouillé.

5- Traitement des photographies aériennes

Un travail conséquent de collecte des photographies de Jacques Dassié a été engagé par Sophie Coadic et Clément Gay. Il s'agissait de visionner exhaustivement les photographies aériennes de J. Dassié et, avec son aide, de vérifier et, le cas échéant, de compléter les données qui ont servi à l'établissement des premiers plans. Cela a permis, en outre, de découvrir des données inédites. Environ 4 000 documents ont ainsi été examinés (diapositives, négatifs, tirages et clichés numérisés par J. Dassié). 398 photographies ont été numérisées par s. Coadic et Cl. Gay. Chaque photographie a été doublée en JPEG, pour la lecture, et en NEF (Raw Nikon), pour un traitement d'image plus poussé. Des étudiants de la LP SIG de Frédéric Pouget concevront, dans le cadre d'un projet tuteuré, au printemps 2015, une base de données permettant de faciliter l'accès à ces clichés, et d'en exploiter le potentiel pour les recherches sur le site.

Laurence TRANOY

BARZAN

Les Abeilles, site du Fâ (PCR, BaLiZ)

Antiquité

Moyen Âge

Les sondages réalisés sur la parcelle ZB 40, en bordure ouest du sanctuaire du Fâ, ont permis de confirmer la présence de vestiges avec une concentration plus importante dans le tiers sud-est du sondage.

L'extension de l'occupation protohistorique a été reconnue sur une vingtaine de m² à l'extrémité sud-est de la tranchée. Le niveau d'à peine 10 cm d'épaisseur apparaît directement sous la terre arable. Moins d'une dizaine de tessons a été mis au jour ; ils sont caractéristiques de ceux présents dans les niveaux fouillés plus au sud, sous le sanctuaire antique. Deux portions de fossés, dont un angle d'enclos, sont conservées. Les comblements ont livré du mobilier céramique augustéen. Cette datation a été confirmée par deux analyses ¹⁴C.

Une construction en grand appareil a pu être partiellement décapée. Orientée nord-est/sud-ouest, elle mesure 19,90 m sur 15,50 m. Les blocs en grand appareil sont installés sur une fondation de mortier et moellons calcaires creusée dans le substrat. L'intérieur de cette construction montre des niveaux conservés sur au moins 0,40 m de hauteur. Deux murs parallèles, distants de 10 m, situés à 2,45 m au sud de cette première construction pourraient appartenir à un même ensemble.

Le mode de construction et le mobilier recueillis indiquent des constructions des I^{er}/II^e s. apr. J.-C.

Des fosses d'extraction de matériaux ont pu être observées dans la partie centrale de la parcelle. Le peu de mobilier présent ne permet pas de confirmer un comblement antique (les éléments sont très altérés).

Un silo de grande dimension, en forme de « poire » a également été mis au jour. Son comblement n'a fourni aucun mobilier permettant de le rattacher plus précisément au Moyen Âge.

Un réseau de fossés parallèles (orientés nord-est/sud-ouest) semble indiquer la présence d'un chemin dans la partie nord de la parcelle. Ces fossés correspondent aujourd'hui à un micro relief visible sur l'ensemble des parcelles. Le mobilier archéologique est rare dans les comblements. Quelques éléments de terre cuite architecturale antique et des tessons très altérés ne permettent pas de rattacher ces structures à l'Antiquité. Leur présence ici peut être liée aux activités agricoles qui ont pu entraîner ces éléments depuis les structures situées sur le haut de la parcelle.

Karine ROBIN

BARZAN Moulin du Fâ - Le Théâtre (PCR, BaLiZ)

Entamée en 2007, la fouille programmée du théâtre de Barzan s'est poursuivie durant l'été 2014, révélant progressivement les caractéristiques d'un édifice de spectacle atypique. Ce dernier a vraisemblablement été bâti dès le deuxième quart du I^{er} siècle de notre ère, profondément modifié vers le tournant de ce siècle, puis déserté au III^e avant de servir de carrière à partir du IV^e (fig. 1). La campagne 2014 apporte de nouvelles données relatives à ces diverses périodes d'occupation, grâce à l'étude de 732 m² supplémentaires ouverts dans la *cavea* et dans la partie basse du monument (fig. 2).

Implanté dans la partie occidentale de la *cavea*, le secteur 9 a été considérablement étendu. À l'extérieur du monument, une première tranchée alignée avec l'entrée radiale dégagée en 2013 et une seconde disposée perpendiculai-

rement, contre le parement externe du mur de façade, ont notamment permis de distinguer des niveaux de circulation datés de la période d'activité du théâtre. Côté intérieur, le décapage a progressé vers l'est et vers le sud, afin de raccorder le secteur 9 au secteur 5-8, placé en contrebas. Les vestiges mis au jour confirment la division de la *cavea* en deux *maeniana* de largeur équivalente.

Dans cette partie de l'édifice, la *summa cavea* est supportée par la combinaison de murs concentriques et radiaux qui forment des caissons pleins de plan parallélépipédique et sur lesquels étaient installés les gradins. Plusieurs de ces compartiments ont été sondés manuellement, afin de renseigner la phase de construction du premier état du théâtre. Du reste, ce *maenianum* supérieur est accessible depuis une galerie périphérique (ambulacre), dont la fréquentation

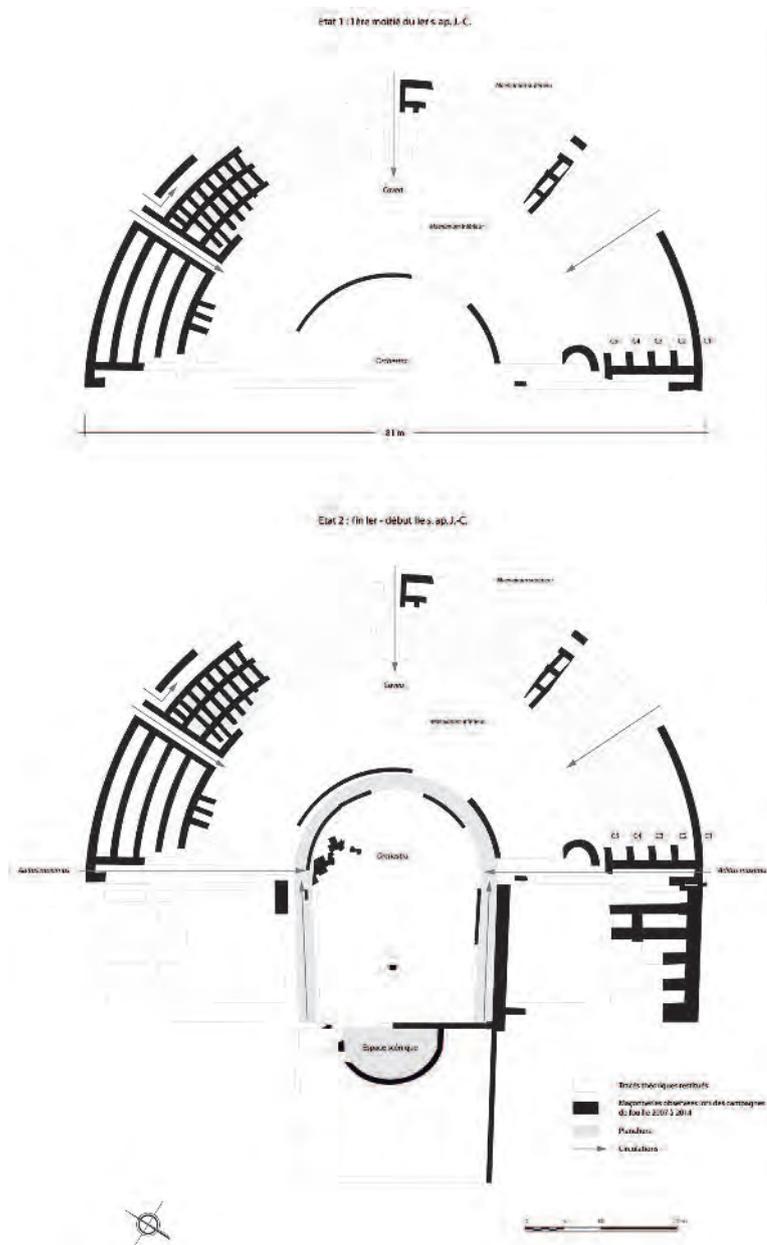


Figure 1 : Barzan, Moulin du Fâ – Le Théâtre : plans schématiques des deux états (DAO : C. Gay, G. Tendron).



Figure 2 : Barzan, Moulin du Fâ – Le Théâtre : vue générale (Cliché : B.-N. Chagny, Kap-Archéo).

est suggérée par la découverte de nombreux clous de chaussure. Reposant directement sur le sol naturel, la partie haute de l'*ima cavea* est très largement érodée.

La partie basse de l'*ima cavea* a été mieux préservée grâce à une sédimentation plus importante et à l'organisation du chantier de récupération des blocs. À cet endroit, le substrat est marqué par huit paliers correspondant à autant de rangées de gradins. Les traces de pic et de taillant observées sur les parois renvoient aux travaux préparatoires apportés au flanc sud de la colline de La Garde, contre lequel le théâtre est adossé. Les premiers rangs de gradins sont partiellement conservés en bas de pente (fig. 3). Ils sont composés de blocs de grand appareil soigneusement taillés et dont l'agencement souligne la qualité de mise en œuvre. L'étude des traces d'outils, menée en collaboration avec Thierry Grégor (EREA), permet non seulement d'identifier les méthodes et techniques employées, mais aussi de proposer une restitution de l'élévation de ces vestiges. En outre,



Figure 3 : Barzan, Moulin du Fâ – Le Théâtre : les premiers rangs de gradins (Cliché : J. Mousset).

des prélèvements seront effectués par Jacques Gaillard (UMR-CNRS 7266 LIENSs, université de La Rochelle) lors de la prochaine campagne afin de déterminer l'origine de ces blocs et ainsi compléter notre connaissance des circuits d'approvisionnement en matériaux de construction.

Deux départs d'escalier, le premier occupant l'axe médian de la *cavea* et le second placé plus à l'ouest, permettent de mieux appréhender la distribution des spectateurs. Tous deux ont fait l'objet de réfections. Ils aboutissent à une *précinctio* basse se développant au pied de la première rangée de gradins. Ce passage est bordé, du côté de l'*orchestra*, par un muret de plan semi-circulaire constitué de blocs de grand appareil installés dans une tranchée. Ce muret s'interrompt à hauteur des accès latéraux du second état (*aditi*), ménageant un passage vers l'aire plane. Au-delà de cet accès, il présente un plan rectiligne, parallèle à un imposant mur épaulant l'extension de la *cavea* réalisée à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. La partie de l'*orchestra* accessible depuis ce passage est pourvue d'un sol dallé formant de larges degrés. Grandement épierré, ce dallage s'étendait vers le sud-est en suivant un plan curviligne, comme l'indiquent des tranchées de récupération peu profondes. Il accueillait probablement les spectateurs de marque.

Antiquité
Moyen Âge

BARZAN La Combe du Prieur (PCR, BaLiZ)

Dans le cadre de l'exploration de parcelles détenues par le syndicat mixte du site du Fâ à Barzan, le département de la Charente-Maritime a entamé en 2014 un programme triennal de sondages, concernant pour l'essentiel des parcelles considérées comme périphériques de la ville antique. Deux secteurs ont ainsi été choisis. La présente parcelle se situe au sud-est du « noyau » connu de l'agglomération antique.

Des sondages mécaniques ont été réalisés : la tranchée principale dans le sens de la pente, d'autres lui étant perpendiculaires. La nature même de l'exercice, se rapprochant de celui du diagnostic préventif, implique naturellement une

Le secteur 5-8 présente également des niveaux générés par la retaille du lapidaire durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Ceux-ci renferment en particulier des céramiques à pâte granuleuse des IV^e-VI^e s. apr. J.-C., souvent associées à des vases en dérivées des sigillées paléochrétiennes (DSP) des V^e et VI^e s. Les fréquentations tardives du monument sont aussi matérialisées par un mouton ou une brebis soigneusement enterré dans la *cavea* au cours de l'époque moderne, peut-être en lien avec la ferme de La Garde jouxtant le théâtre.

Cette campagne a également donné lieu à des prises de vue aériennes, réalisées par Bernard-Noël Chagny (Kaparchéo). Ces clichés offrent une vision globale du théâtre et constituent le support des restitutions photogrammétriques 3D effectuées par Vincent Miaihle (Inrap). L'étude architecturale de l'édifice bénéficie également depuis cette année de la collaboration de Sophie Girardot (architecte, Éveha). Par ailleurs, la densité des vestiges mis au jour au cours de cette campagne a nécessité, outre les levés topographiques habituels, un important travail de photoredressement effectué par Clément Gay (service départemental d'archéologie).

Antoine NADEAU et Graziella TENDRON

Tendron, Nadeau, Mousset 2011

Tendron G., Nadeau A., Mousset J. et al. : *Le théâtre de la Garde à Barzan (Charente-Maritime)*, rapport de synthèse 2009-2011, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2011.

Tendron, Nadeau, Mousset 2013

Tendron G., Nadeau A., Mousset J. et al. : *Le théâtre de la Garde à Barzan (Charente-Maritime)*, rapport intermédiaire de fouille programmée triennale 2013-2015, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2013.

Tendron, Nadeau, Mousset 2014

Tendron G., Nadeau A., Mousset J. et al. : *Le théâtre de la Garde à Barzan (Charente-Maritime)*, rapport intermédiaire de fouille programmée triennale 2013-2015, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2014.

part relative d'incertitude quant à l'organisation et à la chronologie exacte des structures mises au jour.

Les résultats sont importants. Les vestiges sont nombreux et se rapportent à plusieurs périodes, impliquant une occupation presque continue du début du I^{er} s., jusqu'au haut Moyen Âge (VIII^e s.).

En premier lieu, au moins une voie a été identifiée, d'orientation est/ouest. Elle remonte au I^{er} s. de notre ère, et a connu deux états bien distincts, à moins qu'elle n'ait tout simplement succédé à une voie antérieure, dont seul un petit fragment a été repéré. L'étroitesse des sondages empêche dans ce cas précis d'être affirmatif, en l'absence de

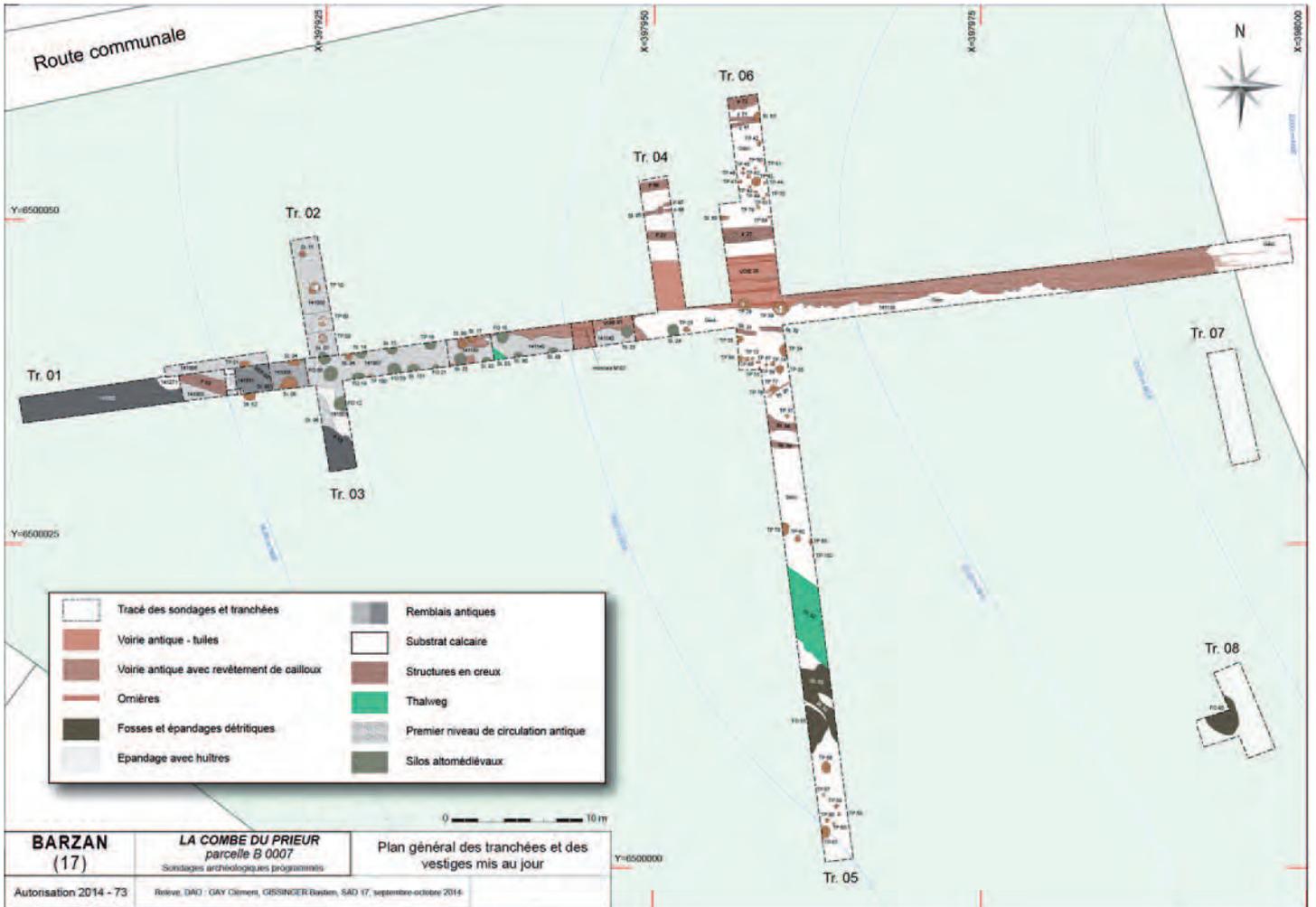


Figure 1 : Barzan, PCR, Plan général des sondages (C. Gay, B. Gissingner, CG 17)

fenêtres d'exploration complémentaires. Des ornières nombreuses témoignent d'une durée d'utilisation peut-être assez longue, en tout cas de déplacements successifs de la structure. Par endroits installée sur une base en tuiles, la bande de roulement est constituée de fragments de calcaire étroitement serrés. Près d'une dizaine de structures en creux, longilignes et parallèles à l'axe de la voie, peuvent être assimilées à des caniveaux bordiers.

Plus à l'ouest, le terrain naturel plonge en direction de l'estuaire, une épaisse stratigraphie rehausse le niveau de plus d'1 mètre, recouvrant des sols extérieurs du I^{er} s.



Figure 2 : Barzan, PCR, voirie antique bordée et percée par des structures du haut Moyen Âge (B. Gissingner, CG 17)



Figure 3 : Barzan, PCR, silo mérovingien partiellement exploré, dont le fond repose sur des niveaux de voirie antique (B. Gissingner, CG 17).

(cour au-devant d'une hypothétique bâtisse observée sur les prospections magnétiques ?). Les niveaux antiques sont, à cet endroit, scellés par une épaisse couche déritique (II^e-III^e s.). Des fosses-dépotoirs bordent ces aménagements, certains excentrés, à proximité d'un thalweg peut-être encore partiellement non comblé dans l'Antiquité.

Au cours de l'Antiquité tardive, ces horizons antiques seront remblayés et fréquentés, mais d'une manière qui nous échappe : seules de rares structures viennent s'intercaler aux altimétries concernées, et le mobilier caractéristique de cette période apparaît rare.

C'est réellement au haut Moyen Âge que cette parcelle reprend vie de manière tangible et indéniable. Une batterie d'une quinzaine de silos, formant des alignements très nets et témoignant d'une véritable organisation, semblerait s'aligner sur les axes imprimés par un édifice probable dont

quelques trous de poteaux de gros calibre ont été appréhendés. A noter la difficulté, parfois, de distinguer des fonds de silos de fonds de trous de poteaux : la présence de calages permet dans certains cas de trancher.

Parmi un nombre important de trous de poteaux, clairement alto-médiévaux, certains marquent de nets alignements. Un vaste niveau d'utilisation, très délicat à appréhender en plan mais visible en coupe, immédiatement sous-jacent à la terre arable, semble contemporain de l'utilisation de toutes ces structures.

Les pieds d'un squelette ont été aperçus et laissés en place pour un dégagement complet ultérieur, cependant une datation radiocarbone permet de fournir pour ce défunt une datation des VII^e-VIII^e s.

Des compléments et de nouvelles fenêtres extensives ne manqueront pas d'être réalisés sur cette parcelle dans les années à venir.

Bastien GISSINGER

Antiquité

Moyen Âge

BEAUGEAY Rue de l'église

Le diagnostic (sur une surface de 2 102 m²) et la fouille (sur une surface de 1 000 m²) réalisés à Beaugeay rue de l'église en 2014 ont porté sur un terrain destiné à la construction d'une maison individuelle et d'un atelier.

Localisé sur la bordure nord du marais de Brouage, et plus précisément de l'ancien golfe de Saint-Agnant, le gisement est localisé au pied d'une île calcaire sur laquelle est im-

La seconde phase d'occupation est liée à la présence de la berge du marais visible dans l'emprise de la fouille à 25 m au sud. Cette berge suit l'orientation du coteau et a fait l'objet, à la période médiévale, d'un aménagement maçonné. Un mur suivi d'un sol en petits blocs de calcaire légèrement en pente paraissent constituer un accès au marais sous la forme d'un « quai » et d'une « cale », plan incliné destiné

à mettre à l'eau ou halier à sec des barques, ou à faciliter leur chargement et leur déchargement. En retrait du quai, le niveau de circulation paraît avoir été nivelé pour en faciliter l'accès. Aucun aménagement spécifique de cet espace n'a été mis en évidence. L'étude du mobilier céramique médiéval collecté n'a pas encore été réalisée mais on peut déjà évoquer le Moyen Âge classique, XII^e-XV^e s. Ces aménagements portuaires sont abandonnés à la fin du Moyen Âge. Ce secteur du marais paraît alors faire l'objet d'un assèchement ponctuel avec le creusement d'un canal qui limite la parcelle au sud.



Beaugeay, vue aérienne du site en cours de fouille. De gauche à droite, on aperçoit les bâtiments modernes en front de rue, le quai médiéval à l'orientation légèrement décalée. La berge médiévale n'est pas encore visible à ce stade de la fouille. À l'extrême droite en haut, on voit le canal de ceinture du marais (Cliché : Renaudie, Balloïde photos).

plantée une occupation qui paraît continue de la période gauloise à nos jours avec notamment une probable *villa* antique sous l'église Saint-Germain.

Le gisement a montré trois phases d'occupation. La première est caractérisée par un important rejet de mobilier antique reposant sur le bri au pied du coteau. Ce dépôt de pente, visible sur une largeur de 15 à 20 m, est constitué de mobilier très divers : tuiles, céramique, faune, bordure moulurée, carreau de marbre, tabletterie etc. À l'issue du diagnostic, cet ensemble paraît être attribuable aux II^e et III^e s.

L'occupation se contracte alors en front de rue sous la forme de bâtiments. Au moins trois pièces ont été mises en évidence. L'une d'entre elles possède un sol soigné en petits galets. Le mobilier permet d'envisager une construction dès le XVI^e s. et qui perdurera jusqu'au XIX^e s. puisque certains des bâtiments apparaissent sur le cadastre de 1824.

L'histoire de ce secteur de Beaugeay est à replacer dans le contexte de l'exploitation et de la mise en valeur des marais de Brouage depuis la Protohistoire jusqu'à la période moderne. La mise au jour d'un probable petit port médiéval

constitue une découverte peu fréquente à l'échelle régionale. Outre l'étude des divers types de mobiliers, des analyses paléoenvironnementales viendront compléter et affiner la chronologie de cette occupation dont les résultats s'intègrent d'ores et déjà dans le projet collectif de recherches pluri-

disciplinaire relatif aux marais charentais initié par Eric Normand et Alain Champagne.

Catherine VACHER

Moyen Âge

BORDS Place Marc Tranquard

Le diagnostic archéologique réalisé à Bords (Charente-Maritime) à proximité de l'église, du 8 au 15 janvier 2014, sur une surface de moins de 1 500 m², a permis de mettre en évidence la présence d'indices gallo-romains, d'un lieu de sépultures remontant au début du Moyen Âge et la mise en place d'un habitat dès le ^{XIV}^e-^{XV}^e s.

Quelques éléments de céramiques antiques ont été retrouvés sous les niveaux de fondation de murs dont l'édification semble remonter aux ^{XIV}^e-^{XV}^e s., voire au plus tard au ^{XVI}^e s. Ces trois segments de murs se rattachent, pour l'un à un bâtiment, aujourd'hui disparu, que l'on retrouve sur le cadastre dit napoléonien de 1826 et, pour les deux autres, à une aile d'un second bâtiment encore actuellement en élévation et intégré au nouveau projet immobilier.

En dehors de ces murs, apparus sous un niveau de terre végétale de l'ordre de 0,30 m, les 16 autres structures mises au jour, l'ont été à des profondeurs comprises entre 0,84 m et 1,30 m sous des niveaux de remblais volontairement installés entre les ^{XIII}^e-^{XIV}^e s. et les ^{XV}^e-^{XVI}^e s. Parmi ces structures, installées dans le socle rocheux, ont été identifiées une structure excavée, correspondant probablement à un fond de petit grenier, et datée du ^{XVI}^e s., 7 sépultures avérées, 3 plus incertaines, et cinq fosses ou autres sépultures. Les sépultures, dont deux présentaient un léger ressaut correspondant au mode de fermeture de la tombe, sont apparues sur un seul niveau ; elles ne présentaient aucun recoupement et semblent très bien conservées comme l'atteste l'état des ossements d'un immature (voire un péri-natal) et d'un sujet adulte, partiellement dégagé (voir figure). Les quelques éléments mobiliers recueillis dans les niveaux supérieurs de comblement des structures font remonter cette occupation aux ^{XI}^e-^{XIII}^e s., et pourraient ainsi correspondre soit au cimetière paroissial soit à une petite nécropole distincte et/ou antérieure.



Bords, opération de diagnostic, vue du sondage 2 (cliché : A.-A.Lichon)

Anne-Aimée LICHON

La découverte d'un cimetière mérovingien

Un projet intercommunal prévoyant la création d'un pôle santé et la réhabilitation d'un ancien bâtiment situé à proximité de l'église Saint-Vivien de Bords a nécessité la réalisation d'un diagnostic mené par l'Inrap en janvier 2014. Cette opération ayant révélée une nécropole, le SRA Poitou Charente a donc prescrit une fouille sur les parcelle AL5 et 4P, d'une surface de 850 m². L'intervention archéologique qui s'est déroulée du 13 octobre au 21 novembre a été réalisée par le Bureau d'étude Eveha.

Cette opération, dont l'analyse des données est encore en cours, a permis d'identifier soixante-quatorze tombes au total, parmi lesquelles cinquante-quatre ont été fouillées en-

tièrement. Ces dernières, disposées en rangées, sont plus ou moins orientées nord-ouest/sud-est, à l'exception de trois d'entre elles, orientées est/ouest. Pour autant, la présence du bâtiment moderne (Bât A) et du mur de clôture n'a pas permis de découvrir l'étendue de la nécropole dans sa globalité. En revanche, on distingue vers l'ouest, une limite nette qui se dessine par l'absence de sépulture.

Toutes les tombes retrouvées sont creusées dans le substrat calcaire. De plan rectangulaire aux angles arrondis, la majorité de ces tombes possède des banquettes, destinées sans doute à maintenir une couverture de planches. On notera également que certaines tombes sont aussi pourvues



Bords, fouille préventive, plan du site de Bords au 1/200e (DAO : Eveha).

de logettes céphaliques. Les individus mis au jour étaient dans un bon état de conservation général.

À l'exception de trois sépultures, qui possédaient des os en sur-nombre, toutes les fosses étaient occupées par un seul individu. La présence de contenant en bois, coffrage ou cercueil, n'a pas pu être révélée. Il apparaît seulement que la plupart des morts étaient enveloppés dans des linceuls à bras et qu'ils étaient, pour certains, probablement installés sur un lit végétal.

Le mobilier retrouvé est faible. Il se compose de deux fibules ansées symétriques, retrouvées sur un individu masculin et d'un peigne en os mis au jour dans une tombe située à l'extrémité sud-ouest de l'emprise¹. Ce mobilier semble correspondre à une datation comprise entre le VI^e s. et le VII^e s.

La céramique associée aux comblements des tombes est très fragmentée. Il s'agit de tessons intrusifs appartenant à une réoccupation des lieux après l'abandon de la nécropole.

Cet espace funéraire est ensuite réoccupé à l'époque carolingienne par des bâtiments sur poteaux, implantés pour la plupart dans les comblements des tombes ou à cheval sur le substrat et les parois des tombes.

Au milieu du XII^e s., l'église Saint-Vivien est édifée avec un nouveau cimetière qui se développe le long de ses murs. À la même période, un bâtiment sur cave (Bât C) est construit. Cette cave, dont certaines élévations sont construites avec un appareil de pierres de taille, au module identique à celui de l'église, pourrait indiquer que ce bâtiment sur cave appartenait à un ensemble architectural en lien avec l'église. La découverte d'un tailloir, lors du diagnostic et d'une base de colonne lors de la fouille pourrait appuyer



Bords, fouille préventive, vue sagittale de sépultures dégagées lors de la fouille (Cliché : Eveha).

¹ Ce peigne appartient à la typologie des peignes d'origine germanique : Les Germains apportent un nouveau type de peigne, caractérisé tant par la technique mise en œuvre que par la forme. Ce nouveau type consiste en l'assemblage de « plaquettes » de petites dimensions, mises côte à côte de manière à reproduire la forme générale du peigne. Sur ces plaquettes on place deux traverses (une sur chaque face) et le tout est assujéti par rivetage. Ce mode de fixation consiste à enfoncer de petites tiges métalliques dans les orifices préalablement forés au travers des pièces et à en écraser les têtes de chaque côté. L'ustensile était ensuite parfait en amincissant, par abrasion, les bords qui devront porter les dents. Celles-ci sont taillées à la scie qui laisse de petites entailles verticales sur la traverse. Le décor était gravé avant le rivetage, car les rivets ont souvent transpercé les motifs. Il existe deux types de peigne de conception germanique :

Le « peigne à une seule rangée de dents » qui possédait un dos arrondi, en demi-cercle, en fronton plus ou moins accentué ou encore en « chapeau de gendarme ». Sur ce type, les traverses sont remplacées par des plaques appelées « joues », dont la forme recouvrait exactement celle du dos jusqu'à la racine des dents.

Le « peigne rectangulaire à deux rangées de dents » dont les traverses étaient des baguettes de section, en général, planiconvexe, assujétiées le long de l'axe longitudinal du peigne. Les dents, ménagées sur les bords, sont plus fines d'un côté que de l'autre.

cette hypothèse. Cependant on ne peut pas écarter l'hypothèse d'un remploi ou d'un rejet de ces éléments architecturaux lors d'une restauration de l'église Saint-Vivien. D'ailleurs on peut noter, que l'orientation du bâtiment C est différente de celle de l'église et ne correspond pas non plus à celle des autres bâtiments alentours. Peut-on en conclure que le Bâtiment C est antérieur à l'église du XII^e s. ? Cette construction sera par la suite remaniée plusieurs fois avant d'être englobée, à l'époque moderne, au bâtiment A. Ce dernier qui possédait un plan en L, comme le montre le cadastre de 1826, était relié par le mur 3074 à un second bâtiment localisé dans le secteur 2. Lui aussi de plan en L, il semble former avec le Bât A un vaste ensemble sur cour. Ce second bâtiment ainsi que l'aile nord du bâtiment A ont été détruits dans les années 80 afin de construire la poste et une petite maison attenante.

Séverine MAGES

Béal, 2011

Béal J.-C. : *La tabletterie gallo-romaine et médiévale: une Histoire d'os*, catalogue d'exposition, Musée Carnavalet, Paris, 2001.

Lichon, 2014

Lichon A.A. : *Place Marc Tranquard, Bords*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014

Petitjean, 1995

Petitjean M. : *Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Evolution depuis l'Antiquité tardive*, Antiquités Nationales, 27, 1995, p. 145-191.

Néolithique

Antiquité

BREUIL-MAGNÉ

Les Terres de Beauregard

Le diagnostic réalisé sur une surface de 17 167 m² au lieu-dit les Terres de Beauregard a permis de reconnaître deux phases d'occupation principales.

La plus ancienne est attribuable à la période de la fin du Néolithique ou au début de l'âge du Bronze. Elle s'étend sur une surface d'environ 5 000 m², 100 m de longueur et au moins 45 m de large. Le mobilier est présent dans un niveau de paléosol et des couches sous-jacentes mal caractérisées mais qui pourraient correspondre aux comblements de fosses polylobées. Quelques trous de poteaux et une structure de combustion dont l'origine anthropique reste douteuse, complètent les traces laissées dans le sous-sol lors de cette occupation. Le mobilier disséminé régulièrement sur le site présumé regroupe 500 tessons pour un poids de plus de 3 kg. Les éléments de forme y sont rares : un unique fragment de bord et deux tessons de fond. On notera aussi trois éléments de préhension et de rares tessons décorés avec des traces de digitation et de cordons, ces derniers pouvant supporter les premiers. Cet ensemble

est complété par 56 pièces en silex comprenant des grattoirs et des éclats retouchés.

Comme bien souvent pour cette période, cet indice de site apparaît assez fugace malgré la présence de mobilier en quantité non négligeable. Nous nous trouvons certainement sur un habitat ouvert, avec des constructions dispersées présentant un ancrage au sol peu marqué. L'absence de structure fossoyée cernant le site rend difficile la lecture de l'organisation de l'espace occupé et donc le choix judicieux du positionnement des fenêtres. De même, la nature sableuse des sédiments du Cénomaniens, dans lequel la lecture des structures n'est pas toujours aisée, rend difficile la caractérisation de ce type de site qui reste méconnu au niveau régional.

La deuxième phase d'occupation correspond aux traces d'un réseau de parcellaire attribuable, par le mobilier : céramique, *tegulae*, verre, scorie, à la période antique, sans plus de précision.

Stéphane VACHER

Temps modernes

Époque contemporaine

COURCOURY

le Bourg

L'intervention de janvier 2014 dans le bourg de Courcoury a porté sur des surfaces restreintes. Les parcelles OA 243 (bassin) et 337p (parking de l'école) sont exemptes de vestiges archéologiques. Par contre, l'intervention sur le bas-côté sud de l'église Saint-Martin a confirmé l'existence du cimetière mentionné sur le cadastre de 1822. Les sépultures sont toutes localisées à une profondeur comprise entre 0,90 m et 1,20 m, sans recoupement ou presque. Elles sont, comme il se doit, orientées est/ouest et paraissent alignées. Les défunts sont allongés sur le dos, les bras croisés sur le ventre ou le pubis. Les indices d'inhumation en cer-

cueils sont nombreux et, dans au moins deux cas, le coffre en bois est conservé. Le mobilier indique des inhumations de l'époque moderne et/ou contemporaine. On sait par ailleurs que ce cimetière a été utilisé jusqu'en 1894. Une brève étude documentaire permet de localiser un cimetière médiéval à l'ouest et au nord-ouest de l'église, le déplacement de la nécropole semble être lié à l'agrandissement de l'église d'une part et à une éventuelle réorganisation des cheminements dans le bourg d'autre part.

Catherine VACHER

Temps modernes

HIERS-BROUAGE

Rue du Cardinal Richelieu

L'opération a permis d'explorer près de 1 500 m² d'un îlot largement bâti au XVII^e s., en plein cœur de la Citadelle de Brouage.

L'un des principaux intérêts de ce diagnostic archéologique, outre celui de mettre une fois encore en lumière les techniques de construction et l'organisation des parcelles, est le bon état de conservation lié à la quasi-absence de perturbations perpétrées après la destruction des constructions

présentes, intervenant quelque part entre 1729 et 1761. Depuis, plus aucune construction n'est recensée sur les plans cadastraux hormis les murs de clôture et les parcelles sont restées de simples jardins jusqu'à nos jours, permettant la préservation des vestiges. Cela constitue par conséquent une formidable réserve archéologique.

Une série de neuf tranchées a permis d'illustrer la grande densité des constructions, remontant pour l'essentiel au

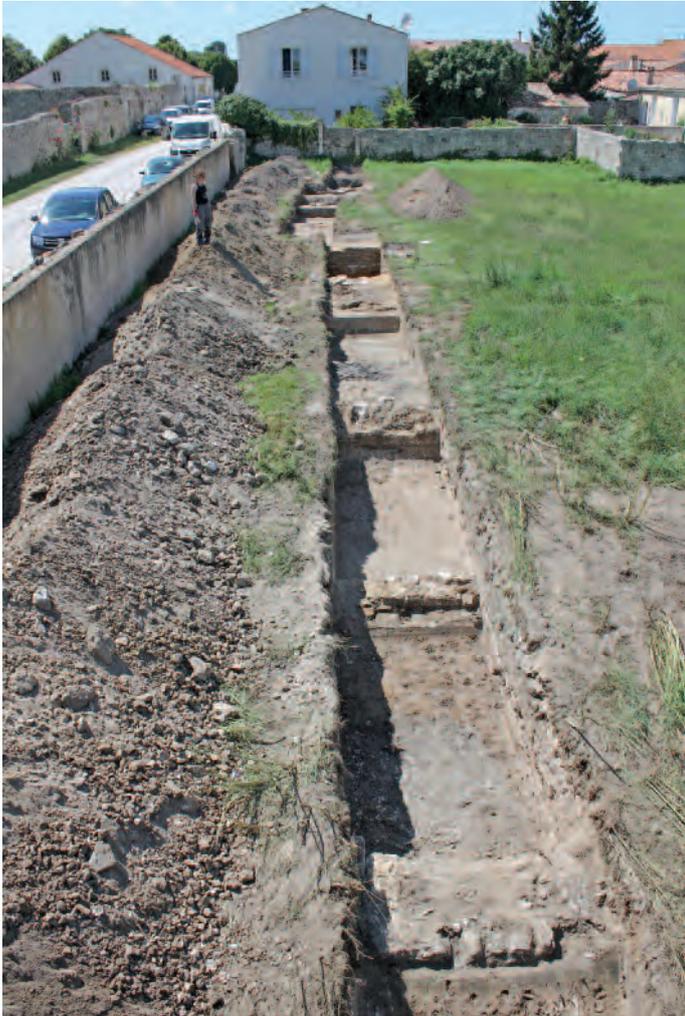


Figure 1 : Hiers Brouage, rue du Cardinal Richelieu, vue générale de la tranchée 01, avec la succession d'espaces d'habitations superposés (Cliché : B. Gissinger).

xvii^e s. La présence de constructions antérieures n'est pas à exclure (2^e moitié du xvi^e s.) mais non prouvée aux emplacements où des sondages « profonds » ont permis d'atteindre les cotes auxquelles sont habituellement rencontrés ces vestiges. Pas davantage de traces d'éléments de construction en matériaux périssables, hormis une sablière basse reliée à une série de poteaux. L'essentiel des constructions est caractérisée par l'utilisation de la pierre,



Figure 2 : Hiers Brouage, rue du Cardinal Richelieu, vue des niveaux de travail de l'atelier du travail du fer, bordant la rue (Cliché : B. Gissinger).

avec une grande proportion de pierres de lest exogènes (galets énormes, granit, schiste, basalte). Mais les murs diffèrent dans leur composition (liant à la terre, au mortier orange, ou blanc/beige très dur), à l'instar de ce qui avait été observé lors d'une fouille récente rue Champlain, également à Brouage (responsable B. Gissinger, rapport paru en 2013). Ceci implique un phasage plus complexe que ce que le seul plan de diagnostic permettrait d'ébaucher.

Les sols sont composés de terre battue sans cesse rechargés, moins fréquemment de mortier, calcaire pilé et chaux. La présence de nombreuses cheminées (huit), avec ou sans montants, témoigne de la vocation d'habitat de ces constructions dont les modules d'habitation semblent peu étendus en surface. Il convient en outre de noter la présence d'un petit atelier de travail du fer, révélé par la découverte de fosses et de niveaux de charbon très denses contenant de nombreuses scories de fer (fig. 2).

À l'arrière des maisons bordant les rues au nord et au sud de l'îlot, on trouve des jardins, des divisions parcellaires en pierre, des puits, cuvelés en pierre ou bois, et des fosses dépotoirs, ainsi que des annexes bâties.

Seules des investigations plus poussées permettraient de préciser l'organisation exacte de ces ensembles et d'affiner leur chronologie qui s'étend sur un maximum d'un siècle et demi.

Bastien GISSINGER

Temps modernes

Époque contemporaine

HIERS-BROUAGE Centre bourg

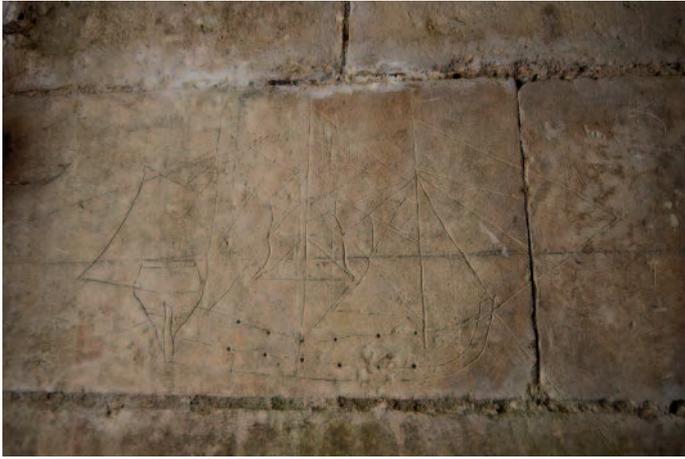
La cité fortifiée de Brouage conserve sur les murs des bâtiments militaires, civils et religieux un patrimoine méconnu que l'on rencontre sous forme de *graffiti* tracés à toutes les époques de son histoire.

Construite en 1555 par Jacques de Pons « Jacopolis » elle occupa rapidement une place prépondérante sur l'échiquier commercial et politique du royaume de France de la côte atlantique.

Elle abrita entre ses murs une population variée qui au cours des trois siècles suivant laissera le souvenir de son passage sur les murs de la cité sous forme de gravures que l'on nommera les « *graffiti* ».



Hiers-brouage, centre bourg, *graffiti* représentant une épée (Cliché : GRAHT).



Hiers-brouage, centre bourg, *graffiti* représentant un navire de guerre (Cliché : GRAHT).



Hiers-brouage, centre bourg, *graffiti* compagnonique d'une ruche (Cliché : GRAHT).

Très peu des artistes anonymes qui tracèrent leurs dessins possédaient un stylet. La plupart du temps ils se servaient d'un objet pointu ou tranchant qui faisait office d'outil. Un silex, un clou, un couteau, une dague, une baïonnette, une boucle de chaussure, bref tout instrument pouvant pénétrer le support choisi pour la figure souhaitée. En ce qui se rapporte au *graffiti* du compagnonnage il existe une approche différente. Ces ouvriers spécialisés possédaient une parfaite

maîtrise de leurs outils. C'est donc avec ceux-ci qu'ils exécutèrent leurs dessins. La pointerolle, le ciseau, le compas sont les instruments qu'ils utilisèrent. Les motifs se rapportant à leur état sont souvent, lorsque le temps ne les a pas estompés, d'une grande netteté et précision.

Les *graffiti* de Brouage se singularisent par leur diversité, leur nombre considérable et la qualité de leur conservation pour une grande majorité. Plusieurs types de population ont gravés leur dessin.

Nous avons recensé :

- un grand nombre de soldats appartenant aux régiments cantonnés dans la citadelle ;
- des marins, à qui nous devons vraisemblablement les magnifiques dessins de navires de guerre et marchands ;
- des prisonniers protestants enfermés dans les prisons ;
- des prêtres déportés sous la période révolutionnaires ;
- peut être quelques pèlerins de Saint-Jacques (dont la présence est soupçonnée à Brouage par les motifs de la coquille et du fer à cheval) venus s'embarquer pour la Croisade ;
- des compagnons du Tour de France, qui nous ont laissés de belles représentations à la fois pythagoriciennes, initiatiques et professionnelles ainsi que probablement des bateaux réalisés par les charpentiers de marine,
- et enfin les *graffiti* des touristes qui mettent en péril la sauvegarde de ce patrimoine inestimable qui nous raconte plusieurs siècles d'histoire de la cité.

Le GRAHT a inventorié, et positionné chacune des gravures recensées sur le lieu de sa découverte. Nous n'avons pu, bien entendu, insérer dans notre rapport la totalité des gravures dessinées sur les différents édifices et monuments de la place forte, mais nous en avons donné l'emplacement exact. Nous nous sommes efforcés au cours de notre exposé de donner la meilleure interprétation possible de ces images afin de décrire et dévoiler les plus beaux exemplaires de ces productions anonymes.

Daniel BERNARDIN, Pierre EGGIMANN,
Christine BERNARDIN, Bernard RAMETTE,
Steve RAMETTE, Philippe PEREZ
et François PARATTE

Moyen Âge

JONZAC RD 134 - La Fée aux Roses

Dans le cadre de la réalisation d'une rocade pour le contournement de Jonzac par le sud, le service d'archéologie du département de la Charente-Maritime s'est vu confier la fouille préventive d'une nécropole d'époque mérovingienne mise au jour par la même équipe lors d'un diagnostic réalisé en 2013. L'opération a été réalisée en mai et juin 2014, avec une équipe de 6 archéologues comprenant une anthropologue (Anne-sophie Coupey). L'étude est en cours, dans l'attente des résultats des datations radiocarbone réalisées sur ossements.

Hormis de très nets indices d'extraction de roche calcaire

sur laquelle fut installée la nécropole, extraction qui semble cependant plutôt récente, de même qu'un fossé de datation indéterminée et très arasé, les seules structures observées sont de type funéraire.

Le site est caractérisé par l'absence d'habitats alentour, alors même qu'il s'agit d'une nécropole de plein-champ. À moins d'envisager un arasement complet des structures, la nécropole semble avoir été appréhendée dans sa totalité ; seul un doute subsiste au sud-ouest, à l'emplacement d'un chemin qui a entaillé la roche sur ce qui constituait possiblement les franges extrêmes de la zone sépulcrale. Les



Jonzac, RD134, plan général de la fouille : en vert, les sarcophages, en marron, les tombes en autres contenants, en dégradés de gris, les différentes terrasses calcaires formant des marches descendant vers le sud-ouest (DAO : C. Gay, B. Gissingner, CG 17).

structures ont pour la plupart subi l'érosion liée à la pente forte mais aussi l'action de la charrue mécanisée au cours des dernières décennies.

Au total, 73 sépultures de différents types, dont 67 sépultures primaires, ont été fouillées. Les réductions sont nombreuses, de même que les indices indiquant un pillage ancien, ce qui explique la faible quantité de mobilier métallique retrouvé. La totalité des structures a été fouillée et prélevée, et l'on a recueilli un total de 123 individus de tous âges.

Trente-sept sarcophages trapézoïdaux en calcaire abritent de un à sept individus. Les tombes collectives sont deux fois moins nombreuses que les structures individuelles. Les cuves sont dans certains cas (environ un quart) munies de coussins céphaliques, plus ou moins marqués, plus ou moins bien taillés et réguliers. Il en va de même des cuves.

Certaines semblent avoir été taillées dans l'urgence, à la limite d'un simple dégrossissage. D'autres, l'immense majorité, sont très rigoureusement taillées selon les techniques courantes à la période mérovingienne, notamment aux VII^e et VIII^e s. comme observé par exemple sur la fouille programmée du parvis de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais à Jonzac (Fouille L. Maurel, 2009).

La plupart des cuves sont conservées sur seulement quelques centimètres d'épaisseur, le reste ayant été arasé. Dans ces conditions, seuls de très rares éléments de couvercles ont été repérés en place. Dans tous les cas, il est probable que ces couvercles aient disparu, cassés ou déplacés déjà anciennement, à l'occasion de la dernière réouverture de la tombe.

La courbe de mortalité des individus mis au jour ne présente pas les caractéristiques habituelles d'une population ancienne, les immatures étant sous représentés. Cela tient sans doute à la conservation des restes, difficile dans ce substrat et soumise à de nombreuses réouvertures. Deux sarcophages de bébés ont été découverts, qui n'avaient conservé aucun élément osseux.

Parmi les tombes en sarcophages, qui occupent indifféremment toutes les zones du site, à l'exception de la partie occidentale, plusieurs sous-groupes se dessinent selon la répartition spatiale :

- le groupe le plus à l'est : 5 sarcophages parallèles entre eux, orientés vers le nord-ouest (14 individus) ;
- le groupe central : 8 sarcophages dont 5 sont parallèles



Jonzac, RD134, sarcophages à inhumations multiples en cours de fouille (Cliché : B. Gissingner).

entre eux et forment donc un éventail orienté vers le nord en raison de leur forme trapézoïdale ; la sépulture 84 en fosse rupestre et contenant périssable prolonge le groupe du côté ouest (33 individus) ;

- le couple central orienté vers le nord, sep 35, 36 et qui jouxte la sépulture en fosse rupestre 90 (5 individus) ;
- le couple situé plus à l'ouest, sépultures 32 et 33 (2 individus) ;
- le groupe de trois, immédiatement à l'ouest, sépultures 27, 28, 29 (7 individus) ;
- un autre groupe de trois sarcophages au sud-ouest, sépultures 21, 22, 23 (6 individus) ;
- un groupe de trois sarcophages, sépultures 24, 25, 26 et une fosse rupestre sépultures 87 (5 individus) ;
- les autres sarcophages sont plutôt isolés, certains sont individuels, d'autres sont collectifs (contenant jusqu'à 4 défunts).

Il existe donc sept groupements de ce type de tombes. Est-ce-à-dire qu'ils pourraient correspondre à des regroupements familiaux ou sociaux ? Faut-il restituer des « allées » entre ces groupes ? Les orientations des sépultures en contenants périssables et des sarcophages, si elles diffèrent par groupes, sont similaires dans la partie orientale du site et l'on remarque un alignement des sépultures en contenants périssables contre une « allée » probable. Ces dispositions font penser à la présence d'éléments de structuration pérennes du paysage commun au(x) moment(s) de la mise en place de toutes ces tombes.

Les sépultures autres que les sarcophages ont parfois été constatées comme étant antérieures à ces derniers. Elles étaient installées dans des contenants périssables (cercueils, fosses avec couvercles, linceuls ?). La plupart du temps, la conservation, certes meilleure que pour les sarcophages, ne permet pas de statuer avec certitude.

À noter, excentré à l'ouest, un ensemble de sépultures rupestres, souvent vidées quasi-intégralement de leurs ossements et tronquées par les excavations et extractions ultérieures, pourrait remonter au Moyen Âge classique. Les résultats des datations radiocarbone permettront peut-être de le démontrer.

Le mobilier céramique est pauvre, toujours résiduel. Il n'a pas encore fait l'objet d'une étude.

Cette petite fouille a permis de mettre en évidence (avec les contraintes de conservation que l'on sait) les pratiques funéraires d'une population probablement rurale ou périurbaine des VII^e-VIII^e s. La zone funéraire a peut-être été conservée visible un certain temps, offerte aux pillages, car il semblerait que de nouvelles inhumations aient été installées plusieurs siècles plus tard tout à côté. L'exploration par le biais de diagnostics en 2013 et 2014 n'a permis de reconnaître aucune occupation aux abords de la zone funéraire.

Bastien GISSINGER

Antiquité

JONZAC Beaulieu

Le diagnostic prescrit préalablement à une promotion immobilière par la ville de Jonzac à « Beaulieu » s'inscrit dans un secteur riche en occupation humaine. Plusieurs opérations d'archéologie préventive et des fouilles programmées ont été réalisées dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Val de Seugne et montrent une occupation depuis le Paléolithique supérieur (« Chez Pineau ») jusqu'à l'antiquité tardive (*villa* du « Moulin de chez Bret ») sur une vingtaine d'hectares.

Trois fosses à inhumation(s), implantées à proximité, d'un probable chemin d'accès à la *villa* ont été mis au jour. Les données archéologiques issues de la fouille programmée de la *villa* tendent à préciser un accès à la *villa* par la rive droite de la Seugne.

La question de l'existence d'une éventuelle nécropole rurale associée à la *villa* se posait déjà à partir de 2006. L'espace

funéraire à proximité de la *pars urbana* était probablement destiné aux membres de la famille des propriétaires.

Une des structures funéraires pourrait correspondre à un *bustum* en raison de la rubéfaction du calcaire qui indique une forte crémation. Les autres structures s'apparentent, par leur forme (quadrangulaire et peut profonde), à la fosse à incinération fouillée à proximité du bâtiment résidentiel de la *pars urbana*.

La découverte d'une nouvelle zone funéraire, le long de la voie d'accès de la *villa*, à 300 m à l'ouest de la *pars urbana*, tendrait à indiquer qu'elle peut être destinée à une autre catégorie de personnes et/ou être utilisée à une autre période.

Karine ROBIN

JONZAC

Contournements sud et est

Un projet de rocade au sud-est de Jonzac a donné lieu à une campagne de diagnostic, qui a été réalisée en deux temps. La phase I, menée en 2013, a notamment permis la découverte d'une nécropole mérovingienne, fouillée à l'été 2014. La phase II a quant à elle livré un nombre très faible de structures, pour l'essentiel résiduelles et difficiles à dater. On notera surtout, outre de très rares tessons épars de la protohistoire ancienne, piégés dans des niveaux de

colluvions, la présence de deux trous de poteaux probablement mérovingiens, qu'il est tentant de mettre en rapport avec la nécropole précitée, distante d'environ 300 m. Cependant il est impossible de conclure à la présence d'une quelconque occupation tangible, de quelque période que ce soit, sur l'emprise diagnostiquée.

Bastien GISSINGER

JONZAC

Moulin de Chez Bret, villa gallo-romaine

La fouille programmée menée depuis 2003 sur la *villa* gallo-romaine a permis d'en préciser l'organisation et la chronologie. Son évolution architecturale de la première moitié du I^{er} s. jusqu'au VII^e s. montre l'importance de cette exploitation agricole et viticole. Malgré un plan classique et largement diffusé dans les provinces romaines d'Occident depuis l'époque augustéenne, la configuration de l'ensemble évoque le statut aristocrate des propriétaires avec une répartition de la *pars urbana* autour de trois bâtiments aux fonctions bien définies et pérennes : résidentielle, domestique et de réception.

Au cours de la seconde moitié du I^{er} s., les bâtiments de la *pars urbana* délimitent un espace central aménagé en jardin privé. Y prennent place des parterres délimités par des palissades ou des treilles dont les supports verticaux accueillent des espèces végétalisées grimpantes servant à l'ornementation. Des allées empierrées, dont certaines sont recouvertes de pergolas, favorisent la circulation dans le jardin. Les découvertes de la campagne 2014 apportent un éclairage complémentaire sur la structuration de l'espace privé. Celui-ci, déjà scindé en deux, livre, au centre de la partie orientale, un sol en mortier de 160 m² (15,25 m x 10,50 m) qui constitue une esplanade en façade du bâtiment résidentiel. Y apparaît une structure rectangulaire (2,43 m x 1,70 m, soit 4,13 m²), aménagée en bordure de l'entraxe est/ouest formé par les entrées des bâtiments d'habitation et de réception qui se font face (fig. 1 et 2). Les empreintes d'un dallage en roche sont conservées sur le fond, ainsi que les restes d'un enduit hydraulique à la base des parois. Le soin apporté à cette construction semble privilégier l'hypothèse d'un bassin. Seule la fouille des niveaux contemporains peut permettre de préciser l'existence ou non de canalisations associées ; elle est par ailleurs essentielle pour établir la chronologie de l'organisation spatiale du jardin.

L'esplanade peut constituer l'élément clé autour duquel est structuré le jardin. Celui-ci est réfléchi à l'image de l'architecture, où le traitement paysager, les effets de terrasse et

la présence centrale du temple participent à une mise en scène.

Dans le dernier quart du III^e s., l'établissement est monumentalisé par l'adjonction classique de salles à absides, de portiques sur les façades et par l'agrandissement des thermes. L'esplanade est arasée, permettant une nouvelle organisation du jardin avec deux allées qui relient les bâtiments d'habitation et de réception, divisant ainsi l'espace en trois parterres.

La fouille fine de la zone située à l'avant du bâtiment résidentiel (soit plus de 300 m²) a permis de différencier des couches sensiblement identiques mais dont la présence ou l'absence de matériaux aide à caractériser leur fonction. À l'exception de l'espace situé dans le prolongement du porche d'entrée, les niveaux terreux se succèdent, associés à des fosses de plantations et des emplacements de poteaux.

Ce secteur est marqué par la singulière concentration de 350 monnaies parmi lesquelles des imitations d'antoniniens de type Tétricus (frappés à partir de 272), majoritairement représentées, et quelques nummus de Constantin pour les plus récentes (frappés jusqu'en 341). Près de 70 % des monnaies sont découvertes à plat dans la partie supérieure des couches. La fréquence du piétinement des espaces pourrait alors expliquer l'enfouissement progressif des monnaies dans l'ensemble des niveaux. À chaque nouvel apport de terre, ce sont plusieurs monnaies qui sont déposées simultanément et volontairement. Ce phénomène est unique sur le site, et ne peut se justifier par la seule perte fortuite, donc occasionnelle. Une explication est peut-être à rechercher dans une pratique en relation avec un usage culturel de cette partie du jardin.

L'occupation de l'Antiquité tardive est attestée sur l'ensemble du site, notamment avec le maintien des bâtiments de la villa qui connaissent toutefois un remodelage et voient naître des nouvelles constructions.

Un changement d'usage de l'espace ouvert s'opère et se

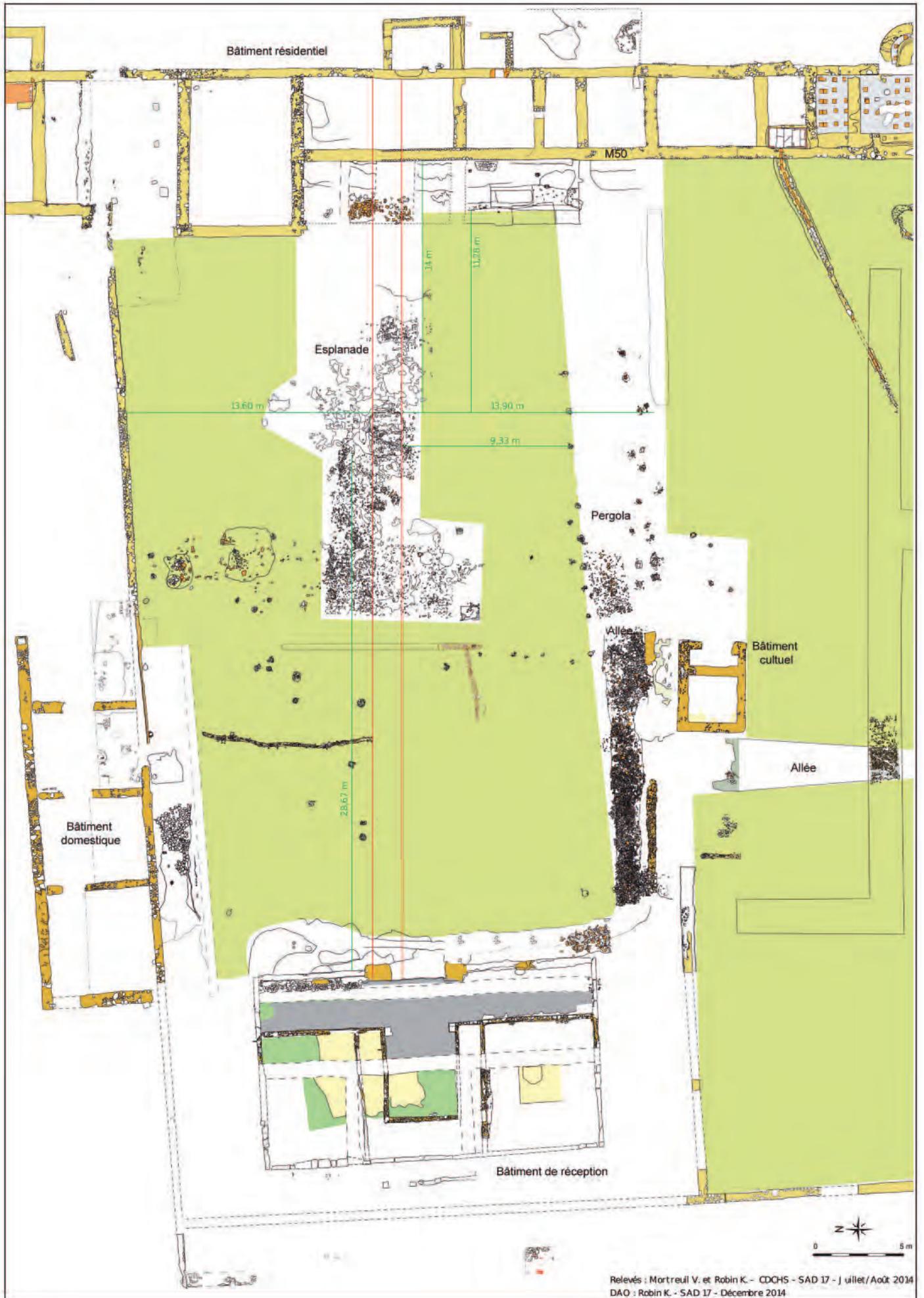


Figure 1 : Jonzac, Moulin de chez Bret, plan détaillé du jardin (DAO : CG17).



Figure 3 : Jonzac, Moulin de chez Bret, plan des constructions à l'Antiquité tardive (DAO : CG17).

traduit par l'implantation de bâtiments en bois, par des aires de circulation où se mêlent rejets culinaires, déchets domestiques, recharges de pierres calcaires et de terre cuite dans le but de conforter le sol terreux.

La découverte de trois fonds de cabane accentue le constat selon lequel l'habitat connaît une mutation caractéristique



Figure 2 : Jonzac, Moulin de chez Bret, vue de l'esplanade et de l'aménagement central (Cliché : K. Robin).

de cette période (fig. 3). Une analyse seule des vestiges archéologiques traduirait sans doute une forme de régression de l'occupation. Toutefois, au regard du mobilier recueilli dans les niveaux et dans le comblement des bâtiments excavés, force est de constater que les habitants du domaine possèdent toujours une certaine aisance. La présence de certains mobiliers (céramique fine estampée, sigillée d'Argonne, amphores d'Afrique, de Byzacène et de Gaza, verreries de style «Wint Hill»), de silliques d'argent de Valens et Arcadius, d'éléments de parure et d'accessoires de vêtements, démontre que les occupants ne sont pas coupés des circuits commerciaux et des influences culturelles.

Karine ROBIN et Valérie MORTREUIL

Robin, Mortreuil, 2014

Robin K., Mortreuil V. : *Le Moulin de Chez Bret, Jonzac, Villa gallo-romaine*, rapport de fouille programmée, La Rochelle, service d'archéologie départemental de la Charente-Maritime, 2014.

LA CHAPELLE-DES-POTS

Rues du Ruisseau et de l'Église

Des suivis de tranchées de réseaux d'eau au travers du centre-bourg de La Chapelle-des-Pots ont livré de rares informations concernant l'histoire du site. Quelques remblais médiévaux mais surtout modernes indiquent une occupation continue depuis au moins les XIII^e-XIV^e s. Les abords de l'église ont, sans surprise, livré des restes humains en grand

nombre. Une possible activité métallurgique se trouvait dans la partie basse de la pente.

En revanche, aucune trace d'activité de poterie n'a été repérée, qu'elle fut médiévale ou moderne.

Bastien GISSINGER

LA CHAPELLE-DES-POTS

Route de Vénérand

La commune de La Chapelle-des-Pots est très riche en vestiges archéologiques variés et est surtout connue pour son artisanat potier médiéval et moderne. Malgré le fort potentiel de la commune, les parcelles diagnostiquées route de Vénérand n'ont pas livré de vestiges probants si ce n'est quelques fosses qui ont probablement servies à l'extraction de l'argile. Tout comme les ateliers de potier, ce type de vestige est courant dans le secteur et notamment au niveau du bois des Ouillères où de vastes fosses forment encore, dans les sous-bois, des creux importants dans lesquels il n'est pas rare qu'un animal chute.

C'est à 200 m au nord de notre intervention qu'un site manifestement très riche a été mis en évidence par Gérard Couprie lors de la plantation d'une vigne ce printemps, face à la ferme de Montplaisir. Des fragments de carreaux de pavage glaçurés, décorés ou non, des tessons de céramique à pâte blanche et décors variés en très grande quantité ainsi que des particules de terre cuite rubéfiée signent la présence d'un atelier de potier important et datable du bas Moyen Âge (XIII^e-XIV^e s.).

Catherine VACHER

LA JARRIE

Place de l'Église

Le projet de requalification de la place de l'église de la commune de La Jarrrie en Charente-Maritime, situé à la limite extérieure nord-ouest du bourg, est à l'origine d'un diagnostic archéologique réalisé par le service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention, d'une superficie initiale de 2 250 m², est implantée sur la place de l'église, sur un parking qui la jouxte

et sur une surface réduite de la voirie, au sud du bâtiment religieux.

Le diagnostic a révélé la présence d'un quartier d'habitation qui s'étend vraisemblablement sur toute la surface de la place actuelle de l'église. Il se caractérise par la présence



Figure 1 : La Jarrrie, Tr. 01 et 02, photographie des murs de fondation et des niveaux de sol (Cliché : CG17).



Figure 2 : La Jarrrie, Tr. 04, photographie de la sole de cheminée (Cliché : CG17).

de plusieurs murs (fig. 1), de niveaux de sols et de démolition qui revêtent divers aspects, ainsi que des aménagements bien identifiables comme une sole de cheminée partiellement conservée (fig. 2). L'ensemble, probablement construit au bas Moyen Âge, a été arasé à l'époque moderne, modifiant le tissu urbain afin d'installer une esplanade. L'emplacement est vraisemblablement resté vierge de toute construction jusqu'à nos jours, et a dû constituer depuis cette époque une place publique.

Les vestiges dégagés au pied du chevet de l'église, sur son côté ouest, sont plus difficiles à interpréter. Un aménagement constitué d'un mur, en partie fait de blocs sculptés réemployés, y a en effet été dégagé. Il s'appuie en partie sur un mur plus ancien, construit sur un remblai très compact. Ce bâtiment ne figure pas sur les plans anciens, et le manque de mobilier ne permet pas de lui attribuer une datation précise.

Ainsi, là où on pensait trouver l'ancien cimetière de l'église Sainte-Madeleine ont été mises au jour des maisons d'époque médiévale détruites à l'époque moderne. Les informations collectées lors de ce diagnostic sont riches car elles donnent de nouvelles informations sur l'organisation du tissu urbain à la fin du Moyen Âge, très différent dans le secteur de l'église de Sainte-Madeleine de celui que l'on connaît aujourd'hui.

Céline TRÉZÉGUET

Moyen Âge

Temps modernes

LA ROCHELLE 30 avenue des Cordeliers

Cette opération a été réalisée suite à un diagnostic mené en 2012 sur l'ensemble d'une parcelle initialement occupée par le Mess des Officiers, au 30 avenue des Cordeliers à La Rochelle, et cédée à l'office public de l'habitat de l'agglomération afin d'y aménager un nouveau quartier, avec habitations collectives, parkings souterrains et placettes.

Située directement sur l'ancien bastion des Cordeliers appartenant à l'enceinte construite par Ferry à la toute fin du XVII^e s., la parcelle se localisait à l'arrière de l'ancien couvent des Cordeliers construit au XVII^e s., remplacé par une caserne aujourd'hui Cité administrative.

La localisation dans une zone récemment urba-

Trézéguet, 2014

Trézéguet, C. : *La Jarrie. Place de l'église. Un îlot d'habitation de la fin du Moyen Âge*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime, 2014, 82 p.

Catalo, 2008

Catalo J. : « Cuisines et foyers. Exemple dans la maison urbaine médiévale du Sud-ouest de la France », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 2008, hors-série 2008, p. 223-239.

Hantzpergue, 1988

Hantzpergue P. : Notice explicative de la feuille Surgères à 1/50 000, BRGM, 1988.

Maurin, 1999

Maurin L. : *Carte archéologique de la Gaule. La Charente-Maritime. 17/1*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1999.

nisée sur un terrain militaire supposément peu remanié et l'ampleur des découvertes du diagnostic ont conduit le SRA

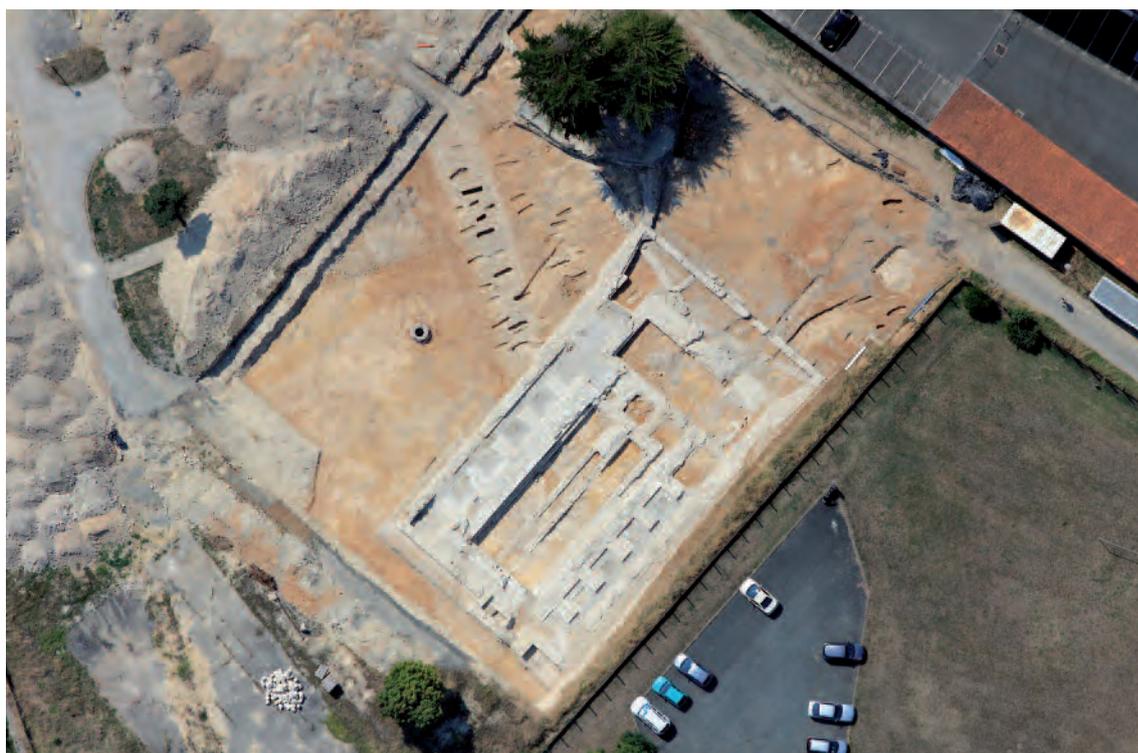


Figure 1 : La Rochelle, rue des Cordeliers, vue aérienne de la zone après trois semaines de fouille (Cliché : J. Rouaux, API photo).



Figure 2 : La Rochelle, rue des Cordeliers, vue d'une portion du secteur B en cours de fouille (Cliché : B. Gissingier).

de Poitou-Charentes à prescrire une fouille archéologique sur une superficie de 3 000 m². Celle-ci a été menée par le service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime entre le 1^{er} août et le 31 octobre 2013 avec un effectif de 10 personnes en moyenne.

Les investigations qui nécessitent parfois de traverser d'épais niveaux de remblais (80 cm à 2,50 m) correspondant pour partie au « corps » du bastion de l'enceinte du XVII^e s., ont permis de mettre au jour un cimetière de datation médiévale, (XIII^e – XIV^e s.), et utilisé peut-être jusqu'au début de l'époque moderne. Les sépultures étaient réparties selon une densité variable mais toujours importante. Par endroits, plusieurs niveaux de sépultures successifs et superposés ont été identifiés. Le nombre totale de sépultures mises au jour sur la fouille, correspondant à plusieurs centaines (527) et étant bien au-delà des estimations les plus hautes réalisées au sortir du diagnostic, il a été décidé, d'un commun accord avec le SRA et l'aménageur, de ne fouiller qu'une partie-test de ce cimetière, qui de surcroît se poursuit au sud, à l'ouest et à l'est de l'emprise.

Les zones mises en danger par les futurs aménagements ont été fouillées, scientifiquement purgées des sépultures menacées. Cet échantillon a été prolongé de telle sorte qu'il formait une bande de largeur variable mais continue de la limite nord du cimetière jusqu'à la limite de fouille au sud. Quelques 290 sépultures ont ainsi été fouillées, avec jusqu'à 5 individus par sépultures (superpositions, réductions). Plusieurs phases d'inhumations semblent se faire jour, mais qu'il est difficile d'établir avec la seule stratigraphie. Une série de trente datations par le radiocarbone est en cours, les résultats prévus pour le milieu d'année permettront de compléter les propositions de répartition spatiale et chronologique issues des observations de terrain. L'étude biologique et taphonomique des squelettes est actuellement en cours, à la charge des anthropologues B. Leprêtre et s. Sève. Toutes les classes d'âges sont représentées, et la répartition par sexe n'appelle pas de remarques particulières. Il s'agit

clairement d'un cimetière paroissial. Quelques données peuvent déjà être énoncées. Les tombes les plus anciennes semblent en majorité constituées de coffres de pierres dressées de champ. Leur regroupement n'est pas attesté, ce type de sépulture semblant se répartir sur l'ensemble de la zone fouillée, alternant avec des tombes au coffrage en matériaux périssables (cercueils ou simples couvercles de bois). Les tombes les plus récentes semblent majoritairement liées à l'usage du cercueil. À noter la présence d'un unique sarcophage de facture

mérovingienne, manifestement en remploi, peut-être assez loin de son emplacement d'origine, et contenant deux individus, un adulte et un très jeune immature. Parfois de très petits immatures, mort-nés ou morts *in utero*, ont été inhumés sur ou sous des tuiles canal.

De très nombreuses épingles de linceuls ont été mises au jour, en liaison avec l'une ou l'autre technique d'inhumation. Le reste du mobilier témoigne de pratiques simples : quelques bagues grossières et standardisées pour la plupart, quelques monnaies médiévales retrouvées dans le comblement ou en rapport avec le défunt.

Par ailleurs les tombes étaient toutes orientées est/ouest, tête à l'ouest hormis un exemple isolé.

Les limites spatiales du cimetière sont atteintes, au Nord, par le biais d'un imposant fossé assez profond, correspondant peut-être à la limite de seigneurie de Fronsac située au nord de la zone fouille. Le remplissage de cette structure excavée contient exclusivement du mobilier médiéval et d'autres sépultures sont venues recréer son ultime comblement. Cependant les tombes ultérieures n'ont jamais débordé cette limite qui devait rester visible dans la topographie jusqu'au moins la toute fin du Moyen Âge.

De rares structures maçonnées correspondent aux restes de l'enceinte conventuelle enserrant des espaces cultivés et labourés, et des jardins et vergers. Une de ces annexes était située en bordure de la clôture conventuelle, en liaison avec les jardins. Elle apparaît sur les plans anciens (postérieurs à 1628 toutefois) et a été intégralement observée à la fouille.

Le bastion n'a pas été étudié plus complètement qu'au cours du diagnostic, car l'emprise ne le concerne pas directement, n'en atteignant aucune limite. Seuls des niveaux de remblais ont été identifiés, exhausant le sol du bastion avant la construction de la poudrière. Ils étaient constitués de remblais de pierraille calcaire et de terres argileuses brassées, contenant parfois des restes humains provenant de sépultures arrachées par l'aplanissement préalable à l'installation de l'ouvrage.

Une structure d'importance a été retrouvée à un endroit attendu ; l'ancienne poudrière du bastion des Cordeliers, construite à la toute fin du XVIII^e s., occupait une position centrale sur le bastion. Elle a été entièrement dégagée, ce qui fut l'occasion de se rendre compte d'erreurs contenues sur les plans d'archives, concernant un bâtiment couramment considéré comme bien connu car détruit au début des années 1970, mais dont le relevé précis révèle des erreurs même sur le dernier plan précis connu, daté de 1871. Sa construction semble post-révolutionnaire mais les archives n'ont livré aucun élément plus précis. Deux phases de construction sont clairement identifiées. Un puits est probablement lié à la seconde phase de construction de l'édifice (XIX^e s.).

Cette opération s'est avérée fort enrichissante sur le plan de la connaissance de ce secteur de la ville de La Rochelle, connu jusque là par les seuls plans, et donc comme souvent mal connu. On peut y saisir les mutations plus ou moins radicales et rapides d'une terre profane vers une terre consacrée (cimetière), religieuse (couvent), puis militaire (bastion puis poudrière), ainsi que la transition d'une zone *extra* à une zone *intra muros*. Seules des investigations complémentaires permettraient de comprendre plus avant l'évolution de cette parcelle, et notamment l'organisation du cimetière médiéval dont l'existence à cet emplacement était également méconnue : les limites du cimetière de Notre-Dame-de-Cougnès.

Bastien GISSINGER

Temps modernes

LA ROCHELLE Projet collectif de recherche : Les céramiques de raffinage dans les ports atlantiques

Les céramiques de raffinage dans les ports atlantiques : interactions économiques en métropole et avec les Antilles entre le XVI^e et le XIX^e siècles.

Faisant suite à différents travaux récents de part et d'autre de l'Atlantique (Normand, 2011, Pauly, 2010, Yvon, 2009) dont en particulier une étude pluriannuelle sur la commune de La Rochelle (Pauly, 2013), la première année d'existence de ce PCR a pour ambition de mettre en commun, à l'échelle transatlantique, les corpus mobiliers ainsi que les données archivistiques relatifs aux céramiques de raffinage du sucre. L'objectif global de cette recherche s'avère être l'identification des approvisionnements céramiques des pôles raffineurs antillais ainsi que de la façade atlantique, leurs interactions concordantes ou concurrentielles.

Afin d'éclairer l'identification et la diffusion de ces productions céramiques spécifiques, différents référentiels sont en cours de constitution : tessonier, inventaire des timbres et marques de potiers, référentiel d'analyses géochimiques, complément d'étude pétrographique. Par ailleurs, la poursuite des études archivistiques ainsi qu'une réflexion sur les techniques de façonnage de ces formes particulières sont menées.

Exportations aux Antilles

Concernant le port de La Rochelle, pour la période allant de 1674 à 1687¹, six mentions explicites d'exportation de céramiques de raffinage à destination des Antilles ont pu être identifiées. Les céramiques embarquées, cônes et pots à mélasse en quantités équivalentes lorsqu'elles sont détaillées, apparaissent très fréquemment accompagnées d'éléments pour chaudières ou pour moulins, ainsi que d'argile crue destinée au terrage des sucres.

La première mention d'exportation, datant de 1674, indique pour destination la Guadeloupe. Or une unique raffinerie

fonctionnait dans l'archipel en 1673, à Baillif dans le sud de Basse-Terre. Les cônes ainsi que les pots à mélasse glacés mis au jour lors de différents sondages à Baillif se révèlent comparables aux productions aquitaines de Sadirac². L'hypothèse d'exportations rochelaises non locales va dans le sens d'une absence de production régionale significative. Ce dernier point demeurant étayé par différents éléments : importations de céramiques bordelaises depuis au moins les années 1680, tentative d'importation depuis l'étranger, argiles locales jugées impropres à la fabrication de céramiques de raffinage.

L'absence de mentions postérieures à 1687 peut s'expliquer par l'essor des ports de Bordeaux et de Nantes, reléguant La Rochelle au second plan.

Façonnage des cônes de raffinage

Les cônes offrent, selon leurs groupes techniques, une surface extérieure lissée ou présentant au contraire différentes traces. Chez les cônes à pâtes blanche à beige, on constate en effet, sur environ les deux tiers inférieurs des pièces, la présence de traces verticales et d'enfoncements qui pourraient correspondre à la pression des doigts du potier. Dans le tiers supérieur, en revanche, la pièce porte les marques horizontales du tournage. L'observation d'une dizaine de pointes à la loupe binoculaire fait effectivement ressortir une différence d'orientation de la pâte et de ses inclusions : horizontale pour l'extrémité de la pointe, celle-ci s'avère ensuite verticale. Une série de radiographie a pu être menée, privilégiant les individus archéologiquement complets. Cependant, sur les six individus considérés, aucun élément particulier ne semble transparaître hormis à la pointe, où un ajout de pâte semble effectué. La question du façonnage demeure néanmoins à approfondir : les cônes de pâte rouge orangée à la surface extérieure lissée présentent une partie interne également très lisse, mais une partie inférieure por-

¹ Les archives étudiées vont de 1646 à 1742. La période incluant les mentions illustre bien le moment de fort développement de l'activité, associé à la mise en place de la politique de Colbert.

² La possibilité qu'un ou plusieurs groupes techniques relativement proches puissent provenir d'autres ateliers girondins n'est bien entendu pas à exclure ; aux petites Antilles aussi bien qu'en métropole.

tant des stries de tournage. On remarque par ailleurs, tous groupes techniques confondus, des stries verticales qui semblent avoir été laissées par un outil à dents ou à griffes, avant la cuisson des cônes.

Les productions à pâtes rouge orangées

L'observation sur différents sites de consommation rochelais de deux groupes distincts de pâtes rouges orangées se renforce : certains groupes techniques paraissent similaires aux productions orléanaises (comprenant aussi bien les cônes que les pots à mélasse à pied annulaire ou poly-podes) tandis que d'autres continuent de poser la question de leur origine, potentiellement hollandaise.

En particulier, les céramiques de raffinage issues d'un contexte premier tiers du XVI^e s. (fossé défensif comblé suite au siège de la ville en 1628) peuvent correspondre aux productions précoces de l'orléanais. Sous réserve des comparaisons géochimique ; ce point interroge à nouveau sur l'émergence de ces céramiques dans l'orléanais, où la première raffinerie attestée date de 1653.

Enfin, l'étude céramologique du site du 3 - 5bis rue du Duc a permis d'identifier, dans des contextes du XVIII^e - XIX^e s., deux nouvelles formes ouvertes présentant le même groupe technique que certains cônes de raffinage, qui ne relèvent donc pas de productions locales. De surcroît, ces formes (jattes) ne présentent pas des profils habituellement rencontrés dans le vaisselier régional. Cette découverte relaie le cas des grandes jattes découvertes place du Commandant de la Motte Rouge (seconde moitié du XVII^e s.) et rue Alcide d'Orbigny (XVII^e s.) ainsi que des petits pots ansés observés aux Dames Blanches ainsi que place Cacaud (non daté).

L'amorce de comparaisons typologiques avec le mobilier fabriqué sur les aires de productions extra-régionales demeure à approfondir, en l'absence actuelle d'une quelconque correspondance. L'orléanais, reconnu pour ses productions à pâtes rouge orangées semble à écarter, peut-être au profit des productions de l'Eure ou de l'Essonne.

Sébastien PAULY

Normand, 2011

Normand E. : « Archéologie et raffinage du sucre à La Rochelle aux XVII^e et XVIII^e siècles. Premier état de la question ». *Archéopages*, 31, 2011, p.46-51

Pauly, 2010

Pauly s. : *Analyses pétrographiques des céramiques destinées au raffinage du sucre de canne. Comparaison de tessons issus de sites antillais et métropolitains*, rapport d'étude, La Rochelle, université de La Rochelle, 2010, 25 p.

Yvon, 2009

Yvon T. : « La provenance des céramiques de raffinage en Guadeloupe, ustensiles indispensables à l'industrie sucrière du XVII^e au XIX^e s. », *Bulletin de la société d'Histoire de la Guadeloupe*, 154, Gourbeyre, 2009, p. 9 -28.

Pauly, 2012 et Pauly, 2013

Pauly s. (Coord.) : *Les céramiques de raffinage du sucre à La Rochelle : caractérisation et variété des approvisionnements de la fin du XVI^e siècle au XVIII^e siècle*. rapports d'activité annuels, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2012 et 2013.

Temps modernes

Époque contemporaine

LAGORD Ancien terrain militaire

Le territoire de Lagord connaît une occupation humaine dès le Néolithique et livre de nombreux vestiges de la période gallo-romaine. À la période médiévale, le village de Lagord s'est développé en périphérie de La Rochelle. Son histoire est étroitement liée à celle de la cité. Les parcelles impactées par le projet d'aménagement correspondent à l'ancien terrain militaire situé sur la commune qui comporta un terrain d'aviation dès le début du XX^e s. L'étendue de ces terrains, l'absence d'aménagement en raison de leur usage militaire

et la position topographique, rendaient possible la découverte de vestiges archéologiques. Cependant seuls une fosse contenant un fragment de tuyau de pipe d'époque moderne, des aménagements liés à l'activité militaire (fosses dépotier et fossés drainant) et des fossés parcellaires correspondant au cadastre actuel furent mis au jour.

Ludovic SOLER

LONGÈVES

Rue des Grands Champs

Mises à part quelques traces fugaces liées à l'époque médiévale ou moderne, le diagnostic réalisé rue des Grands Champs à Longèves sur une surface de 15 000 m² a permis la mise en évidence d'un indice de site significatif daté de la fin du Néolithique moyen ou du début du Néolithique récent. Il se caractérise par un ensemble de six bâtiments sur quatre poteaux bien individualisés. Deux d'entre eux, alignés, peuvent potentiellement marquer une même construction de taille plus conséquente. Au niveau spatial, les empreintes des bâtiments repérés sont dispersées sur environ 2 500 m² mais il est très probable que l'occupation s'étende sur une surface bien supérieure, des aménagements étant présents sur une zone beaucoup plus vaste, à l'image de la structure de combustion n°4 qui a livré l'essentiel du mobilier. Les différents types d'artefacts découverts, céramique, silex, granites, faune terrestre et marine, sont compatibles avec un site d'habitat.

L'intérêt scientifique du site apparaît comme évident au vu du peu de bâtiments connus pour cette période et en raison de leur état de conservation. On notera aussi qu'à l'issue

du diagnostic, plus de la moitié des trous de poteaux reconnus ont pu, en l'absence de recoupement, être attribués à des plans de bâtiments. Cet état indique vraisemblablement une occupation relativement courte dans le temps et un site pour lequel un décapage extensif devrait permettre une lecture aisée de son organisation spatiale. On notera aussi que l'occupation de la rue des Grands Champs s'inscrit dans une commune où deux enceintes du Néolithique récent sont connues, Pied Lizet et l'Angle. Le site s'inscrit donc potentiellement dans les occupations satellites à proximité de ces sites plus monumentaux. Enfin, si l'on peut regretter l'indigence du mobilier mis au jour lors du diagnostic, on rappellera que sur ce type de site, les ensembles importants sont généralement mis en évidence dans des fosses dépotoirs, et que la présence potentielle de ces dernières reste entière à Longèves où seule une surface de 10 % du site a été jusqu'à présent reconnue.

Stéphane VACHER

MURON

Le parking de l'école

Le diagnostic réalisé sur la parcelle ZX 114p sur une surface de 2 400 m² répartis de part et d'autre du parking de l'école. La parcelle sud est accolée à la limite nord de la fouille réalisée par l'entreprise Eveha en 2013. Le diagnostic a montré la poursuite de l'occupation uniquement pour la période antique.

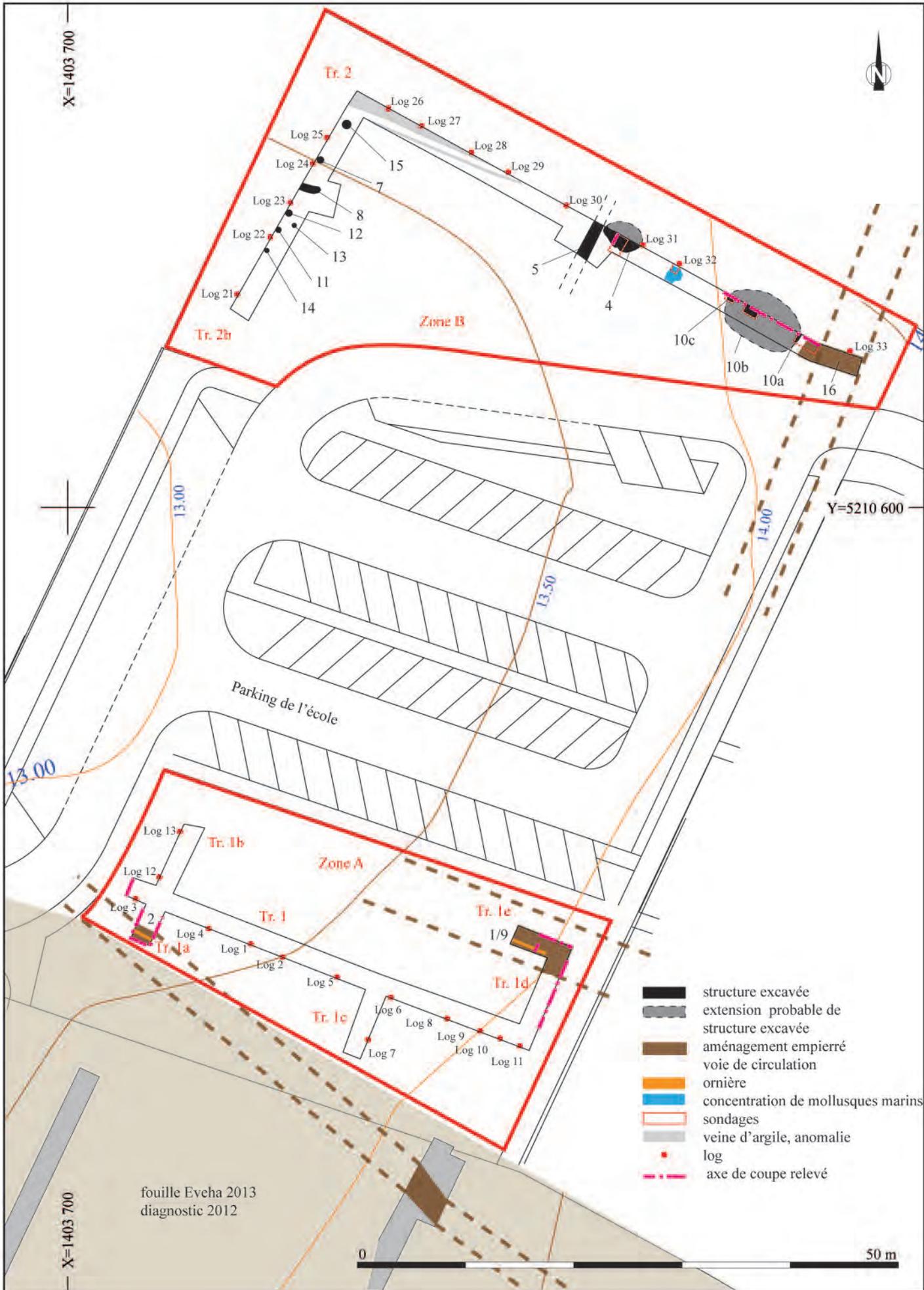
Le site présente une stratigraphie homogène. Le toit du substrat calcaire a été décapé à la période antique, voire antérieurement, pour établir un niveau de circulation. Ce sol sera recouvert dans un premier temps par des apports naturels, certainement des colluvions provenant des petits reliefs présents au nord et au sud. Dans un second temps,

peut-être à la suite d'apports de remblais, l'emprise sera remise en culture. Enfin, lors d'une période très récente, potentiellement lors de la fouille de 2013 et de la construction du parking de l'école, des apports parfois très importants de sédiments, jusqu'à 60 cm, viendront colmater l'ensemble.

Les traces d'occupation mises au jour se caractérisent par la présence d'espaces publics dans un espace urbanisé à la période antique. En premier lieu, on mentionnera la présence de trois voies de circulation potentielles. L'orientation précise de ces aménagements, à l'issue du diagnostic, reste impossible à déterminer avec précision au vu de leurs re-



Muron, photos du côté ouest de la voirie 16 avec ses cinq niveaux de circulation, le sol 5 correspondant au niveau de circulation établi sur le toit du substrat calcaire. Photo n°1 vue zénithale, photo n°2 vue vers l'est (Photos et DAO : Inrap)



Muron, plan de masse du diagnostic avec les trois axes de voirie reconnus (DAO : Inrap)

coupelements uniquement partiels et ponctuels. Une seule voie présente un état unique; la seconde au moins quatre et la dernière, cinq. Pour les deux dernières, les réfections successives alternant des gros blocs de calcaire et des sols damés ont entraîné une surélévation de 50 à 60 cm.

Le reste des structures regroupe pour les aménagements les plus conséquents, deux grandes fosses, la plus importante a au moins 7,70 m de longueur. Elles correspondent très certainement à des caves sous un secteur d'habitation. Dans un cas comme dans l'autre, les sondages qui ont atteint 1,60 m de profondeur par rapport à la surface du sol actuel n'ont pas permis d'atteindre les fonds ainsi que de potentiels niveaux d'occupation. Les autres structures sont plus modestes, petites fosses et trous de poteaux, indiqueraient la présence de constructions en bois et torchis à proximité des voies. Enfin, deux potentiels fossés complètent cet inventaire, leur creusement n'est pas daté mais le com-

blement final apparaît postérieur à la période antique. Le mobilier céramique collecté indique une occupation des I^{er} et II^e s. et quelques éléments du Bas-Empire. On remarquera l'absence de céramiques gauloises. Les autres artefacts regroupent un petit fragment de bracelet en lignite, 9 fragments de verre, 4 objets en bronze, une feuille de plomb, des scories de fer et de bronze. Les 189 objets en fer regroupent essentiellement des clous. Leur présence doit être liée à celle des axes de circulation. Enfin, on mentionnera de la malacofaune, huîtres, palourdes, patelles, moules, couteaux et pétoncles ainsi que de la faune terrestre. Les résultats de ce diagnostic viennent compléter les données issues de la fouille réalisée au sud de la parcelle, notamment en ce qui concerne le réseau de voirie.

Stéphane VACHER

Moyen Âge

PORT-D'ENVAUX Le Priouté, fleuve Charente

Le site immergé du Priouté se trouve dans le fleuve Charente, sur la commune de Port d'Envaux, à 4 km en amont de la zone portuaire alto-médiévale de Taillebourg – Port-d'Envaux. Il fait l'objet de campagnes de fouille et de prospections subaquatiques depuis 2011, qui ont permis, entre autres, de fouiller et d'étudier un premier bateau assemblée (EP1) daté par ¹⁴C de l'époque mérovingienne (680-874 cal AD).

La campagne 2014 a permis de fouiller la moitié d'une seconde embarcation appelée EP2, datée par ¹⁴C entre le milieu du VIII^e et la fin du VIII^e s., ce qui la rend chronologiquement très proche, sinon contemporaine de l'épave EP1.

L'épave est enfouie à l'envers, coque retournée, la proue dirigée vers l'aval ; sa sole exposée à l'érosion ayant pratiquement disparu, il n'en subsiste que les deux flancs. Pour en faire l'étude, deux sondages ont été réalisés de chaque côté de l'épave, en partant de la proue.

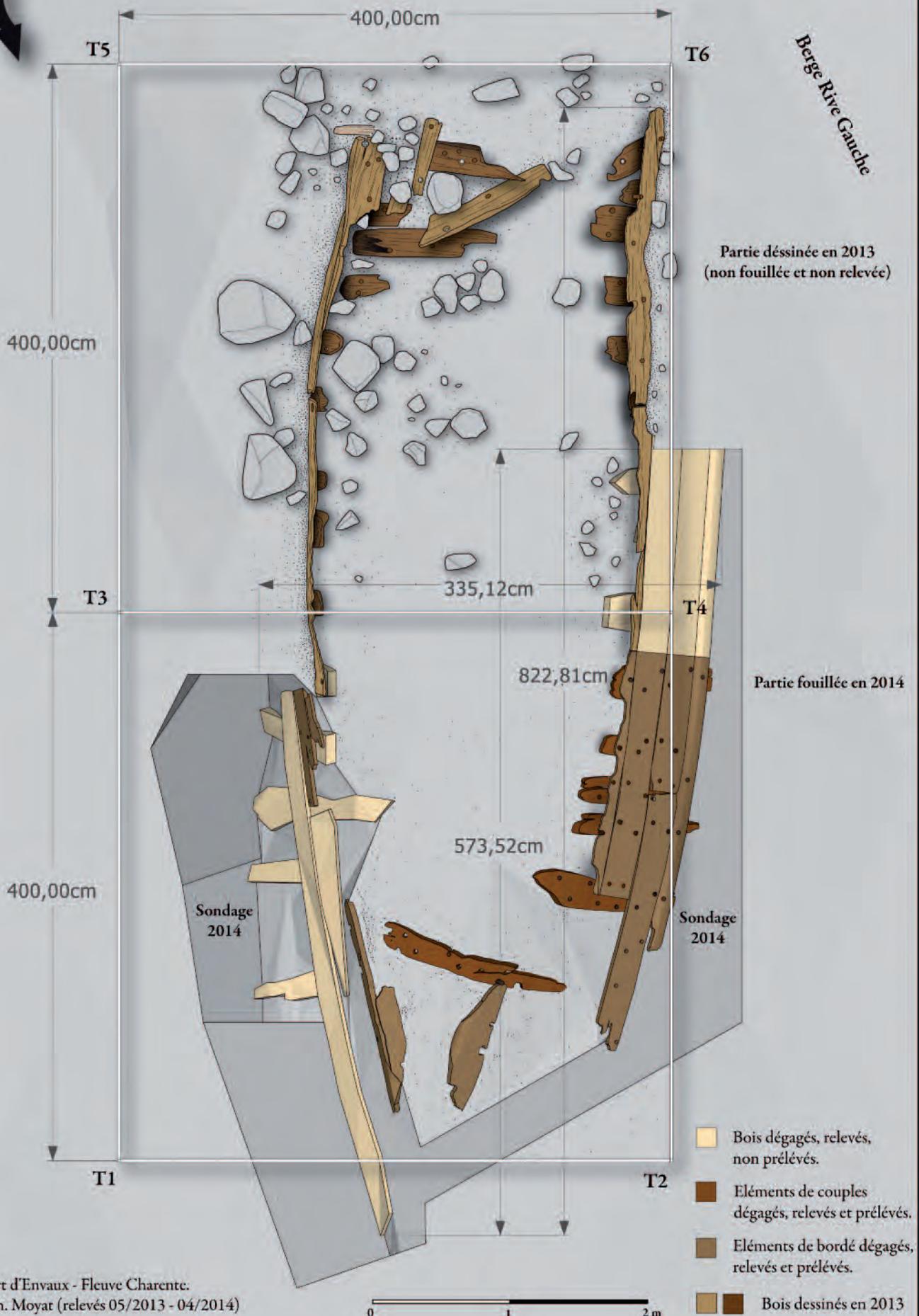
Le relevé a été effectué en deux temps ; sous l'eau, on a d'abord pris des points en x, y, z sur les éléments principaux de l'architecture : éléments des couples (courbes ou plans ? Etant donné leur degré d'érosion, la détermination précise reste impossible pour l'instant), vestiges des bouchains monoxyles coté étrave, et bordages. Ces points ont été intégrés dans le logiciel Autocad Covadis. Ensuite, une partie des éléments dégagés a été remontée en surface où ils ont été dessinés et photographiés afin de compléter le relevé, et dans le but de réaliser une restitution en 3D avec le logiciel Sketchup. Des échantillons ont également été prélevés pour analyse dendrochronologique (en cours par C. Lavier).

Pour le moment, à part l'épave (EP1) du Priouté, il n'a pas été trouvé de comparaisons typologiques directes d'un bateau présentant les mêmes caractéristiques techniques. Elle entre dans la catégorie des bateaux à fond plat dont la rigidité longitudinale est assurée par des bouchains monoxyles. Sa forme générale s'apparente à celle « en ogive » définie par B. Arnold (Arnold, 1992, p. 75), l'avant se terminant en pointe par une étrave, l'arrière étant probablement

tronqué par la présence d'un tableau. La fouille complète de l'épave, avec son relevé complet, nous donnera plus d'éléments de comparaisons ; les flancs d'EP2 étant conservés, contrairement à EP1 qui, en revanche, possède encore sa sole intacte. Nous pourrions donc également avoir des éléments de réponse sur la construction de ces deux embarcations contemporaines, car même si les dimensions des deux bateaux diffèrent, peut-être en raison de leur degré d'érosion, (6,6 m de long pour EP1 contre 8,2 m pour EP2), leur architecture semble pour l'instant très similaire.

Parallèlement à la fouille d'EP2, nous avons poursuivi la prospection systématique à vue en couloirs. Ces investigations ont permis de couvrir cette année 0,27 ha dans la continuité des prospections effectuées en 2013, et de trouver une troisième épave appelée EP3, géographiquement assez proche d'EP2. Sa datation (662-670 cal AD) et les premières observations effectuées sur les parties visibles montrent que ces trois bateaux sont sans doute contemporains et de même conception navale. La forme d'EP3, avec une étrave et sa sole presque plate, comparable à EP1 et à EP2, laisse penser que ces trois embarcations n'étaient pas uniquement destinées à naviguer sur le fleuve, et qu'elles pouvaient également avoir été conçues pour naviguer dans l'estuaire, voire pour longer la côte atlantique.

La campagne de fouille 2014 a également constitué une opportunité pour effectuer un retour sur l'épave EP1 afin d'en prélever des échantillons pour une analyse dendrochronologique qui sera réalisée conjointement avec celle d'EP2. Le choix s'est porté sur deux pièces déjà dissociées de l'épave, assez facile à dégager de la protection mise en place en 2013, et suffisamment représentatives. Ces pièces ont été remontées en surface pour échantillonnage et photos, puis réimmergées et à nouveau protégées. On disposera ainsi de la possibilité de pouvoir vérifier si les deux embarcations (EP1 et EP2) ont bien été construites en même temps, avec les même bois (étude dendrologique), et si elles proviennent du même chantier de construction



EP2 - Port d'Envaux - Fleuve Charente.
 DAO : Ph. Moyat (relevés 05/2013 - 04/2014)

Port-D'Envaux, vue en plan de la partie fouillée d'EP2 pendant la campagne 2014 (DAO : P. Moyat).

navale. Les échantillons sont en cours d'analyse par C. Lavier.

Après quatre campagne de prospection et de fouille subaquatique, le site fluvial du Priouté renferme donc quatre embarcations, dont une pirogue monoxyde datée entre la fin du VIII^e et le milieu du X^e s., et trois bateaux assemblés datés par ¹⁴C entre le milieu du VII^e et la fin du VIII^e s. On peut espérer que les analyses dendrochronologiques en cours permettront de préciser encore ces datations.

L'existence, dans cette portion du fleuve Charente, d'armes, d'une pirogue et de trois bateaux assemblés contemporains, pourrait faire penser que l'on se trouve en présence d'une autre zone portuaire, très proche de celle de Taillebourg -

Port-d'Envaux. Cette donnée pourrait être confirmée par les futures recherches ; on verrait alors se dessiner l'image d'un fleuve jalonné dans sa partie aval de ports de plus ou moins grande importance.

Philippe MOYAT

Arnold, 1992

Arnold B. : *Batellerie gallo-romaine sur le lac de Neufchâtel. Tomes 1 et 2*, Saint-Blaise, Ed. du Ruau, (Archéologie neufchâteloise ; 12 et 13), 1992.

Moyen Âge

PORT-D'ENVAUX ET TAILLEBOURG

Port fluvial du haut Moyen Âge

Dès les années 1970, des découvertes d'armes médiévales sont signalées dans le lit de la Charente à l'emplacement de l'ancien pont de Taillebourg. En 1984, une expertise subaquatique a été menée plus en amont, sur une pirogue découverte par un plongeur local nommé G. François. Cette opération co-dirigée par P. Grandjean et E. Rieth se limita au relevé de l'embarcation, sans procéder à une prospection plus élargie.

En 2001, une plongée effectuée dans le même secteur, au débouché du talweg, au sud du massif calcaire de Taillebourg, a confirmé la présence d'un lieu de franchissement. Une nouvelle pirogue fût mise au jour et une brève campagne de prospection fût engagée. Elle permit de topographier dix pirogues, une épave assemblée, mais aussi d'évaluer le contexte général : nature et topographie du fond, présence de structures et de mobilier, etc.

Devant l'ampleur du site, une prospection thématique a débuté, puis s'est inscrite à partir de 2003 dans un projet collectif de recherche (PCR). Les prospections s'achevèrent en 2010 après avoir recensé six seuils riches en vestiges. C'est donc une portion de fleuve, longue de plus d'un kilomètre qui a fait l'objet d'une prospection systématique, mettant en évidence une occupation datant du haut Moyen Âge tout au long du massif de la Garenne dominant la Charente en rive droite.

Trois secteurs d'occupation sont clairement identifiés: la zone portuaire amont (seuils 1 à 3), la pêcherie (seuil 4) et le point de franchissement aval (seuil 6).

La zone amont est caractérisée par une accumulation d'objets liés à l'activité de pêche, d'armement, d'outils, d'éléments divers et insolites, d'embarcations et de structures. L'étude typo chronologique du mobilier et les datations acquises sur les bois, montrent bien que l'occupation, avérée dès l'époque mérovingienne, s'est développée entre le milieu du IX^e s. et le début du X^e s. Les prospections géophysiques n'ont pas permis de mettre au jour des structures du premier Moyen Âge en bord de berge. Néanmoins, ces investigations ont mis en évidence des traces plus anciennes dans la vallée. La redécouverte d'une vaste *villa* gallo-romaine (mentionnée sur la carte de C. Masse), en limite de la zone inondable et d'un possible axe de communication orienté est/ouest aboutissant au seuil 1 témoi-

gnent, dans ce secteur, d'une activité en lien avec le fleuve dès la période antique.

Des objets importés sont présents et permettent de constater des relations commerciales entre Taillebourg et d'autres centres d'échanges. De forts liens avec le nord-ouest de l'Europe se manifestent par la grande quantité d'objets métalliques de type scandinave datant du IX^e s. comme des épées, des fers de hache, des plombs liés à la pêche ; ou anglo-scandinave des IX^e-X^e s., comme des poids et des éléments de parure.

Les travaux sur le mobilier archéologique métallique issu du fleuve et les datations de bois (pieux, embarcations) ont montré deux phases chronologiques bien distinctes, une phase mérovingienne (VI^e-VII^e s.) avec une représentation faible des éléments marquants, et une phase carolingienne (IX^e-X^e s.) où les témoins de type anglo-scandinave sont présents.

On peut noter que les éléments les plus anciens marquent principalement l'amont du secteur: la francisque datant de la fin du VI^e - début du VII^e s. et les pirogues PG 9 et PG 15 datant du début du V^e - début du VII^e s., sont toutes les trois présentes sur le seuil 1.

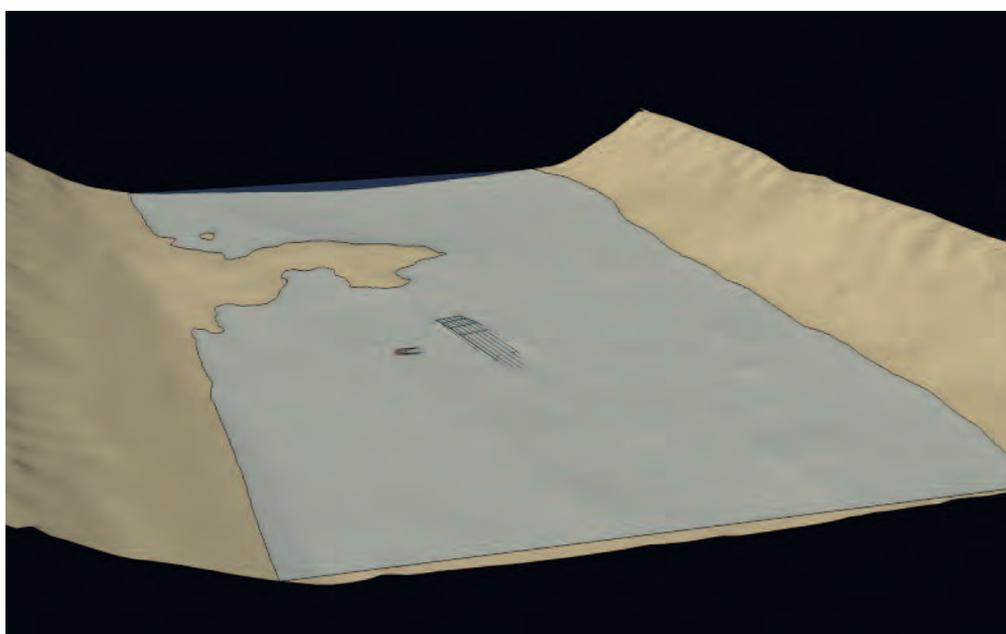
À l'aval, la pêcherie est datée de la période carolingienne et les premières traces de pont sont placées entre la fin du IX^e s. et le début du XI^e s.

L'objectif des prospections engagées à la suite des découvertes de 2001 était l'inventaire exhaustif des vestiges inscrits dans le lit mineur de la Charente, de l'extrémité sud de la Garenne jusqu'au bourg castral de Taillebourg. Ce travail a permis de déterminer les secteurs susceptibles de faire l'objet d'investigations plus poussées dans le cadre de sondages ou de fouilles programmées. Une première fouille, dirigée par Annie Dumont (Drassm), a concerné le pont médiéval de Taillebourg en 2011 et s'est achevée en 2013.

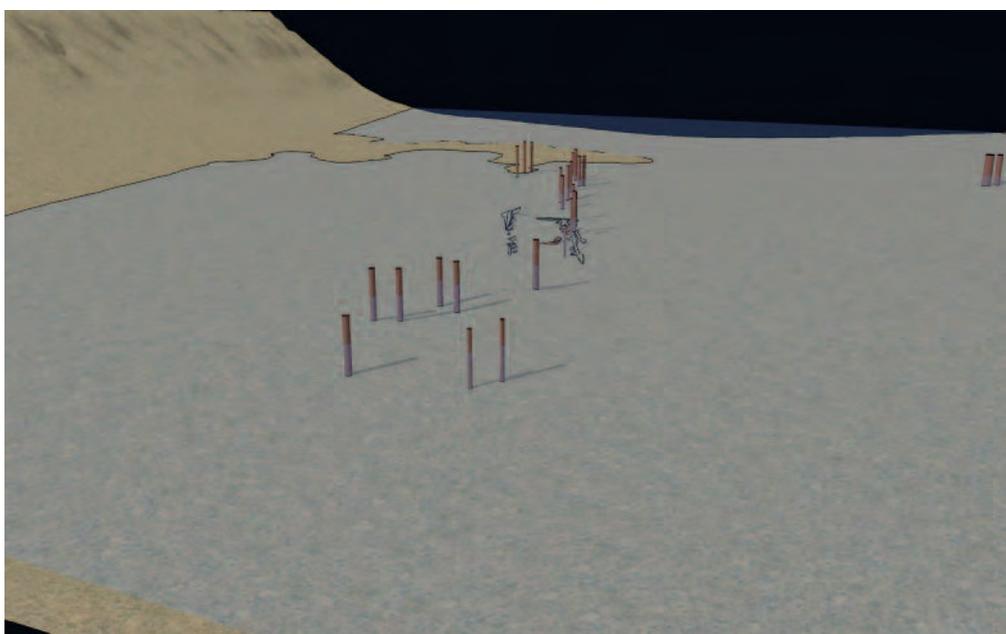
Le second secteur, sélectionné en raison de la densité des vestiges et des questionnements existants, est la zone portuaire amont. Un premier sondage a été engagé sur ce secteur, il concerne le seuil S1. L'ouverture d'une fenêtre à la convergence de trois ensembles archéologiques superposés (les pieux de la structure carolingienne, l'épave EP1 supposée antique et la pirogue PG15 mérovingienne), avait



Etape 1 : occupation de la berge à la période mérovingienne



Etape 2 : échouage du bac et sédimentation



Etape 3 : après désagrégation de l'épave, implantation des pieux à la période carolingienne. DAO P. Moyat.

pour but de fournir une hypothèse taphonique cohérente. L'hypothèse d'un réemploi de l'épave assemblée, au cours de la mise en place de l'alignement de pieux à la période carolingienne, avait été avancée. Eric Rieth, dans la conclusion du rapport de sa dernière campagne de fouille de l'épave EP1, considérait comme probable son réemploi. Ce constat induisait que ce bateau, bien que datant de la fin de l'Antiquité, ait perduré jusqu'à l'époque carolingienne. La proposition d'interprétation du processus de formation de l'épave EP1 formulée par E. Rieth à l'issue de la seconde campagne de fouille a été la suivante : *l'effondrement synchrone des deux flancs « rive gauche » et « rive droite » de l'épave après une rupture du fond de la coque*. Le sondage entrepris au cours de l'opération 2014 livre les mêmes observations : la sole est arasée et les deux flancs sont inclinés vers le chenal. On constate aussi que les pieux traversent le flanc « rive droite » sur sa face interne, c'est à dire après l'effondrement. Si l'implantation avait eu lieu avant, le pieux traverserait le bordé en premier et non pas la membrure. Cette information invalide la mise en place volontaire de l'épave pour un réemploi. D'autre part, le petit nombre de pieux figés dans l'épave (5), leur section de faible diamètre et leur enfoncement réduit (qui ne dépasse pas le bas de l'épave) ne permettent pas de fixer un bateau en bord de berge au regard des forces hydrauliques auxquelles il peut être soumis. Ces implantations n'ont pu avoir lieu que sur une épave déjà « sédimentée ».

Cette « mise en place » accidentelle du bac emporté par une crue, explique aussi le rapport stratigraphique entre l'épave EP1 et la pirogue PG15. Le bac s'est retourné et a coiffé perpendiculairement la pirogue. La longueur de cette dernière est inconnue, mais si l'on se réfère aux exemplaires

connus dans le bassin charentais, elle devait avoir une longueur minimum de 4 m. La partie placée à l'extérieur de l'épave EP1 a probablement disparu ou est en partie conservée dans la couche intermédiaire comme la planche de réparation découverte dans le front de taille du sondage. Les quelques poches de végétaux observés sous ou à proximité de la tête de pirogue ont été piégées dans cet espace fermé.

Le scénario taphonique qui se dégage à l'issue du sondage est le suivant:

Une utilisation de cette portion de berge à la période mérovingienne avec la présence d'épaves monoxyles témoignant d'une occupation sur le long terme. Au cours de cette période ou lors d'un abandon du secteur, l'épave EP1 emportée par une crue, coiffe la pirogue PG15. L'épave EP1 retournée subit l'érosion du courant et se désagrège. La sole disparaît et les flancs se couchent vers le chenal. À la période carolingienne la digue est implantée, 5 pieux traversent le flanc « rive droite » de l'épave prise dans le sédiment. La dernière phase est l'abandon du site vers 920 et l'action d'une érosion fluviale qui nous livre le site dans sa configuration actuelle.

Jean-François MARIOTTI

Mariotti, Moyat, 2015

J.-F. Mariotti, Moyat P. : *Fouille sur le seuil n°1 de la zone portuaire du haut Moyen Âge de Taillebourg - Port d'Envaux (Charente-maritime), 2014*, rapport de fouille programmée, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2015, 76 p.

Âge du Bronze

SAINT-ANDRÉ-DE-LIDON La Coudrée

Prescrit sur une surface proche de cinq hectares, ce diagnostic archéologique concerne l'emprise d'un projet de réalisation d'une réserve de substitution. Les terrains englobent une colline topographiquement située entre 19 m et 22 m d'altitude au centre de l'emprise. À sept cents mètres au nord, le fleuve côtier, La Seudre, s'écoule ; une vallée marécageuse à l'ouest le rejoint.

Treize tranchées ont permis la découverte d'un fossé, au sud-est, creusé dans le substrat calcaire et situé à l'isohypse 21 m. Son comblement présente une couche d'abandon suivie par l'effondrement d'un talus situé sur le côté intérieur. Il a fourni de rares tessons protohistoriques suggérant une hypothétique attribution à l'âge du Bronze. La superposition graphique des différents profils du fossé montre qu'il a été fortement érodé par les labours dans la partie du tracé située entre les isohypses 21 et 22 m. Cette érosion que la culture

de la vigne a sans doute accélérée explique partiellement l'absence de structure observée à l'intérieur de la partie enclose.

Au nord-ouest de l'emprise un fossé orienté est/ouest et un autre perpendiculaire au premier n'ont pu être daté avec certitude. Il semble devoir être mis en relation avec la zone marécageuse et daté d'une période plus récente, époque moderne ou contemporaine.

Marie-Claude BAKKAL-LAGARDE

Bakkal-Lagarde, 2015

Bakkal-Lagarde M.C. : *Poitou-Charente, Charente-Maritime, Saint-André-de-Lidon, La Coudrée*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2015.

SAINT-BRIS-DES-BOIS Abbaye de Fontdouce, le « Cellier »

L'abbaye de Fontdouce, classée monument historique depuis 1958, appartient à des particuliers qui souhaitent notamment réhabiliter le bâtiment habituellement désigné arbitrairement comme « cellier ».

Un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA en vue d'évaluer l'état et la complexité des phases constituant les maçonneries conservées en élévation, d'identifier d'éventuels aménagements bordiers et d'en apprendre davantage sur cet édifice méconnu.

Le diagnostic ne pouvant se substituer à une fouille préventive ou à une réelle étude de bâti, il n'a bien entendu pas pu répondre aux nombreuses questions posées à cette occasion.

Il témoigne cependant de la nécessité d'étudier de manière plus approfondie cette construction, tant concernant ses relations avec le programme architectural global de l'abbaye aux XII^e -XIII^e s., que dans son rapport chronologique avec la clôture de l'abbaye.

Le phasage de cet élément architectural ne peut en outre être précisé par ces seules investigations mais il s'avère qu'au moins trois phases de constructions et de modifications ont contribué à conférer son aspect actuel à l'édifice.

En outre, l'enceinte semble postérieure à l'édification de ce cellier, car elle s'y adosse sans chaînage apparent, laissant supposer un état antérieur de clôture, peut-être en bois ? Les sondages ont montré la présence d'occupation à l'est, ouest et nord de l'édifice, avec des maçonneries associées : possibles sablières, trous de poteaux, sols, médiévaux et modernes.

Aucune investigation à l'intérieur du bâtiment voûté n'a pu être menée ; du fait qu'il était inondé au moment de l'opération et que l'ensemble des niveaux avaient été déblayés jusqu'à la roche avant que l'opération ne débute.



Saint-Bris-des-Bois, la salle voûtée dite « cellier »
(Cliché : B. Gissingier)

Bastien GISSINGER

SAINT-CÉSAIRE La Roche à Pierrot

L'objectif principal de la campagne menée en 2014 sur le gisement de la Roche à Pierrot à Saint-Césaire (Charente-Maritime) visait à redresser la coupe dégagée en 2013 dans les carrés K4 et L4 lors du nettoyage du sondage "KLM" (Fig. 1). Rappelons que ce dernier avait révélé en 2013 la présence d'une structure moderne creusée au pied de la falaise. Compte tenu de la morphologie piriforme de la structure à cet endroit, la partie supérieure de la coupe était en surplomb. Les travaux effectués cette année avaient pour but de prévenir tout effondrement de ce surplomb et des sédiments adjacents. En outre, cette coupe se situant dans une zone où l'archéoséquence est la plus développée, en plus d'être vierge de toute fouille, son recul devait nous permettre de compléter les données acquises en 2013 et de

mieux appréhender la séquence chrono-culturelle du site. Le second objectif fixé pour cette campagne de fouille consistait à réaliser plusieurs sondages sur le plateau surplombant le gisement, afin de vérifier la présence de matériel archéologique dans ce secteur et, le cas échéant, d'évaluer la possibilité d'un éventuel transport de ces objets dans le site depuis ce secteur.

Alors que la zone fouillée en 2013 ne contenait pas de séquence aurignacienne, celle-ci ayant déjà été excavée par F. Lévêque (partie haute de la coupe sagittale), la fouille du carré K4 était d'un grand intérêt puisque ce technocomplexe y était représenté (Fig. 2). Deux ensembles, nettement distincts dans leur composition on ainsi pu être mis en évi-

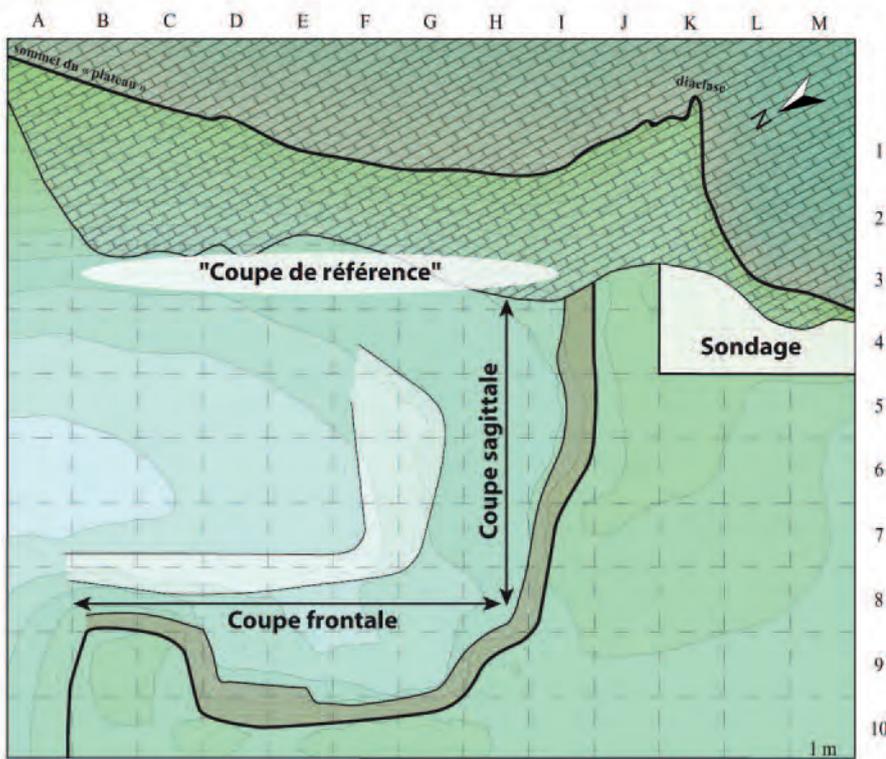


Figure 1 : Saint-Césaire, plan du gisement et localisation des différents locus investis lors des campagnes 2013 et 2014 (DAO : F. Bachelierie).

dence cette année. Si le premier peut être rattaché à l'Aurignacien moyen/récent (unité 16), la question de l'attribution précise du second (unité 17) reste encore à confirmer. Cet ensemble est largement constitué de restes fauniques, en particulier des os longs, des bois de rennes et des côtes de rhinocéros, et ne présente que de rares vestiges lithiques. Pour l'heure, aucun élément ne permet de voir dans cette accumulation, presque exclusive, de restes fauniques l'action principale de carnivores ou un quelconque phénomène post-dépositionnel.

Compte tenu de la rareté des vestiges lithiques rencontrés dans cet ensemble, il paraît indispensable d'élargir la fenêtre de fouille afin de rechercher des éléments permettant de



Figure 2 : Saint-Césaire, vue du carré K4 en fin de campagne (Cliché : F. Bachelierie).

caler le plus précisément possible cet ensemble dans la chronologie interne de l'Aurignacien. Cette question est importante car cet ensemble pourrait être plus ancien que les phases possiblement identifiées dans les séries aurignaciennes issues des fouilles de F. Lévêque. La poursuite des investigations permettrait également de mieux cerner l'origine de cet assemblage.

Sous ces deux ensembles, un niveau riche en vestiges a ensuite été identifié (unité 18). Celui-ci peut être rapproché de l'unité 8 (définie en 2013 sur les deux grandes coupes témoins) et du niveau EJOP de F. Lévêque. En effet, à l'instar de ce qui avait été observé à partir du matériel lithique des anciennes fouilles, cet ensemble présente une composante moustérienne probablement mélangée à quelques vestiges châtelperroniens. En outre, les vestiges lithiques recueillis dans cette unité témoignent de fortes variations dans l'altération des états de surface. L'un des objectifs de la reprise des fouilles sur le gisement de la Roche à Pierrot visait justement à comprendre l'origine du mélange d'industries suspecté au sein d'EJOP.

Or, si le processus principal de mise en place de ce dépôt a pu être mis en évidence (sédimentation gravitaire d'éléments issus de la désagrégation de la paroi associés à des éléments détritiques provenant du plateau), aucune structure sédimentaire permettant de caractériser l'existence d'éventuels processus post-dépositionnels (ruissellement, solifluxion, etc...) n'a été observée à partir des coupes. En outre, les mesures de fabriques enregistrées au sein de ces unités ne permettent pas non plus, du moins pour l'instant, de confirmer l'action de tels processus.

Les sondages réalisés sur le plateau se sont, quant à eux, révélés négatifs ; si l'on fait exception d'un fragment de lame découvert dans une des unités excavées. Aucun indice ne permet donc d'étayer la possibilité d'un apport de vestiges dans l'unité 18 depuis le plateau.

Seule la poursuite de la fouille sur une surface plus importante associée à de nouvelles analyses et observations géo-archéologiques (granulométrie, répartition spatiale fine des refus de tamis, orientation des raccords, etc.) permettront de déceler les potentiels processus post-dépositionnels responsables du mélange d'industries suspecté dans les unités 8 et 18.

François BACHELLERIE

Bachelierie et al., 2014

Bachelierie F., Morin E., Crèvecoeur I., Gravina B., Mallol C., Maureille B. et Rougier H. : *La Roche à Pierrot (Saint-Césaire, Charente-Maritime)*, rapport d'opération de fouille programmée, Drac Poitou-Charentes, 2014, 150 p.

SAINT-GEORGES- DES-COTEAUX

Fief de Mongré, Giratoire RD 137 - 119E3

L'aménagement par le conseil général de la Charente-Maritime d'un giratoire sur la route départementale 137, à la sortie de Saintes en direction de Rochefort, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique. Cette opération porte sur une parcelle de terrain limitrophe au projet d'agrandissement de la zone d'activités des Coteaux sur la commune de Saint-Georges-des-Coteaux où furent menées deux campagnes de sondages mettant en évidence un nombre important de vestiges protohistoriques et antiques (Soler, 2013, Soler, 2012). Les structures mises au jour sur le projet de rond-point confirment l'extension des occupations mises au jour antérieurement. Il s'agit du prolongement d'un réseau de fossés et de structures en creux (fosses) renfermant quelques tessons attribuables à la Protohistoire.

Ludovic SOLER

Soler, 2012

Soler L. : *Établissements ruraux de l'âge du Fer, Sépultures et carrière de calcaire antiques, Extension ZAC des Coteaux Phase 1*, rapport de diagnostic archéologique, Saintes, conseil général de la Charente-Maritime, 2012.

Soler, 2013

Soler L. : *Évolution d'un territoire du 1^{er} âge du Fer au début de l'Antiquité, Extension ZAC des Coteaux Phase 2*, rapport de diagnostic archéologique, Saintes, conseil général de la Charente-Maritime, 2013.

SAINT-HILAIRE- DE-VILLEFRANCHE

Place de l'église

Le projet d'aménagement de la place de l'église de Saint-Hilaire-de-Villefranche (Charente-Maritime) a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Plusieurs fois remaniée, la place aura vu la construction d'une halle transformée en salle municipale, qui fut ensuite arasée, et d'un monument en hommage aux faits de la résistance lors de la seconde guerre mondiale, transféré par la suite en dehors du bourg. Leur présence est attestée par des témoignages oraux et à travers l'iconographie des cartes postales anciennes. En outre, les vestiges de ces constructions ont été repérés lors du diagnostic. D'autres documents d'archives font état de plusieurs cimetières démantelés au cours du XIX^e s. Nous n'en n'avons pas retrouvé la trace. En revanche, le diagnostic permet de constater la préservation de sépultures médiévales à coffrage de pierres protégées par un niveau de remblais sus-jacent. Elles sont elles-mêmes creusées dans des remblais d'époque médiévale dans lesquels on retrouve également de la céramique antique. Celle-ci est à mettre en lien avec les sites connus de cette période, notamment, au nord de la commune. Malgré des observations limitées par l'emprise du diagnostic et la présence de réseaux urbains, un important fossé postérieur aux sépultures, profond de plus de 3 m pour une largeur d'environ 5 m a été mis en évidence. Son orientation suggère l'idée d'un fossé périphérique à l'église et amène à l'hypothèse

d'un creusement réalisé lors de la fortification de l'église au cours des guerres de religion. Il s'agirait alors à ce titre, d'un des rares cas observés archéologiquement dans la région : Angoulins, Genouillé et Marsilly (Briand, 2012, Soler, 2011, Champagne, 2007). À titre d'information complémentaire, une couverture photographique des principaux éléments architecturaux extérieurs et intérieurs (combles, réfections, crypte) a été réalisée.

Ludovic SOLER

Briand, 2012

Briand D. : *Angoulins, l'église Saint-Pierre-ès-Liens*, éd. Archéaunis, 2 tomes, 2012, 544 p.

Champagne, 2007

Champagne A. : *Marsilly, Place de l'église*, rapport de diagnostic archéologique, Saintes, conseil général de Charente-Maritime, 2007, 128 p.

Soler, 2011

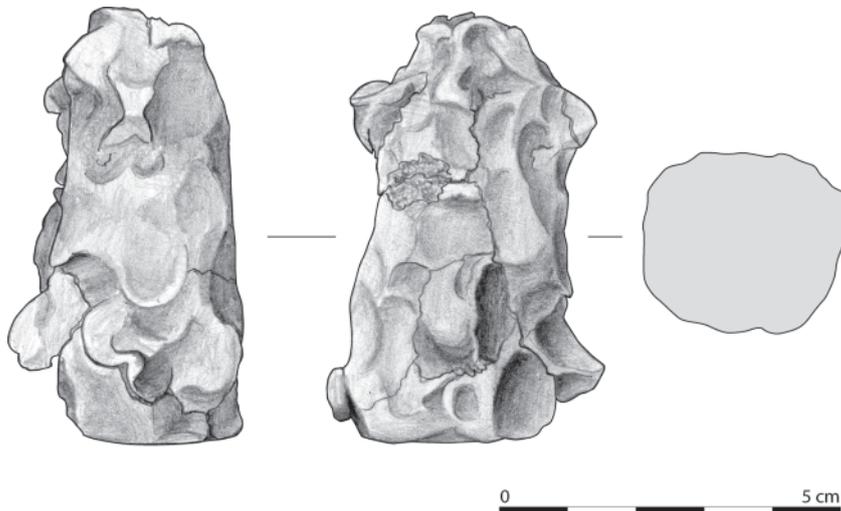
Soler L. : *Genouillé, Place de l'église*, rapport de diagnostic archéologique, Saintes, conseil général de Charente-Maritime, 2011, 55 p.

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

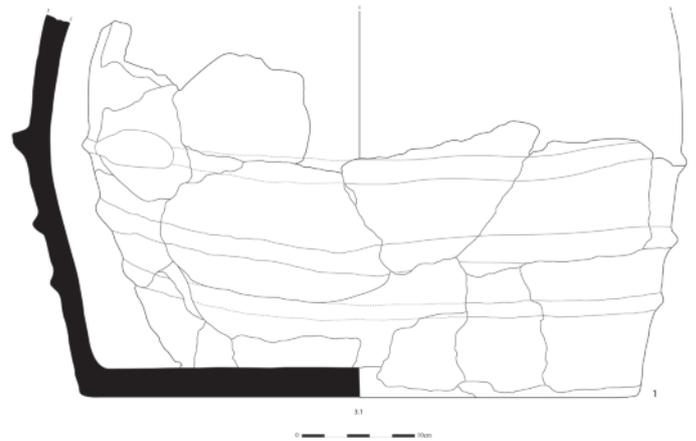
Les Carrés

Ce diagnostic a mis au jour un ensemble de dix structures archéologiques couvrant un large spectre chronologique allant de l'âge du Bronze à l'époque médiévale. L'attribution chronologique des structures repose parfois sur des indices assez faibles. Le résultat principal de cette opération est la découverte d'un dépôt de céramique de l'âge du Bronze Ancien/Moyen. Deux structures fossoyées, de la même époque, complètent cet ensemble de 596 tessons. L'hypothèse d'une occupation domestique semble probable.

Ce dépôt (structure 3) a fait l'objet d'un prélèvement en motte et d'une fouille fine en laboratoire. L'ensemble comprend cinq éléments. Le contenant est formé par le vase 3.1 de 60 cm de diamètre. Des éléments de trois autres vases et une figurine modelée en argile complètent ce dépôt. La structure 4, une concentration de tessons, à proxi-



Saint-Laurent-de-La-Prée, figurine en argile modelée provenant de la structure 3, tranchée 4 (dessin et DAO : M. Coutureau, Inrap)



Saint-Laurent-de-La-Prée, mobilier céramique provenant de la structure 3, tranchée 4, vase 3.1 (dessin et DAO : Ch. Maitay, Inrap).

mité immédiate du dépôt apporte sept nouveaux individus à la série céramique. Le caractère limoneux du sédiment n'a pas permis de distinguer les creusements.

L'étude de cette série permet de préciser l'attribution chronologique à la seconde moitié de l'âge du Bronze ancien ou au début de l'âge du Bronze moyen.

Jérôme DEFAIX

Defaix, 2014

Defaix J. : *Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Saint-Laurent-de-la-Prée*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 62 p.

SAINT-PORCHAIRE

La Roche Courbon

La campagne s'est déroulée du 26 août 2013 au 20 septembre 2013, soit pendant quatre semaines totalisant vingt jours de travail. Elle a été menée par une équipe composée en moyenne de six personnes. La superficie fouillée fut d'environ 200 m². À l'issue de la campagne, toute la zone de fouille a été bâchée et, pour une meilleure protection, les cuves de sarcophages, dont la fouille n'a pas été complète, ont été recouvertes par un tissu géotextile. Le maintien de ces protections est assuré par des pierres.

Le décapage de la terre végétale, sur une stratigraphie n'excédant pas 5 cm, a été effectué à la main. Les structures découvertes ont été entièrement ou partiellement fouillées. Des relevés en plan et en coupe ainsi que de nombreuses photographies ont été faits. Les unités stratigraphiques (US), les structures, les relevés en plan et en coupe et les photo-

graphies numériques ont été enregistrés en numération continue sur des registres séparés (Cf. annexes du rapport). Le mobilier archéologique a été partiellement lavé, trié et conditionné en sacs zippés et dans des caisses, puis stocké dans les bureaux du Château de la Roche Courbon à Saint-Porchaire. L'étude des éléments osseux découverts a été confiée à Ludovic Soler.

La campagne de fouille effectuée en 2013 sur le site du Château de la Roche Courbon a porté sur une surface nettement supérieure à celle ouverte en 2011, soit 200 m² contre 50 en 2011. Nous ne pouvons pas à proprement parler d'« ouverture » de nouveaux secteurs, la fouille étant vue comme un ensemble, mais plusieurs zones ont été concernées par cette nouvelle campagne. Outre un approfondissement du décapage effectué en 2011, un agrandis-



Saint-Porchaire, relevé topographique du site
(Cliché : Y. Olivet, G. Leglet)

Le nivellement de la zone de fouille a été effectué tant vers le nord-est que vers le sud-ouest. Ce choix fut dicté à la fois par la nature du terrain - le site étant encadré par la forêt dans sa partie nord-ouest et par l'éperon rocheux surplombant le ruisseau « le Bruant » au sud-est - mais aussi par la présence de vestiges, et plus particulièrement des cuves de sarcophages, fortement visibles et qu'il nous fallait sans conteste intégrer à la fouille.



Saint-Porchaire, céramique
(Cliché : Y. Olivet, G. Leglet)

L'objectif de cette campagne était d'appréhender plus largement la nature de la zone funéraire découverte, d'en compléter au mieux possible le plan, tout en disposant de fenêtres d'observation plus étendues.

Ainsi, cette campagne de fouille a permis de mettre au jour de nouvelles structures funéraires, nous autorisant à penser que le site possédait une importance plus grande que ce qu'il pouvait paraître lors du décapage effectué en 2011.



Saint-Porchaire, vue générale du site (Cliché : Y. Olivet, G. Leglet)



Saint-Porchaire, sépulture (Cliché : Y. Olivet, G. Leglet)

Six structures que nous pouvons qualifier de cuves de sarcophages, creusées à même le substrat calcaire, ont ainsi pu être ajoutées aux six cuves découvertes en 2011, amenant à un total de douze structures funéraires. À celles-ci se rajoutent trois traces de creusement, que nous pouvons vraisemblablement présenter comme des ébauches de cuves de sarcophages, ainsi qu'une fosse dont la signification et l'usage restent actuellement sujet à diverses interprétations.

L'un des objectifs de cette campagne consistait à préciser la chronologie du site, notamment la période d'utilisation comme zone funéraire, de sa création à son abandon. Si cette datation n'est pas encore clairement déterminée pour le moment - les études au ^{14}C sur les ossements étant en cours - les éléments céramiques découverts nous permettent d'émettre l'hypothèse, peu précise, d'une fourchette allant du haut Moyen Âge jusqu'à la fin de l'époque moderne. La découverte d'éléments contemporains signale une présence anthropique sur le site jusqu'au siècle dernier



Saint-Porchaire, sépulture (Cliché : Y. Olivet, G. Leglet)

mais sans pour autant attester d'un usage funéraire continu. Le site, en tant que lieu d'inhumation, semble être abandonné vers le xvi^{e} s., puis redécouvert au xix^{e} s. lors de l'établissement de charbonnières aux alentours.

Yves OLIVET et Guillaume LEGET

Moyen Âge

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS

La Villa gallo-romaine

La fouille programmée de la villa gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois est conduite, depuis 2011, sous la responsabilité d'un archéologue et des moyens scientifiques et techniques du Département de la Charente-Maritime, associé au soutien financier du Service régional de l'archéologie Poitou-Charentes. Un programme de médiation et de valorisation a également vu le jour, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes de Surgères.

Entre les premiers éléments d'occupation datés du I^{er} siècle (phase I) et le mobilier céramique issu de niveaux archéologiques supérieurs situés à l'intérieur des différents bâtiments datés du haut Moyen Âge, quelques premiers éléments de phasage ont pu être élaborés dès la fouille préventive de 2008. En effet, le mobilier céramique et métallique témoigne d'une première phase d'occupation dans le courant

du I^{er} siècle ap. J.-C (phase I). Des structures en creux et niveaux d'occupations constituent les uniques témoignages de cette première occupation, qui a souffert des constructions ultérieures. Au début du II^{e} siècle, la villa antique est aménagée avec la construction d'un bâtiment résidentiel doté d'une cour centrale et d'au moins un bâtiment d'exploitation (phase II). De nouveaux et importants bâtiments d'exploitation sont construits au III^{e} siècle, dont un comporte une salle de forge (phase III). Par ailleurs, le bâtiment résidentiel est doté d'un ensemble thermal dans son angle sud-ouest. Suite à un incendie ayant touché une partie importante des bâtiments dans la seconde moitié du IV^{e} siècle, une reconstruction de la plupart des salles de la partie résidentielle est opérée (phase IV). La reconstruction de la phase IV, remarquable par l'emploi d'un mortier orangé pour la mise en œuvre des maçonneries, a apporté également des modifications de

l'ensemble thermal. Entre ces grandes phases, nous avons pu observer des agrandissements successifs et des modifications dans l'organisation des espaces.

Succédant à l'occupation antique, la présence de plusieurs murs solins constitués de dalles en calcaire, liées à la terre, a rapidement permis d'entrevoir l'idée d'une installation durant le haut Moyen Âge. La découverte de mobilier céramique au faciès alto-médiéval, plus particulièrement dans les niveaux situés à l'intérieur du bâtiment 2, confirme largement cette première observation. Par ailleurs, une monnaie carolingienne a été mise au jour dans une fosse située à l'intérieur de la partie résidentielle antique. Les murs, dotés d'un appareillage pouvant être considéré comme caractéristique des constructions du haut Moyen Âge, traversent dans plusieurs cas les bâtiments gallo-romains. Dans d'autres cas, ces murs s'installent au-dessus de murs antiques et parfois même ils semblent reprendre des maçonneries anciennes en s'appuyant contre ces dernières. Nous sommes donc en présence d'un phénomène de réoccupation de structures antiques - qu'il existe une continuité ou non - avec dans certains cas d'importantes restructurations du bâti ancien et dans d'autres cas une réutilisation des maçonneries préexistantes.

Les quatre campagnes de fouille conduites depuis 2011 se sont concentrées sur la partie ouest de la pars urbana. Les problématiques de départ s'articulaient autour d'enjeux chronologiques mais également fonctionnels. Il ressort de ces observations un réaménagement des espaces de prestige et de réception identifiés lors des phases d'occupations antiques de la villa (salle à abside, salle 7, galerie). Des murs solins viennent partitionner ces espaces signifiant l'abandon de leur fonction première et la création de petits espaces dont la destination nous échappe encore (lieu d'habitat ou d'activités agricoles et/ou artisanales).

Les premières occupations (phase I) : milieu 1^{er} siècle - première moitié 1^{er} siècle

Les niveaux archéologiques liés à la première phase d'occupation du site se présentent sous la forme d'un sédiment sablo-argileux très compact brun jaunâtre avec des inclusions de graviers calcaire et de charbon. La fouille de ces niveaux lors des années précédentes a montré qu'en dépit d'une sédimentation homogène cette phase pouvait compter plusieurs séquences distinctes. Une telle différenciation a été mise en évidence notamment grâce à la présence de structures en creux qui coupent des niveaux argileux et qui sont recouvertes par d'autres niveaux de même nature. Afin de caractériser avec plus de précision la stratigraphie, une analyse micromorphologique a été commandée au bureau d'études Amélie (Banerjee, 2013). L'étude a été réalisée en 2013 à partir d'un prélèvement en motte effectué par nos soins dans la salle 64. Les résultats montrent que la séquence débute par un niveau d'origine naturelle de 5 à 10 cm d'épaisseur (unité e). Le premier niveau anthropique est un remblai (unités d et c) d'environ 10 cm d'épaisseur sur lequel se développe un niveau de moins de 5 cm d'épaisseur très piétiné et contenant de nombreux résidus anthropiques (unité b). La séquence se termine par un niveau de remblai riche en graviers (unité a) de 5 à 10 cm d'épaisseur. Les épaisseurs de chaque niveau sont données à titre indicatif pour cette séquence mais ne reflètent bien sûr pas la réalité sur l'ensemble du site.

L'état de conservation de la phase I a certes largement été détérioré lors de la construction du bâtiment résidentiel au début du 11^e siècle de notre ère. Pour autant, le mode même de construction de la période antique, alternance de radier et mortier de chaux, a permis de sceller les niveaux antérieurs et donc une certaine forme de conservation.

Au cours des années précédentes, trois séquences ont été distinguées pour caractériser l'occupation de la phase I. Au regard des résultats de l'étude micromorphologique, nous avons conservé ce nombre de sous-phases mais nous avons redéfini les événements les caractérisant.

La phase Ia pourrait être une première phase d'aménagement du site marquée par des structures de type fossé, fosse ou palissade creusées dans l'unité e et dans le substrat. La phase Ib correspondrait à l'abandon des aménagements de la phase Ia. En effet, nous avons observé que les structures identifiées comme appartenant à la phase Ia sont scellées par un niveau de remblai argileux associé à des graviers calcaire. Ce niveau de remblai pourrait être assimilé aux unités c et d de l'étude micromorphologique. La phase Ic serait une deuxième phase d'aménagement du site marquée par le creusement de nouvelles structures de type fosse, palissade ou trou de poteau. Une deuxième phase d'aménagement peut être liée à la présence de l'unité b révélée par l'étude micromorphologique.

Notons ici que le dernier niveau de remblai identifié dans l'étude micromorphologique (unité a) n'a pas été associé à la phase I mais plutôt à la phase IIa car il scelle des niveaux liés à la construction du premier bâtiment maçonné.

La villa du haut Empire : milieu 1^{er} siècle – milieu 3^e siècle

La phase II qui correspond à la construction de la villa est caractérisée par l'installation de maçonneries dont les mortiers sont de couleur jaune clair à beige. Ce sont les premiers murs maçonnés identifiés sur le site. L'étude en plan des vestiges a permis de restituer un ensemble résidentiel d'une superficie estimée de plus de 2000 m², répartie sur trois ailes formant un « U » autour d'une cour centrale d'environ 500 m². Les précédentes campagnes de fouilles ont permis de distinguer quatre séquences (IIa à IId) à l'intérieur de ladite phase II. Les fouilles programmées de 2011 et 2012 sur l'aile ouest du bâtiment résidentiel ont permis de mieux cerner les incidences des travaux réalisés dans le cadre de ces séquences et d'apporter des données fonctionnelles en lien avec les espaces identifiés.

En 2013 et 2014, de nouvelles observations ont été faites concernant l'installation des premières maçonneries. En résumé, sur l'ensemble de l'aile ouest du bâtiment 2, il semble que la construction du premier bâtiment soit suivie d'un apport de terre argileuse qui aurait servi à niveler le terrain après la phase de travaux, en préparation à l'aménagement de niveaux de sol.

Les aménagements de la *pars rustica* : seconde moitié 3^e siècle - milieu 4^e siècle

La phase III correspond à d'importants agrandissements et réaménagements observés sur l'ensemble du site à partir du milieu du 3^e siècle. De nouveaux bâtiments liés à l'exploitation (bâtiments 1 et 4) sont construits au sud et à l'est du bâtiment résidentiel. Le bâtiment résidentiel (bâtiment 2) fait quant à lui l'objet de changements notables notamment dans les ailes sud et est. En effet, un ensemble thermal est construit à l'extrémité sud-ouest du bâtiment et deux absides sont aménagées en saillie au nord-est du bâtiment. Les murs construits lors de cette phase se distinguent par



Saint-Saturnin-du-Bois, vue générale de la fouille (Cliché : CG17)

l'emploi d'un mortier très granuleux et de couleur jaunâtre. Depuis 2008, nous avons pu mettre en évidence quatre séquences : la phase IIIa correspond à la construction et l'occupation des bâtiments 1, 2 et 4 ; la phase IIIb témoigne de destructions ; la phase IIIc correspond à des réaménagements et des reconstructions ; enfin, la phase IIId est liée à une destruction par incendie précisément datée par les monnaies au milieu du IV^e siècle.

Les campagnes de fouille 2011 et 2012 ont montré que, dans l'aile ouest du bâtiment résidentiel, les vestiges archéologiques liés à la phase III se résument à des réfections de niveaux de sol (phase IIIa) et à des niveaux d'incendie (phase IIId) qui témoignent de la continuité d'occupation de cette aile.

En 2013 et 2014, la fouille de la partie sud de l'aile ouest du bâtiment résidentiel a permis de mettre au jour de nouveaux éléments concernant l'aménagement de l'ensemble thermal. La fouille de la salle 13 par exemple, a permis d'observer l'extrémité nord de l'alandier du four situé au sud. En phase IIIa, la salle 13 qui était présente précédemment (phase IIc) est légèrement agrandie vers l'ouest puis scindée en deux parties par la construction de M115 (salle 12 à l'est et salle 13 à l'ouest). L'aménagement de cette nouvelle salle 13 a engendré la destruction d'un mur qui fermait l'espace à l'ouest. Des traces de cette démolition sont présentes dans la salle 8.

La poursuite de la fouille de la galerie portique au niveau des salles 70 et 64 a également permis de mettre au jour un niveau de sol aménagé avec un soin très particulier. Ce niveau de sol est présent dans toute la galerie portique. Ce morphotype de l'époque gallo-romaine caractérisé par une alternance de niveau de préparation, radier de blocs calcaires et niveau de graviers pris dans un mortier de chaux

très dense confère au sol une certaine stabilité en même temps qu'il l'isole des niveaux inférieurs. Cet aménagement assure également une fonction de blocage de l'ensemble de la structure sol. Ce niveau de sol est daté par chronologie relative de la phase III car il sert de niveau de fondation au mur M294 construit en phase IV à l'angle sud-ouest de la galerie (salle 34).

La villa du Bas-Empire, vers une résidence aristocratique ? (phase IV) : seconde moitié IV^e siècle - milieu V^e siècle

La phase IV correspond à une nouvelle phase de reconstruction caractérisée par la mise en place de maçonneries dotées d'un mortier de couleur orangée. Les secteurs 2 et 3 sont particulièrement concernés par de tels changements, alors que les secteurs 1 et 4 reçoivent peu de modifications architecturales tout en poursuivant leur existence.

Dans le secteur 2, le bâtiment résidentiel est marqué par une reconstruction massive, tout en reprenant l'organisation générale de l'état antérieur. De nombreux murs sont reconstruits en s'appuyant sur les arases des murs précédents et de nouveaux murs agrandissent ou délimitent de nouveaux espaces. Le schéma des pièces à enfilade de l'aile occidentale reste inchangé. La galerie périphérique sud est désormais fermée dans sa partie occidentale. Au sud de l'aile ouest, le secteur thermal est agrandi. Par ses caractéristiques de monumentalisation, comme par sa chronologie, l'ensemble de ces modifications s'inscrit très probablement dans un phénomène plus large mis en évidence lors de l'étude des demeures aristocratiques d'Aquitaine (Balmelle, 2001).

Les recherches actuelles nous conduisent à distinguer trois séquences : la phase IVa qui correspond à une phase de

construction/occupation ; la phase IVb qui est une phase de destruction/abandon ; et la phase IVc qui est liée à des reconstructions uniquement observées dans le secteur 2. Les campagnes de fouille 2011 et 2012 ont montré que la grande salle à abside (salle 10) et la salle rectangulaire qui lui est accolée (salle 7), font l'objet d'une réfection massive de leur système de chauffage par hypocauste. D'autre part, il a été mis en évidence que la construction des murs en phase IV était souvent associée à l'aménagement de niveaux de sol en mortier granuleux de couleur orangée.

En 2013 et 2014, la fouille de l'ensemble thermal a permis de préciser la nature des aménagements liés à la reconstruction et à l'agrandissement de ce secteur. Lors de la phase IV, nous assistons à l'agrandissement et à la reconstruction de la partie thermale. En effet, quatre nouveaux murs sont construits au sud des salles 12 et 13. La fouille de la salle 14 a permis d'obtenir de nouveaux éléments concernant la construction du dernier état de l'alandier alimentant le caldarium (salle 13) en air chaud. Il semble que la maçonnerie précédente (F916 et F519) ait été presque totalement arasée et que la salle ait été partiellement nettoyée. Les niveaux d'incendie et d'abandon de la phase IVb ainsi que des fragments du précédent alandier ont été regroupés.

L'abandon du bâtiment résidentiel antique (phase V) : seconde moitié ^ve siècle

La phase V correspond à une phase intermédiaire entre l'abandon des bâtiments antiques et les constructions du début de la période médiévale. La fouille de 2008 a montré que, à l'intérieur du bâtiment 1, de nombreux niveaux de démolition présentent des traces de circulation et des aménagements en surface comme des plaques foyères. Cette phase d'occupation est également visible à travers la présence de trous de poteau sur les dernières arases conservées des murs. Enfin, cette phase correspond également au creusement de nombreuses fosses et fossés de récupération qui ont engendrés de fortes perturbations des phases antérieures. Cependant, cette occupation est encore mal caractérisée.

La phase V comporte deux séquences : la phase Va qui correspond à une phase de démolition et d'abandon de plus ou moins courte durée ; et la phase Vb qui correspond à la continuité de l'installation sur les niveaux de démolition. Les fouilles de 2011 et 2012 ont montré que le système de chauffage de la salle 10 est abandonné (les canaux sont comblés) mais que cette salle continue malgré tout d'être un espace de vie.

La phase V illustre la prise en compte des structures construites antérieures dans la réalisation des nouveaux espaces. Cette phase équivaldrait plutôt à une rupture dans le mode d'habitat qu'à un abandon soudain et définitif. Nous pourrions donc être en présence de destructions ou de réaménagements sélectifs et partiels en fonction des nouveaux besoins en termes de bâti.

En 2013 et 2014, la fouille du secteur sud-ouest du bâtiment 2 qui est très impactée par la présence de structures en creux, a permis de préciser la chronologie de la phase V. Cette phase est d'abord marquée par de nombreux niveaux de démolition. Puis, on note une réoccupation des lieux directement sur ces niveaux ou bien sur les niveaux de sol antiques après que les niveaux de démolition ont été décaissés (phase Va). Enfin, les lieux sont à nouveau abandonnés avant la mise en place d'une occupation de nature complè-

tement différente caractérisée par des structures en creux de type fosses et fossés qui récupèrent certaines maçonneries alors que d'autres sont simplement coupées (phase Vb). Ces structures en creux seront comblées pour permettre l'installation des constructions du haut Moyen Âge.

L'occupation du haut Moyen Âge VI à VIII : ^{vi}e - ^{viii}e siècles

Cette phase est marquée par la construction de murs solins constitués de dalles calcaire liées à la terre et par la réoccupation de certaines salles par-dessus les niveaux d'abandon de la phase V ou bien sur les niveaux de sol antiques après décaissement des niveaux d'abandon.

Plusieurs murs solins sont construits dans la partie sud-ouest de la villa soit en prenant assise sur les arases des murs antiques ou bien à côté des murs antiques sur des niveaux de démolition mais toujours en gardant les anciennes orientations générales.

L'organisation générale en plan des maçonneries constituées de dalles de calcaire liées à la terre souligne une forme de continuité de l'occupation notamment dans le secteur 3 du site. Le secteur 2 du bâtiment résidentiel continue d'être occupé comme en témoigne le phasage des maçonneries. La fouille des niveaux en lien avec ces phases, comme l'étude du mobilier céramique, nous conduit à élaborer une première séquence de construction en phase VI puis une seconde en phase VII. La phase VIII concerne, pour l'instant, plutôt le secteur 3 du site. Enfin, la phase IX correspond à l'abandon des bâtiments, au moins sur certains secteurs.

On constate une rupture dans le mode d'habitat de la villa à partir de la phase VI. De nouveaux niveaux d'occupations pérennisent les structures construites antérieures en y opérant des modifications (salle 7, 10, 24, 25). D'autant que des structures en creux sont installées en suivant l'organisation préexistante.

Les aménagements de cette période se font, dans la plupart des cas, en respectant le plan de la villa antique, mais en modifiant les niveaux internes. En cela, chaque salle présente des modifications internes qui lui sont propres. Dans certains cas, les niveaux antiques sont détruits pour installer des radiers de sols ou des remblais. Dans d'autres cas, les niveaux du haut Moyen Âge sont disposés directement sur des niveaux de sols antiques, sans que des travaux de décaissements aient eu lieu. Cette variété dans la nature même des travaux est peut être due à des différences fonctionnelles des différents espaces nouvellement créés.

La longue durée d'occupation du site nous permet d'apprécier l'évolution du rang des propriétaires et d'appréhender certains caractères de leur domaine. Nous avons également la possibilité d'obtenir une vision dynamique de cet habitat privilégié qu'est la villa de Saint-Saturnin-du-Bois. La qualité de conservation des structures et du mobilier archéologique est autant d'atouts qui nous ont permis de définir au mieux les phases de constructions de la *villa*, puis de l'occupation du haut Moyen Âge. Pour cette dernière période, la fouille archéologique est plus complexe en raison du médiocre état de conservation des vestiges et de la difficulté d'établir des liens physiques entre structures construites et niveaux archéologiques.

Léopold MAUREL et Lucile RICHARD

SAINT-SAUVANT

Place du Marché

La commune de Saint-Sauvant souhaite réaménager la place du Marché, dans le centre-bourg. Il s'agira essentiellement de collecter les eaux de pluie et de modifier le revêtement actuel par la pose de pavés et la plantation d'un arbre. La parcelle se situe sur une terrasse bordée à l'ouest par la falaise dominant le Coran et où est implantée une tour médiévale. À l'est, on note des vestiges de constructions en terrasses surmontées d'habitations modernes mais dont la base est fréquemment d'origine médiévale.

Le SRA a prescrit un diagnostic sur l'ensemble de la parcelle, soit environ 900 m².

L'opération a révélé, au travers de quelques sondages implantés entre les réseaux existants, la présence d'une occupation médiévale tangible, chronologiquement attribuée, grâce à la présence de tessons de céramiques médiévales (XIII^e-XV^e s.).

On note ainsi, au-devant de la tour, des trous de poteaux et de piquets nettement creusés dans le substrat calcaire et en rapport avec un niveau d'épaisseur variable témoignant, sur la majeure partie des deux-tiers nord de l'emprise, d'une occupation médiévale matérialisée par une couche de sédiment noir organique.

La découverte principale consiste en un petit bâtiment comprenant une pièce, peut-être une seconde dans une deuxième phase d'aménagement. Sa fonction est méconnue mais sa superficie est restituée entre 25 et 30 m². Cela n'en fait évidemment pas un espace d'habitat. Il est par contre envisageable d'imaginer ce réduit relié d'une quelconque manière au rempart et peut-être en relation avec une fonction d'ordre défensive.

D'anciennes halles modernes, représentées sur le cadastre de 1818, ont laissé quelques témoins, relevés lors de l'opération, sous forme de maçonneries carrées formant des fondations sur lesquels reposaient des plots de pierre - soutiens de poteaux étayant la couverture.

Vers le sud, la roche affleuraient avant de plonger et des remblais comblaient les dépressions afin de permettre la construction sur la terrasse ainsi créée.

L'opération a donc révélé la présence de ce qu'il est possible d'interpréter comme les restes probables de la basse-cour d'un château, avec des niveaux de circulation extérieurs, des niveaux d'occupation rappelant des « terres noires », des éléments défensifs probables ou avérés et des amé-



Saint-Sauvant, petite construction médiévale, liée à la défense du château ? (cliché : B. Gissingier).

nagements typiques sur poteaux, appentis, etc.

La chronologie semble assez bien cernée, entre le XIII^e et le XV^e s. pour l'occupation médiévale, peut-être au-delà et une conversion en site civil aux XVI^e ou XVII^e s., des destructions au XVIII^e s., avec à cette période la construction d'une halle couverte qui ne sera démolie que dans les années 1950-60.

Bastien GISSINGER

SAINT-SAVINIEN

RD 114, rue de la Gare

Le département de Charente-Maritime, en collaboration avec la commune de Saint-Savinien, envisage la réfection de la voirie menant au cœur du village et qui passe devant l'ancienne abbaye des Augustins. À cette occasion, il a été possible d'explorer quelques parcelles mitoyennes de ce

qui subsiste de cet édifice médiéval attribué au XIII^e s., en vue d'une éventuelle mise en valeur ultérieure.

Plusieurs des tranchées et sondages ont révélé la présence d'éléments en rapport avec l'occupation médiévale et moderne du site religieux et de ses abords directs. Ainsi, des

éléments semblent pouvoir être attribués à une clôture monastique monumentale doublée d'un talus à poutrage interne, d'autres à d'anciens bâtiments abbatiaux démolis au XVII^e ou XVIII^e s. (murs et sols).

De nombreuses sépultures ont été observées (non intégralement explorées) au sein de ce qui fut jadis l'ancien cloître et dont il ne subsiste pas le moindre élément de fondation, les niveaux y ayant anciennement été râpés jusqu'à la roche. Ces sépultures à inhumation sont, quant à elles, et pour autant qu'il a été possible d'en juger au travers de tests ponctuels, intactes. Une monnaie indique le XV^e s. pour au moins l'une d'elles.

L'opération a également permis la mise au jour d'une cave voûtée parfaitement conservée, en grande partie taillée dans la roche, dont l'accès bouché, caractérisé par un grand escalier monumental, a été rouvert après l'avoir été une première fois dans les années 1960 puis remblayé par des matériaux contemporains. Cette construction, alignée sur les bâtiments abbatiaux, semble remonter au Moyen Âge d'après les techniques de construction et les quelques éléments laissés en place lors de la pre-



Saint-Savinien, rue de la gare, entrée de la cave voûtée mise au jour (Cliché : B. Gissinger).

mière excavation et perdura jusqu'au XVIII^e s., date à laquelle la structure fut condamnée et ensevelie.

Bastien GISSINGER

Moyen Âge

Temps modernes

SAINT-SAVINIEN Confluence du Bramerit et de la Charente

Sondages sur le haut-fond de Coulonge-sur-Charente

L'intervention sur le haut-fond de Coulonge-sur-Charente a consisté en la réalisation de sondages. Pour cela, elle s'est déclinée en deux campagnes dont la première s'est déroulée au mois de décembre 2013, puis la seconde en mai 2014.

Découvert lors d'un passage au sonar à balayage latéral par le cabinet Mesuris, suite à la volonté d'établir une bathymétrie du fleuve Charente en vue d'un curage en certains points par le conseil général de la Charente-Maritime, le haut-fond est également visible au pénétrateur à sédiments. Situé en rive droite du fleuve Charente, à la confluence de ce dernier et de la rivière Bramerit, ce haut-fond mesure environ 16 m de long dans le sens d'écoulement de la Charente pour 20 m de large perpendiculairement à la rive. De plan rectangulaire, il s'élève sur environ 3 m de hauteur. Il apparaît entre 1,50 et 2 m de la surface et part en glacis vers le sud-ouest jusqu'à 6 m de profondeur environ.

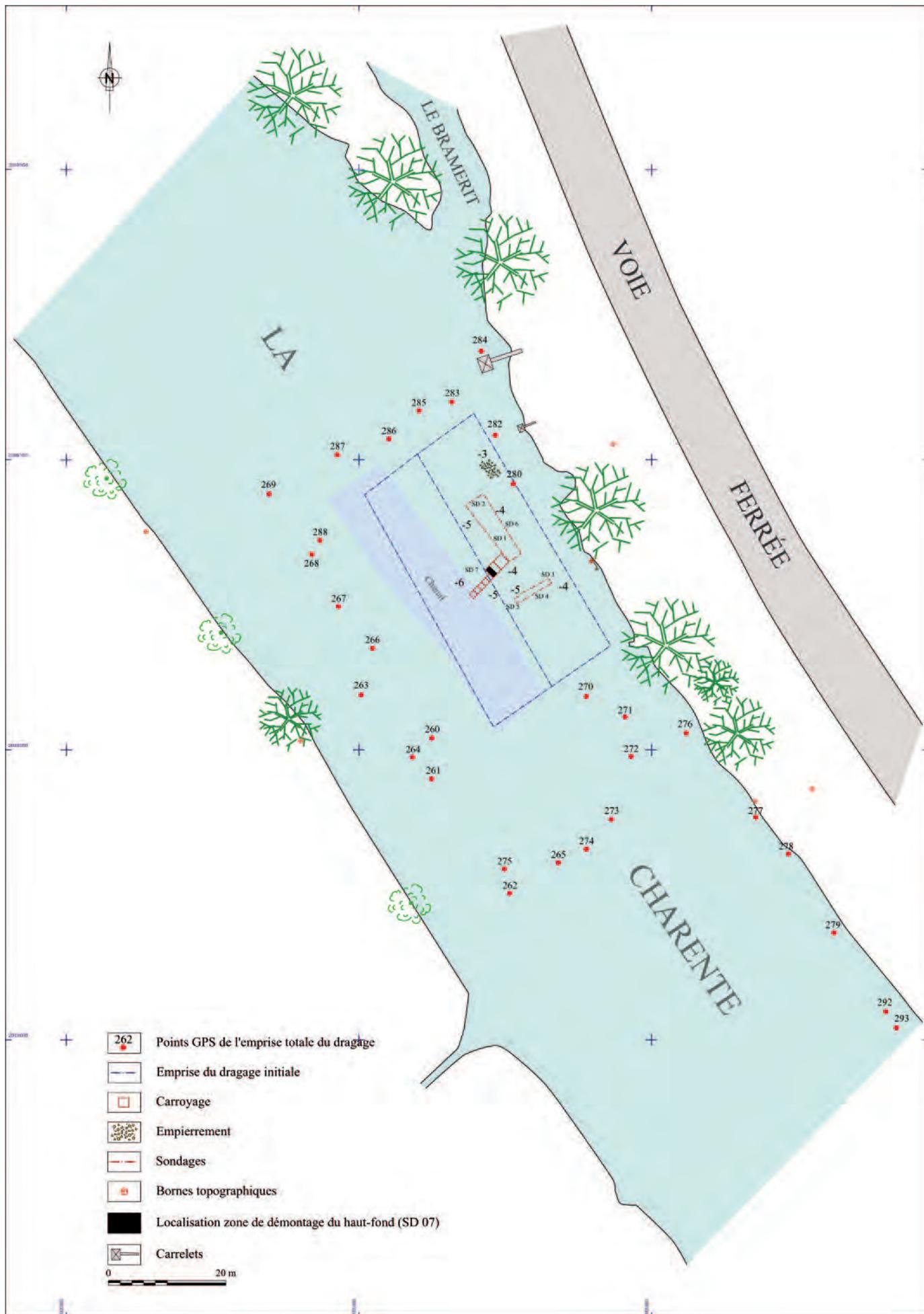
Au total, ce sont huit sondages qui ont été réalisés sur et en amont du haut-fond. Les résultats de ces différents sondages démontrent un haut-fond anthropique de par la composition au moyen de blocs de calcaire alors que le contexte stratigraphique ne se compose principalement que d'alluvions. Parmi ces blocs, nous avons localisé la présence de plusieurs éléments utilisés dans l'architecture : un élément supposé de cornière, observé dans l'US 107, deux éléments pouvant être assimilés à des claveaux (n° d'inventaire Coul-lith-001 et 002), un petit élément avec départ possible de feuillure (Coul-lith-003) et un fragment de dalle (Coul-lith-

004). Ces différents éléments laissent à penser de l'utilisation de blocs d'un édifice en ruine pour réaliser diverses recharges sur ce haut-fond. Ce type d'éléments n'étant pas datable, ils ne permettent pas d'attribuer une datation pour ce haut-fond. Les structures construites en milieu immergé implique un suivi et un entretien régulier, constant. Sans cela, il est évident que ces structures ne résistent pas et se détériorent. Le recours à des recharges est ainsi une solution qui peut être mise en avant ici. Deux UC dans le sondage SD 07 ont ainsi pu être observées: UC 109 et UC 114. Des démontages des blocs qui composent ce haut-fond ont été effectués afin de pouvoir déterminer la présence de pieux de rétention. Cependant, aucun n'a pu être observé. Concernant le mobilier sur le site de Coulonge-sur-Charente, un élément de cruche des XIII^e - XIV^e s. (Coul-009) a été découvert, mais malheureusement hors stratigraphie sur la zone du haut-fond. En dehors de ce tesson, quatre autres ont été datés entre le XVII^e et la fin du XIX^e s. Ces derniers n'ont été découverts que dans des couches d'alluvions, impliquant une érosion d'un ou plusieurs sites en amont. Ils se sont probablement retrouvés piégés dans cette couche de dépôt suite à la construction du barrage de Saint-Savinien en 1968.

Jonathan LETUPPE

Letuppe, 2014

Letuppe J. : *Saint-Savinien (17), Coulonge-sur-Charente*, rapport final d'opération archéologique subaquatique (sondages), Limoges, Éveha, 2014.



Saint-Savinien, haut fond de Coulouge-sur-Charente, plan de et localisation des sondages réalisés.
(Levés topographiques et DAO : Frédéric Lecendrier, Éveha).

SAINT-SEVER-DE-SAINTONGE

Les Champs Guillaux

La commune de Saint-Sever-de-Saintonge souhaite la construction d'une station d'épuration sur un terrain agricole situé au nord-ouest du bourg. Les parcelles concernées, d'une superficie totale de presque 14 000 m², appartiennent au syndicat des eaux de la Charente-Maritime.

Aucune fouille archéologique n'a été menée dans le secteur, mais plusieurs indices datant du Paléolithique à l'époque antique ont été identifiés aux abords directs par prospections pédestre et aérienne.

Ainsi, sur Saint-Sever-de-Saintonge même et dans la commune voisine de Beillant, en plus de traces d'occupation du Paléolithique moyen, plusieurs ensembles d'enclos grossièrement datés de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer ont été identifiés. Par ailleurs, de la céramique gallo-romaine a été prélevée au sud-ouest de l'emprise. La présence d'un grand fossé courbe d'époque indéterminée, situé en limite de secteur et visible sur tous les clichés aériens, est l'élément majeur qui a motivé ce diagnostic, en plus de l'implantation des parcelles en bordure de Charente. Tous ces indices -directs ou non- ont conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique.

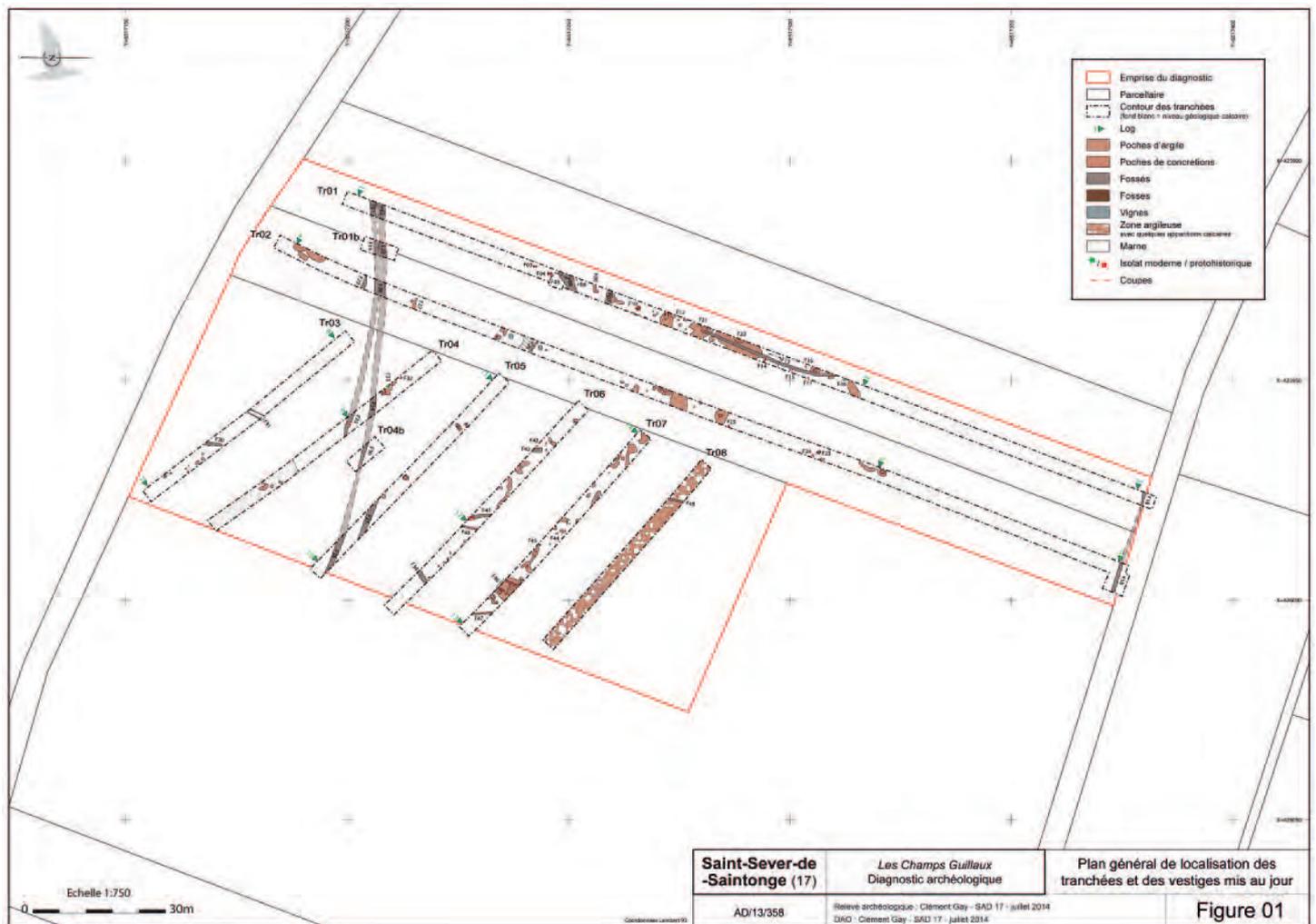
Ce dernier a permis de mettre au jour quelques structures essentiellement composées de trous de poteaux, de fosses

aux dimensions réduites, de fossés et fossés parcelaires et d'au moins une fosse dépotoir. Les poches d'argile naturelles qui perturbent le sol géologique calcaire crayo-marneux semblent avoir été, dans certains cas, exploitées ponctuellement. L'absence de mobilier a malheureusement empêché, dans la majorité des cas, de dater les structures en creux. En revanche, le fossé d'enclos (fig. 01) bordé d'au moins quatre trous de poteaux ayant livré quelques tessons de céramique, ainsi qu'une fosse dépotoir, attestent d'une occupation à l'époque protohistorique.

Le dégagement du grand fossé visible par photographie aérienne n'a malheureusement pas permis de le dater car il est conservé sur une faible profondeur et, dans les différentes zones sondées, il est vierge de tout mobilier archéologique.

Les traces d'occupation anthropique se sont donc révélées assez minces, mais significatives pour les périodes anciennes. Les résultats contribuent à étoffer les connaissances accumulées jusqu'à aujourd'hui sur l'occupation des berges de la Charente entre Saintes et Cognac au cours de la période protohistorique.

Céline TRÉZÉGUET



Saint-Sever-de-Saintonge, plan général des tranchées et des vestiges mis au jour (relevés et DAO : C. Gay, SAD17).



Saint-Sever-de-Saintonge, vue générale du sondage Tr. 01 depuis le Sud et du fossé F 13 dont on voit très nettement le virage vers l'ouest en arrière-plan (mire de 1 m) (Cliché : M. Lebreton et C. Trézéguet).

Trézéguet, 2014

Trézéguet, C. : *Les Champs Guillaux*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, conseil général de la Charente-Maritime, 2014, 71 p.

Baigl, Mialhe, 2004

Baigl J.-Ph., Mialhe V. : *Courcoury (17), rue Schoeffer*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2004.

Baty et al., 2008

Baty P., Defaix J., Mialhe V. : *Chaniers (17), Chez l'abbé-Rue des Merisières*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 2008.

Burnez, Bouchet, 1996

Burnez Cl., Bouchet J.-M. : « Les Orgeries (Courcoury-Charente-Maritime). La vallée de la Seugne de Saintes à Pons pendant le Néolithique et le Bronze final », *Recherches archéologiques en Saintonge et Aunis*, 1996, p. 7-36.

Henriet, 2005

Henriet J.-L. : « Charente-Maritime. Dompierre-sur-Charente, Cherac, Saint-Sever-de-Saintonge », *Bilan scientifique de la Drassm 2003*, 2005, p. 133.

Henriet, 2004

Henriet J.-L. : « Prospections archéologiques subaquatiques dans la Charente. Chaniers, Brives-sur-Charente (Charente-Maritime) », *Bulletin de liaison et d'information de l'AAPC*, 33, 2004, p. 41.

Maurin, 1999

Maurin L. : *Carte archéologique de la Gaule. La Charente-Maritime*. 17/1, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1999.

Mialhe et al., 2008

Mialhe V., Landreau G., Pichon M. : *Chaniers (17), Pièce des Sept Journaux*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2008.

Mille et al., 2000

Mille P., Gineste M.-Ch., Texier P., Galibert P. : *Dompierre-sur-Charente / Chérac (17), RN 141 Aménagement à 2x2 voies entre "Les Breuils" et le département de la Charente*, rapport de diagnostic archéologique, AFAN, 2000.

Temps modernes

SAINT-XANDRE Fief des Dompierres phases 02 et 03

L'extension de la ZAC du Fief des Dompierres à Saint-Xandre (Charente-Maritime), a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique portant sur 10 hectares de surface du projet d'aménagement (Phases 2 et 3). En effet, plusieurs opérations de diagnostic (Vacher 2003, Gissinger 2011, Maurel 2011) et de fouilles (Maurel 2008), ont permis de mettre en évidence des occupations du haut Moyen Âge et protohistoriques importantes et situées à proximité. Malgré une potentielle extension de l'habitat du site du Champs des Bosses, seuls deux tessons de céramique s'en font l'écho en limite nord de l'emprise du diagnostic. Les autres vestiges identifiés se limitent à des fossés parcellaires modernes et à des fosses sub-contemporaines.

Ludovic SOLER

Gissinger, 2011

Gissinger B. : *Saint-Xandre, Fief des Sauzaies*, rapport de diagnostic archéologique, Saintes, conseil général de la Charente-Maritime, 2011, 102 p.

Maurel, 2008

Maurel L. : *Saint-Xandre, Le Champs des Bosses. Un habitat rural et des inhumations du haut Moyen Âge (Charente-Maritime)*, rapport final d'opération de fouille préventive, Saintes, conseil général de la Charente-Maritime, 2008, 3 vol.

Maurel, 2011

Maurel L. : *Saint-Xandre, ZAC du « Fief de Dompierre*, rapport de diagnostic archéologique, Saintes, conseil général de la Charente-Maritime, 2011, 54 p.

Antiquité

Moyen Âge

SAINTES Rues de la Poste, des Messageries, Victor Hugo et ruelle Port Mouclet

Le diagnostic archéologique rue de la Poste, rue des Messageries, ruelle Port Mouclet, rue Victor Hugo à Saintes est lié à des travaux de réfection de voirie et d'enfouissement des réseaux. La zone touchée par les travaux correspond au cœur historique de Saintes antique et à l'angle interne nord-est des villes fortifiées du bas-empire et du Moyen Âge.

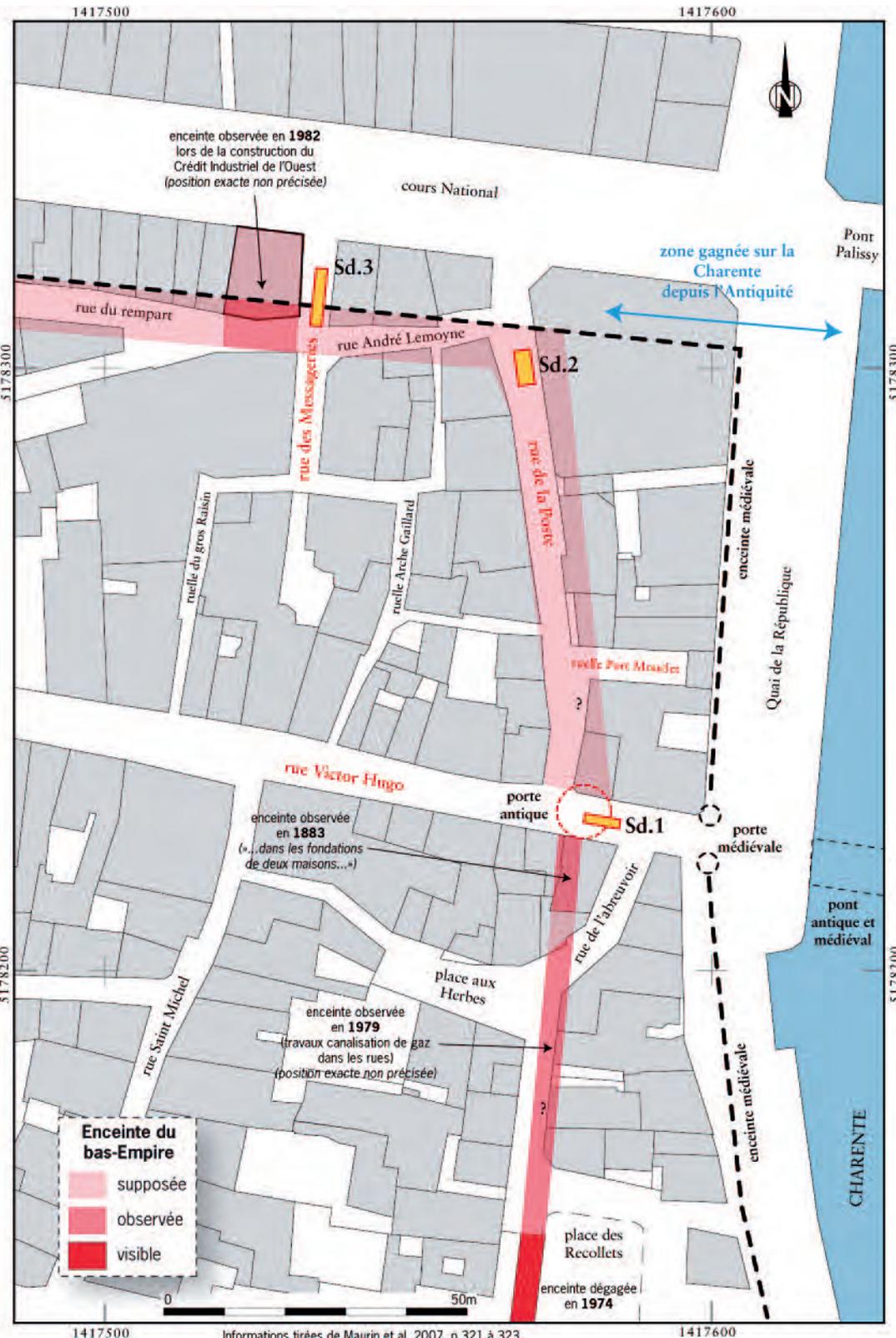
Quatre sondages étaient prévus dans la prescription de l'État mais seulement trois ont pu être réalisés en raison de contraintes liées aux différents réseaux (eau, gaz, EDF...) (voir fig.)

Rue Victor Hugo

Le sondage intervient sur l'axe majeur de la ville antique (arrivée de la *via Agrippa* depuis Lyon) permettant l'accès au pont reliant les deux rives. Il était susceptible de recouper le rempart du bas-empire et/ou des aménagements qui lui étaient associés (porte ?). Aucune maçonnerie liée à l'enceinte du bas-Empire n'a été mise au jour. Le sondage (prof. max : 2,50 m) a simplement révélé une succession de remblais, peut-être partiellement liés à des niveaux de circulation médiévaux, dont le plus ancien livre des éléments de mobilier attribuables au XIII^e s. Deux fondations de murs peuvent être attribuées à des constructions médiévales/modernes (caves ? façades ?).

Rue de la Poste

Ce sondage correspond au raccordement théorique des



Saintes, rues de la Poste, des Messageries, Victor Hugo et ruelle Port Mouclet, plan de localisation des enceintes (DAO : L. Grimbert, P. Texier).

fortifications antiques et médiévales dans l'angle nord-est de la ville.

Aucune trace des fortifications n'a été observée. Le sondage (prof. max : 2,50 m) a simplement révélé un remblai très organique qui livre des éléments de mobilier situés entre le ^x^e et le ^{xiii}^e s. Deux fondations de murs peuvent être attribuées à des constructions médiévales/modernes.

Rue des Messageries

Ce sondage se trouve dans un contexte similaire à celui de la rue de la Poste, dont il est proche. Il était susceptible de mettre en évidence le tracé des fortifications antiques et médiévales qui, sur ce côté de la ville, ne forment théoriquement plus qu'un.

Le sondage (prof. max : 3 m) n'a révélé qu'une succession de remblais très hétérogènes dont le plus ancien ne remonte pas au-delà de la fin du Moyen Âge (^{xiv}^e/^{xv}^e s.). Ce contexte stratigraphique permet de supposer que le sondage se situe dans l'emprise des anciens fossés médiévaux et que les fortifications se trouvent légèrement au sud.

Ruelle Port Mouclet

L'emplacement prévu pour ce sondage pouvait recouper le tracé de l'enceinte du Bas-Empire. Des éléments médiévaux étaient également susceptibles d'être mis au jour puisque la ruelle donnait sur une poterne permettant l'accès direct au fleuve et à un quai de déchargement. Mais ce sondage n'a pas été réalisé du fait de la présence de réseaux.

Laurent GRIMBERT

Grimbert, 2014

Grimbert L. : *Saintes (Charente-Maritime), Diagnostic archéologique, rue de la Poste, rue des Messageries, ruelle Port Mouclet, rue Victor Hugo*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014.

Maurrin et al., 2007

Maurin L., Robin K., Tranoy L. : *Carte archéologique de la Gaule, Saintes (17/2)*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, (coll. Carte archéologique de la Gaule), 2007, 439 p.

Antiquité

SAINTES 118, rue de la Boule

L'opération de diagnostic archéologique est réalisée en amont d'un projet de construction d'une maison individuelle. Le terrain concerné par le diagnostic est localisé à l'angle formé par la rue des Santones au sud et la rue de la Boule située à l'ouest. Le terrain se présente sous la forme d'une parcelle étroite et rectangulaire qui s'étire d'est en ouest. L'emprise de l'opération est située en rive gauche de la Charente, dans le secteur nord de la ville actuelle, au sein d'un quartier résidentiel. Le terrain présente une très légère pente qui s'accroît vers l'est en direction de la vallée de la Charente.

Cette opération permet de compléter modestement les données sur l'occupation septentrionale dans ce secteur de la ville de Saintes au cours de la période antique.

Le site, mis au jour au cours de cette opération de diagnostic archéologique, s'intègre au sein des découvertes avoisnantes. Deux voies sont reconnues et forment un carrefour

en limite méridionale du terrain. L'axe orienté est/ouest semble le plus ancien et se rattache à une occupation sporadique illustrée par deux structures en creux. Le mobilier céramique retrouvé dans ces premiers niveaux offre une datation située aux premières décennies de notre ère. Cette première voie bénéficie d'un nombre conséquent de recharges et de rechapages successifs. À l'inverse, l'autre voie, orientée nord/sud, est composée d'un seul niveau uniforme. Cette dernière semble être implantée dans un second temps. Un bâtiment est édifié à l'angle nord-ouest formé par les deux voies. Très arasées, les maçonneries ne sont conservées qu'au niveau des fondations. Une galerie se développe en façade du bâtiment. En arrière de cette galerie, deux pièces au moins composent le reste de l'édifice. Cette seconde phase d'occupation ne semble pas perdurer au-delà de la seconde moitié du ⁱ^{er} s. de notre ère.

Emmanuel MOIZAN

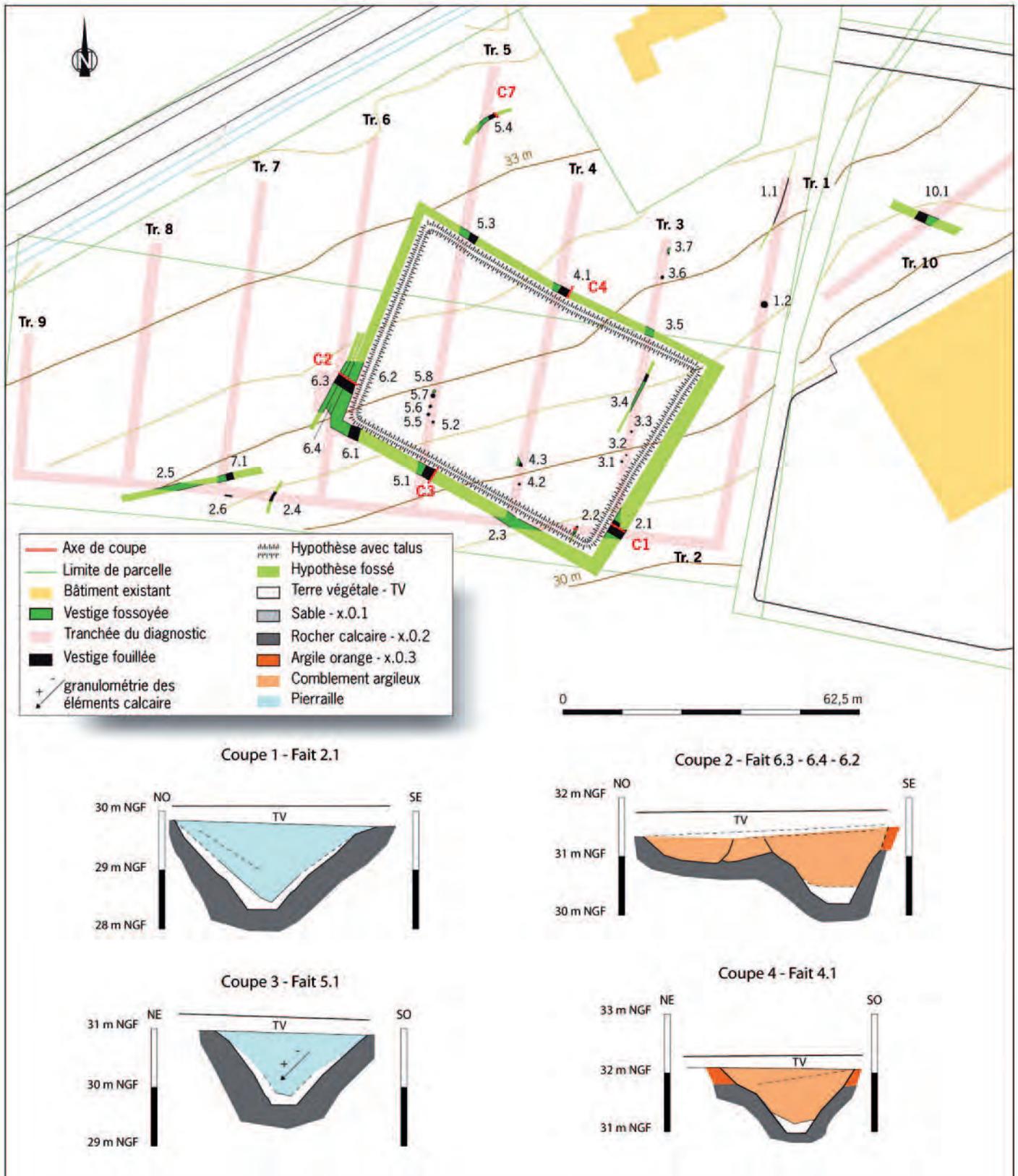
Protohistoire

SAINTES 3 rue des Perches

Située à la périphérie de la ville, l'opération a été effectuée en amont d'un projet d'extension d'un bâtiment de la société SCAR Centre, au 3 rue des Perches à Saintes sur les parcelles 104, 152, 155, 156 et 165 de la section ZR, représentant une surface totale de 29 000 m² à sonder.

À partir de dix tranchées, correspondant à une ouverture

de 1 726 m², l'opération a mis au jour une occupation laténienne dont l'activité n'a pu être réellement définie. Sommes-nous en présence d'un espace à caractère culturel ou d'un habitat de type ferme? Les vestiges correspondent à des structures fossoyées dont une structure principale a pu être découverte sur sa totalité. Il s'agit d'un enclos rec-



Saintes, 3 rue des Perches, plan et profils des tranchées et des vestiges archéologiques sur le fond de plan de l'aménageur (DAO : Cabinet géomètre expert E. Mechain, V. Mialhe, Inrap).

tangulaire, de 65 m x 50 m de côtés, matérialisé par un fossé de 2 à 3,5 m de large sur 1 à 1,5 m de profondeur. La structure fossoyée dessine un profil en V à fond plat et doit comporter sur son bord interne, un talus délimitant un espace de 2 400 m² aménagé en son intérieur par des poteaux et des palissades. Les vestiges fossoyés en périphérie de cet édifice peuvent être mis en relation avec ce dernier,

il s'agit de fossés, de fosses et d'un puits. Si l'opération n'a pas permis de mettre en évidence la fonction exacte du monument, elle a cependant livré un important lot de vaisselle bien représentatif de la fin de la période laténienne LTD1/LTD2 avec une forte proportion de pâte fine sombre.

Vincent MIALHE

Le projet de construction d'un vaste entrepôt sur la commune de Saintes a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique sur près de 16 hectares dans une zone fortement occupée depuis le Néolithique jusqu'à l'Antiquité ; ce qui a pu être mis en évidence dans les tranchées de sondages.

Le terrain concerné, au lieu-dit Les Perches, est une butte délimitée par trois petits vallons. Le sommet est marqué par des phénomènes d'érosion importants alors que l'accumulation de sédiments dans les vallons a recouvert un plus grand nombre de structures. Malgré tout, les vestiges archéologiques retrouvés se répartissent sur l'ensemble du terrain.

Deux fossés bordiers d'une portion de voie antique (dont la présence était suggérée par les prospections et par les opérations antérieures) furent mis au jour. Cet axe de circulation est à mettre en relation avec des agglomérations secondaires situées au sud de la ville antique. Deux autres fossés correspondraient à une voie antérieure à l'Antiquité.

Quelques vestiges de l'âge du Fer furent retrouvés. La structure la plus significative est une fosse dépotoir contenant les fragments céramiques d'au moins 8 individus (vaisselle de table, stockage, cuisson). Le mobilier est datable du 1^{er} âge du Fer.

La majorité des vestiges se rattache au Bronze ancien avec des structures contenant un important corpus céramique. Leur association directe avec du mobilier lithique est intéressante dans la mesure où l'industrie lithique de cette période reste à caractériser. Malgré les limites du diagnostic, une occupation de type habitat est suggérée (trous de poteaux, fosses, type de mobilier). Elle est associée à des aménagements en fond de vallons qui restent à définir mais ayant fonctionné en alternance avec des périodes de dépôts sédimentaires relatifs à des écoulements d'eau anciens et des périodes d'arrêt de ces dépôts.

Si la présence d'un habitat de l'âge du Bronze reste hypothétique, l'extraction de sable et d'argile issus de poches naturelles situées sur le plateau est avérée pour cette période. La fonction secondaire en tant que fosse dépotoir est à mettre en relation avec cette hypothétique présence d'habitat à proximité immédiate dans l'emprise du diagnostic.



Saintes, les Perches, vase du Bronze ancien retrouvé au sein du comblement d'une fosse d'extraction d'argile (Dessin et informatisation : C. Pouget, CG 17).

Enfin, l'attribution chronologique de la très grande majorité des structures situées dans les vallons, les conditions de dépôts sédimentaires et leur situation précise dans l'histoire des comblements restent à définir. L'hypothèse de passerelles permettant de franchir ces vallons est posée.

Ludovic SOLER

Soler, 2014

Ludovic SOLER, *Les Perches à Saintes, Occupation du Bronze ancien, Vestige de l'Age du Fer et Voie antique*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, conseil général de la Charente-Maritime, 2014, 2 Vol., 182 p.

SAINTES

Rues Galliéni et Denfert Rochereau

Dans le cadre de la mise en œuvre de conteneurs pour les ordures ménagères par la ville de Saintes, le SRA a prescrit différentes phases de diagnostics archéologiques à l'emplacement des futurs conteneurs.

Il s'agit ici de la dernière phase pour la rive droite, la phase 4 qui fait suite aux phases 1 (Baigl, 2013) et 2 et 3 (Nibodeau, 2013). Elle ne concerne que deux emplacements, le 39, rue Galliéni et le 40, rue Denfert Rochereau. Tous les deux sont situés à proximité de la gare, dans un quartier *a priori* reconstruit dans les années 1950 suite à sa destruction lors d'un bombardement en 1944.

Les deux sondages n'ont livré aucun indice archéologique. Seuls des niveaux de remblais sont présents et paraissent sans aucun doute être en relation avec les nombreux et différents réseaux.

La seule information qui pourrait être intéressante est que le sous-sol géologique semble caractérisé par un calcaire blanc alors que la carte géologique ne donnait que la présence de remblais pour cette zone.

Sylvain GUILLIN

Antiquité

SAINTES

7, rue de l'Alma

L'opération de diagnostic menée au 7 rue de l'Alma permet de confirmer l'extension de la nécropole retrouvée au sud et fouillée en juillet et août 2013 (Fouille Inrap menée par A.Tassin). Les premières observations attestent de façon similaire la présence d'inhumations en fosse. Au total, 14 sépultures ont été reconnues. La majorité des inhumations ont été identifiées dans le secteur occidental de l'emprise. Une limite nord/sud de la zone sépulcrale semble se des-

siner dans la partie médiane du terrain. Aucune sépulture n'a été retrouvée à l'est. Enfin, le mobilier récolté permet de rattacher l'occupation à une période comprise entre les 1^{er} et 11^e s. apr. J.-C. Cette opération archéologique confirme la vocation funéraire de ce secteur de la ville de Saintes au cours de l'Antiquité.

Emmanuel MOIZAN

Antiquité

SAINTES

7, rue de l'Alma

Une équipe d'archéologues de l'Inrap a mené, entre le 8 septembre et le 7 novembre 2014, une fouille préventive sur une parcelle de 613 m² dans le quartier ouest de la ville de Saintes, dans le cadre de la construction d'une maison individuelle.

Le site, en périphérie de la ville antique de *Mediolanum*, fait partie d'une importante nécropole gallo-romaine ici caractérisée par quelques incinérations et de nombreuses sépultures à inhumation, dont des sépultures doubles et une sépulture multiple.

Cette intervention fait suite à une première campagne de fouille réalisée l'été 2013 sur la parcelle contiguë au sud et qui avait déjà mis en évidence la vocation funéraire de cet espace périphérique au cours de l'Antiquité.

La fouille conduite cette année a permis d'identifier et de fouiller 100 sépultures. Toutes ne sont pas complètes en raison de nombreux recoupements et perturbations postérieurs. Les premiers résultats de cette intervention tendent à indiquer que nous sommes en présence d'un espace fu-

néraire utilisé comme tel sur une période relativement longue.

Quatre individus entravés

Parmi les individus inhumés sur ce site, les archéologues ont identifié quatre individus adultes (trois hommes et un sujet de sexe indéterminé) portant des entraves de fer. Il s'agit de dispositifs rivetés à chaud sur la cheville gauche pour trois de ces individus.

Le quatrième individu portait ce même dispositif à la cheville droite. Ce même homme a été inhumé avec un second dispositif d'entrave : un « collier de servitude » ou carcan.

Chaque entrave de cheville se compose d'un anneau massif en fer de section circulaire fermé par enroulement. Les deux extrémités du jonc sont définitivement solidarifiées par rivetage. Un second anneau de forme circulaire ou trapézoïdale a été passé dans l'entrave avant sa fermeture et permet l'enchaînement. Ce mécanisme est donc inamovible et seule une découpe permet de libérer l'individu de l'entrave.

L'entrave de cou quant à elle se compose de deux parties semi-circulaires et de section circulaire, terminées par un « œil » à l'une des extrémités, ce qui permet la mobilité des deux brins. L'autre extrémité de chacune de ces deux parties est aplatie et perforée de façon à verrouiller le dispositif. Un second anneau de forme circulaire a été passé dans l'entrave avant sa fermeture et permet, là aussi, l'enchaînement.

Un enfant menotté

Dans le même secteur, une sépulture d'enfant a été mise en évidence. Bien qu'incomplète, la partie supérieure du squelette a été conservée et a pu être étudiée. Cet enfant a lui aussi été inhumé avec une entrave, passée à son poignet gauche. Il s'agit d'une menotte.

Cet objet, de facture plus rudimentaire que les autres dispositifs, est caractérisé par un élément principal plat et cintré, à la forme irrégulière et dont les extrémités sont rivetées. Un anneau de forme et de section circulaire est également présent.

Plusieurs sépultures doubles

La fouille archéologique a permis de mettre en évidence plusieurs sépultures doubles présentant des caractéristiques redondantes : les individus sont inhumés tête bêche dans une longue fosse rectangulaire, semblable à une tranchée, et déposés chacun à l'une des extrémités de ce creusement.

Une sépulture multiple

Les travaux de fouille ont également permis de caractériser et de fouiller une fosse à inhumations multiple dans laquelle ont été déposés cinq individus dont deux enfants et deux jeunes femmes.

Mise en évidence au cours des derniers jours consacrés à la fouille, cette sépulture se présente sous la forme d'une fosse rectangulaire de près de 2 m de longueur pour 1,30 m de largeur. Les deux enfants ont été inhumés côte à côte dans l'angle nord-ouest de la fosse.

Un mobilier funéraire rare

La quasi-totalité des sépultures fouillées lors de cette intervention n'a livré aucun mobilier funéraire. La seule exception notable est la sépulture d'un jeune enfant dans laquelle ont été déposés sept vases permettant une attribution chronologique à la seconde moitié du II^e s. de notre ère. Cette sépulture, soignée et complétée par des dépôts, accompagnée de deux monnaies déposées sur chacun des yeux de l'enfant, traduit des pratiques funéraires bien différentes de celles observées sur les autres sépultures à inhumation identifiées sur ce site.

La rareté du mobilier funéraire associé aux restes humains conduit à envisager la réalisation d'études radiocarbone, en particulier sur les restes des individus entravés.

Une voie antique inédite à Saintes

Les sépultures à inhumation les plus anciennes sont installées dans le fossé bordier d'une voie antique dont l'existence était jusqu'alors inconnue. Cette voie affecte un tracé sud-est/nord-ouest et se développe dans la partie nord de la surface soumise à prescription.

À mesure de la progression de l'espace funéraire, cette voie est abandonnée et de nouvelles sépultures sont installées dans les matériaux scellant cet aménagement.

Conclusion

Cette nouvelle opération de fouille préventive s'avère riche d'enseignements quant à l'occupation de la périphérie occidentale de Saintes à la période antique et à la vocation funéraire de ce secteur situé à environ 250 m à l'ouest de l'amphithéâtre.

Si la découverte d'entraves en situation fonctionnelle de port n'est pas inédite, en particulier à Saintes, cette opération de fouille a permis de déterminer un regroupement des sépultures d'individus entravés. Elle livre également un corpus complet et nous indique qu'un même individu pouvait être contraint par plusieurs dispositifs.

Frédéric METENIER

Antiquité

Époque contemporaine

SAINTES 66, rue Albin Delage

Ce diagnostic a été mené suite à un projet de construction d'une maison individuelle, au 66 rue Albin Delage à Saintes, sur les parcelles 562 à 564 de la section BW, représentant une surface à sonder de 350 m². Situé au cœur de la ville antique du Haut-Empire, au nord du *cardo* découvert sur le site de Ma Maison et à une centaine de mètres au sud-ouest des thermes de Saint-Saloine. Le secteur semble correspondre à un quartier résidentiel de classe aisée matérialisé par de nombreuses *domus* et semble périclité à partir du Bas-Empire pour laisser la place à des champs ou des jardins jusqu'à la fin du XIX^e s.

À partir de deux sondages, pour une ouverture de 24 m², l'opération a mis au jour des niveaux d'occupation d'époque

antique, du XIX^e et XX^e s. L'occupation gallo-romaine, se situant à plus de 3,2 m de profondeur du niveau actuel, est matérialisée par un mur dont l'orientation est parallèle au *decumanus* mis au jour lors des fouilles de Ma Maison. Dans l'incapacité de mettre en place les normes de sécurité adéquates pour élargir les sondages, nous n'avons pas pu approfondir nos recherches sur ces niveaux antiques et, par la même occasion, déterminer les données métriques de cette maçonnerie et lui attribuer une datation précise. Les niveaux antiques sont scellés par une épaisse couche de colluvions sur laquelle s'implante à la fin du XIX^e s. un bâtiment dont seul l'angle sud-est a pu être dégagé. Au début du XX^e s., tout le côté pair de la rue sert de décharge et



Saintes, Localisation des diagnostics du 31 rue Bourignon et 66 rue A. Delage et représentation des réseaux viaries, actuels et antiques, et des maçonneries au Haut-Empire à Saintes
 (fond cartographique : Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; données archéologiques : L. Maurin «CAG-Saintes-17/2» et SRA ; cartographie : V. Mialhe, Inrap)

de nombreux remblais sont apportés afin de combler et niveler le petit vallon sec se situant entre les thermes de Saint-Saloine et la rue A. Delage.

Vincent MIALHE

SAINTES 31, rue Bourignon

L'opération se situe au 31 rue Bourignon à Saintes, sur la parcelle 449 de la section BX, et porte sur une extension d'une maison individuelle, située à une trentaine de mètres au nord de l'amphithéâtre antique. La parcelle se présente sous la forme d'une grande terrasse accrochée sur le flanc nord du Vallon des Arènes. Le quartier est connu pour ces nombreuses découvertes fortuites de la période du Haut-Empire.

Deux sondages, correspondant à une ouverture de 12 m², ont mis au jour des niveaux d'époque antique et contem-

poraine. L'occupation antique, à plus de 1,3 m de profondeur par rapport au sol actuel, se caractérise uniquement par des niveaux dépotoir et/ou de destruction livrant d'importants lots de vaisselle de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. jusqu'à la moitié du 1^{er} s. Ces niveaux sont recouverts par des remblais, apportés au début du xx^e s. lors de l'aménagement du quartier, dans lesquels on retrouve aussi du mobilier du début du Haut-Empire.

Vincent MIALHE

SAINTES Rue Bernard, couvent de la Providence

Avant la construction du projet d'extension de l'Ehpad de La Providence à Saintes, un diagnostic archéologique réa-

liser en 2012 avait permis d'identifier plusieurs phases d'occupation depuis la période antique jusqu'à l'époque mo-



Figure 1 : Saintes, rue Bernard, vue générale de la fouille lors du décapages des niveaux antiques
(Cliché : G. Lavoix)

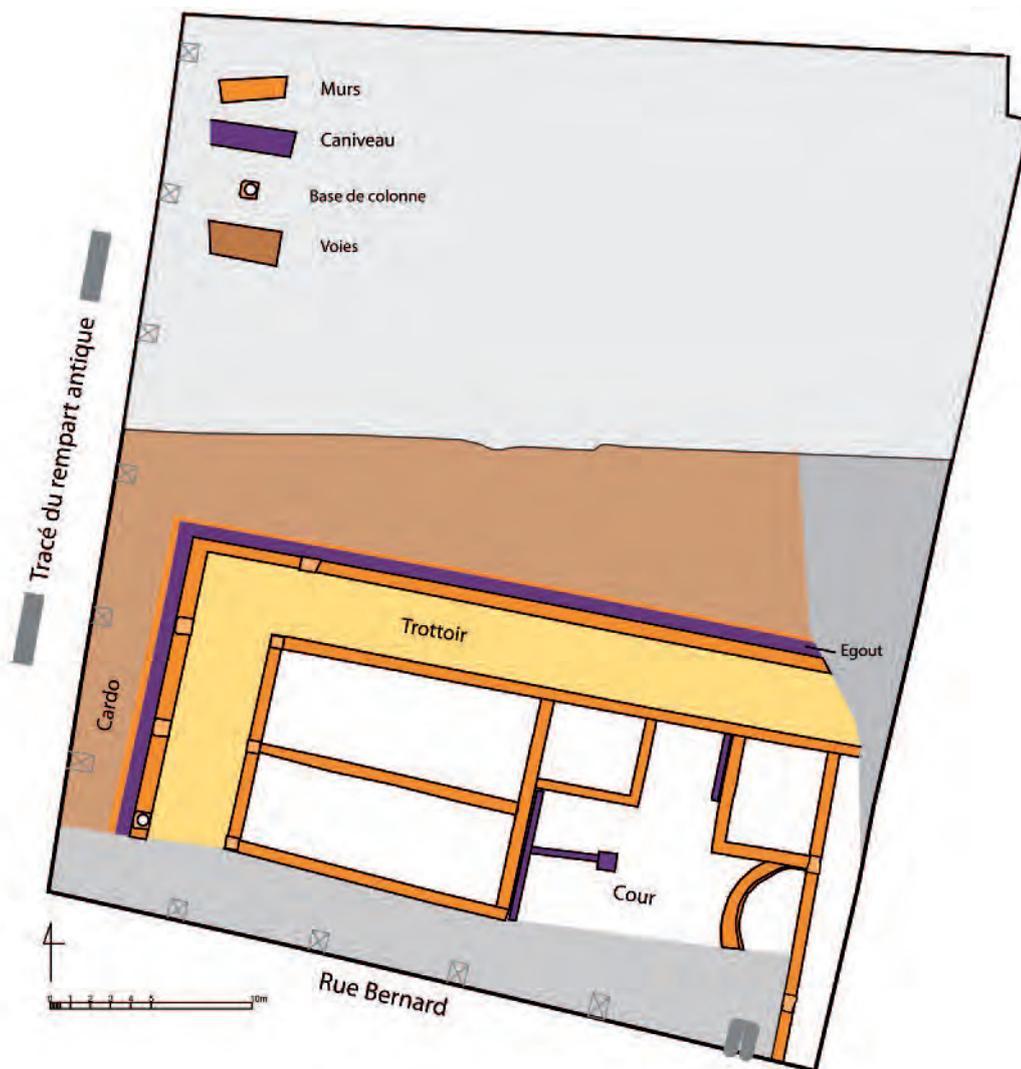


Figure 2 : Saintes, rue Bernard, plan schématique des principaux vestiges du I^{er} au III^e s. apr. J.-C. (DAO : J.-P. Baigl, G. Lavoix, P. Neury, J.-S. Torchut, Inrap).

derne, donnant ainsi lieu à une campagne de fouille (fig. 1). Effectuée par une équipe d'une dizaine d'archéologues de l'Inrap, cette opération a débuté le 13 janvier 2014 pour se terminer au mois d'août.

D'une superficie de 2 500 m², l'emprise de la fouille occupe le bord oriental du promontoire qui domine le cœur ancien de la ville de Saintes. Les nombreuses découvertes effectuées dans ce quartier depuis la fin du XIX^e s. témoignent d'une densité importante de vestiges remontant aux origines de la ville. Toutefois, hormis les opérations préalables à la construction de l'hôpital Saint-Louis dans les années 1970, aucune fouille préventive d'envergure n'a été réalisée dans le centre de la ville antique.

Cette opération offre donc l'opportunité d'obtenir des données inédites sur les origines de la ville, les prémices de son urbanisation, le développement et l'évolution de la trame urbaine depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne, ainsi que sur l'histoire des fortifications de la ville et de son château.

Les niveaux anciens

Les vestiges les plus anciens concernent des traces fugaces d'occupation de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer : il s'agit le plus souvent de tessons de céramiques retrouvés de manière erratique au sein des occupations postérieures ou au niveau du paléosol. Les premières structures organisées concernent des constructions sur poteaux ou sablières, présentes sur toutes les zones

explorées exhaustivement, indiquant une occupation du secteur vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C. (à confirmer par l'étude du mobilier non encore effectuée). La structuration de l'espace par des niveaux de circulation apparaît à l'époque augusto-tibérienne conjointement à la densification de l'occupation.

Un îlot urbain du I^{er} au III^e s

Les recherches ont révélé l'existence d'un îlot urbain situé à l'angle de deux rues (fig. 2), toutes deux bordées par un égout et un portique ; ce trottoir couvert est séparé de la rue par une colonnade. Les recharges successives de galets, silex ou fragments de tuiles qui constituent les niveaux de circulation de la voie témoignent d'une utilisation fréquente et ancienne. La voie est/ouest paraît secondaire à celle d'axe nord/sud qui doit correspondre au *Cardo* qui, en se prolongeant vers le nord, dessert les thermes de Saint-Saloine d'un côté et de l'autre un quartier périphérique antique, objet d'une fouille fin 2013 rue Daniel Massiou.

Le bâtiment dégagé à l'angle des deux rues montre de grands espaces rectangulaires

voués en partie à une activité artisanale (travail des métaux) et peut-être aussi commerciale. Un autre ensemble séparé du premier par une cour a été dégagé plus à l'est. Une pièce donnant sur la voie *décumane* dessert une composition monumentale dégagée seulement partiellement montrant notamment une pièce à abside richement ornementée (placage de marbre, pilastre moulurés etc.).

La construction du rempart (fin du III^e s. / début du IV^e s)

L'organisation de l'îlot urbain perdure jusqu'au III^e s., pour disparaître lors de la construction de l'enceinte urbaine vers la fin du III^e s. vraisemblablement. Le tracé du rempart encore visible à l'angle de la rue Bernard et de la Place du 11 novembre se poursuit vers le nord, sous le parking le long du mur de clôture occidental de La Providence, qui constitue la limite de la fouille, la situant ainsi à l'intérieur de l'enceinte. L'îlot est progressivement détruit comme la plupart des monuments anciens de la ville (édifices publics, temples, mausolées etc.) avec une récupération des matériaux qui serviront à la construction de la fondation du rempart. Plusieurs blocs d'architecture, colonnes essentiellement, ont été découverts lors de la fouille.

Le rempart n'est pas visible sur la fouille puisqu'il se situe quelques mètres plus à l'ouest donnant donc l'opportunité d'étudier les abords immédiats de l'intérieur de l'enceinte. Un talus interne adossé au pied de la fortification a ainsi pu être identifié.

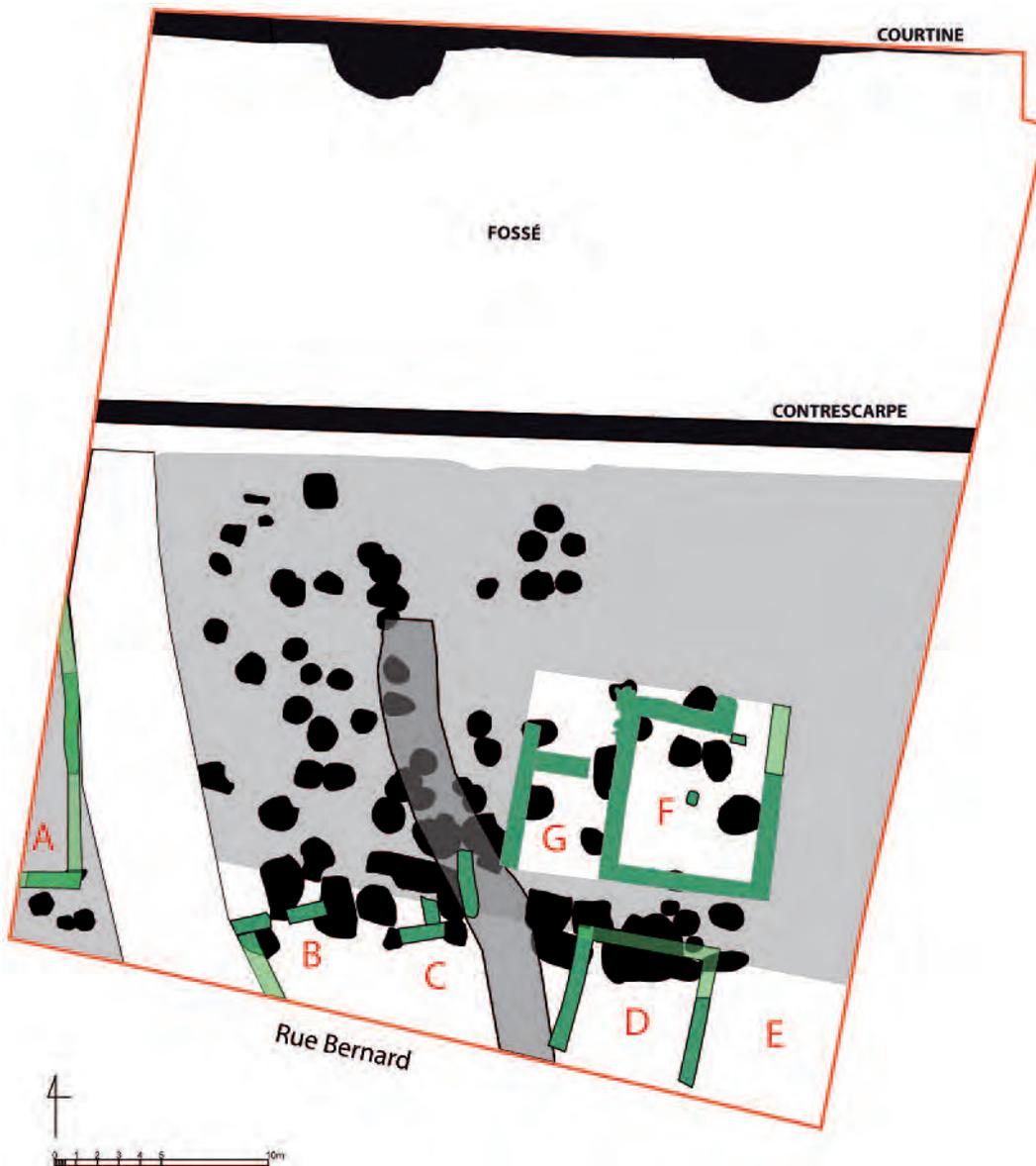


Figure 3 : Saintes, rue Bernard, plan synthétique de l'occupation médiévale (DAO : J.-P. Baigl, G. Lavoix, P. Neury, J.-S. Torchut, Inrap).

La réorganisation de la ville à l'époque médiévale

Cette zone au pied du rempart restera vierge de toute construction jusqu'au VIII^e/X^e s. À partir de cette période, qui peut s'étendre jusqu'au XII^e s., l'espace, vraisemblablement voué à des jardins, est percé d'une multitude de fosses (silos, latrines dépotoirs) indiquant une toute proche occupation : l'analyse du mobilier permettra peut-être de savoir s'il s'agit d'un habitat civil ou des phases anciennes du château (fig. 3). Des voies se dirigeant vers l'angle nord-ouest du site témoignent probablement de l'existence d'un accès au château. Si aucune construction n'a été observée dans ce secteur en liaison avec les fosses, à partir du XIII^e s. se développe un bâti en dur avec des constructions de diverses qualités. Au sud et à l'ouest des bâtiments sont élevés en moellons montés à la terre (fig. 3, A-B-C-D-E), alors qu'au centre de l'espace un bâtiment en pierres de taille liées au mortier de chaux est élevé sur un cellier semi enterré (fig. 3, F-G). Ce dernier subit une reconstruction totale avec une extension vers l'ouest avant d'être abandonné dans le courant du XIV^e s. comme, semble-t-il, le reste du terrain sous réserve de l'étude complète du mobilier céramique.

Le château médiéval

La fortification occupe les 2/5 du terrain au nord de l'emprise du projet de construction, soit environ 825 m². Un fossé

avec sa contrescarpe maçonnée en constitue la majeure partie, une courtine et deux tours s'élèvent sur sa bordure nord, en limite de parcelle. Conservée en élévation sur une hauteur comprise entre 3,60 m et 6,90 m, l'enceinte était masquée par un mur moderne faisant office de soutènement à un jardin. Il ne subsistait plus aucun vestige apparent du château avant cette intervention.

Le creusement du fossé a détruit tous les niveaux archéologiques, entamant profondément le substrat géologique. Sa largeur à l'ouverture est d'environ 17,20 m pour une profondeur de 8,30 m. Un mur de contrescarpe est élevé sur le bord sud du fossé, il prend appui sur le calcaire qui a été spécialement aménagé pour lui assurer une assise stable. Le parement entièrement arraché laisse paraître la fourrure où se lisent des assises régulières dont la hauteur indique qu'il s'agit d'un parement de pierres de taille. La largeur de ce mur devait être d'environ 2,25 m. Le substrat sur lequel il repose est soigneusement taluté sur une hauteur de 2,50 m. Au-dessous de ce niveau, le reste du creusement du fossé n'est qu'un fond de carrière où

s'observent des tranchées d'extraction de blocs. Cette excavation est immédiatement comblée de déchets de taille et de résidus calcaires qui sont recouverts d'un remblai argileux matérialisant le fond d'usage du fossé à la base du talus.

Au nord, on retrouve le même talus, mais disposé suivant un plan circulaire en avant de la tour occidentale, alors que vers l'est cet aménagement fut totalement détruit par une carrière à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne (fig. 4).

L'enceinte, qui a également été dépouillée de son parement, est rythmée par deux tours semi-circulaires, d'environ 6,30 m de diamètre, reliées à trois pans de courtine. Seuls quelques blocs de pierre de taille sont conservés à la jonction de la tour orientale et de sa courtine est, ils attestent que la base des maçonneries n'était pas talutée. La partie inférieure des tours est pleine, alors qu'une salle semble avoir été aménagée au niveau de la cour intérieure. Les tours sont trop arasées pour que l'on puisse avoir une idée de leur système de défense, en revanche les courtines conservent les traces d'au moins quatre archères situées à la même hauteur que le sol de la cour du château.

Les éléments de datation sont rares, un petit dépotoir au pied de l'escarpe scelle un début de comblement du fossé dans le courant du XIV^e s. ; l'arrachage des parements semble



intervenir rapidement après. Les données architecturales attestent pour leur part au moins deux phases de construction, définies à la fois par les différences de mise en œuvre entre l'escarpe et la contrescarpe, et à cause de la partie talutée du fossé qui s'apparente à une reprise. Compte tenu de l'état actuel de la recherche on ne peut guère proposer qu'une fourchette chronologique comprise entre les dernières décennies du XII^e s. et le milieu du XIII^e s.

Jean-Philippe BAIGL et Jean-Paul NIBODEAU

Figure 4 : Saintes, rue Bernard, vue vers le nord-ouest, d'une des tours du château et de son escarpe talutée. À droite, l'escarpe a été détruite par une carrière moderne (Cliché : J-P Nibodeau).

Antiquité
Moyen Âge

SAINTES Place de la Prison

La fouille du conteneur de la place de la Prison s'étendait sur une superficie totale d'environ 22 m² pour 3 m de hauteur, dont seule la moitié sud, a conservé la trace de vestiges archéologiques ; la partie nord étant occupée par un ancien collecteur de déchets sur environ 2,80 m de profondeur. Le sol géologique naturel n'a pas été atteint, les structures se poursuivant au-delà des 3 m prescrits.

L'opération aura permis de mettre au jour sept états d'occupation différents. Ainsi, la première occupation mis au jour daterait de la moitié du I^{er} s. apr. J.-C., matérialisée par un premier bâtiment, modeste, identifié par un lambeau de sol en fragment de calcaire compacté et lissé en surface et un mur en pierres calcaires très arasés. Puis cette bâtisse laisse place, au II^e s. apr. J.-C., à une maçonnerie beaucoup plus soignée avec, pris dans le niveau de démolition, trois dés de calcaires taillés de dimensions assez importantes et un élément de corniche, laissant ainsi supposer une certaine richesse de l'édifice. Il pourrait correspondre à un murpodium et/ou pourrait être mis en lien avec la paroi nord d'un caniveau est/ouest pouvant appartenir à la voie présente à proximité du chantier qui se dirige vers l'arc de Germanicus, monument marquant l'entrée dans la ville.

Ce secteur semble ensuite abandonné jusqu'au bas Moyen Âge, abandon marqué par un hiatus chronologique entre le II^e s. et cette période. Cet abandon pourrait être mis en lien avec le repli de la ville sur la rive gauche et la construction du futur rempart, construit à partir d'éléments récupérés sur les anciens bâtiments.

Un remblai du bas Moyen Âge vient alors sceller les niveaux antiques. Puis un bâtiment, matérialisé par la présence de deux pièces avec des sols en terre battue et/ou en calcaire compacté, est construit. Il daterait de la fin du XV^e s. et serait abandonné au deuxième tiers du XVI^e s. Il pourrait être mis en relation avec les maisons apparaissant sur la vue cavalière de 1560 de G. Braunius.

Ce bâtiment sera complètement réorganisé dès la fin du XVI^e s /début XVII^e s., une seule pièce est conservée, la pièce ouest étant transformée en extérieur (cour ou rue). Cette réorganisation est sans doute à mettre en lien avec l'installation des Clarisses sur cette parcelle. Ce bâtiment sera abandonné au XVIII^e s. pour laisser place à la construction d'un nouvel édifice ou maison venant recouper la totalité des sols des états antérieurs. Il s'agit probablement de la dernière construction avant l'installation de la place de la prison en 1831.

Le dernier état correspond à la construction d'une tranchée de refuge datant de la seconde Guerre Mondiale, avec encore en place une dalle de béton dans le fond et sur la paroi est.

Le secteur est donc occupé dès le I^{er} s apr. J.-C. jusqu'à aujourd'hui avec cependant un hiatus chronologique entre le II^e s. apr. J.-C. et le bas Moyen Âge.

Mélanie LEFILS

SAINTES Square Machon

La fouille du Square Machon à Saintes s'étendait sur une superficie totale d'environ 20 m² pour 2 m de hauteur. Le sol géologique naturel a été atteint sur la totalité de l'emprise. Elle a permis de mettre en évidence cinq états successifs allant du début de la période antique à l'époque moderne. Les premier et second états, correspondant à la période antique avec, les premières traces d'occupation du secteur dès l'époque flavienne. Ils sont essentiellement matérialisés par des fosses (dépotaires et/ou d'extraction).

Ces quelques éléments mettent en évidence une occupation antique localisée rive droite de la Charente, en dehors de l'emprise de la ville antique de Saintes/*Mediolanum*. Cette occupation, perceptible au travers de niveaux d'abandon, s'avère être ponctuelle et restreinte dans le temps. Nous pouvons supposer un abandon du secteur au plus tard à la fin du I^{er} s./début II^e s.

Il est également envisageable que la mise en place de l'occupation de l'état 3 ait entraîné l'arasement, voire la destruction, des vestiges antiques postérieurs, expliquant ainsi le hiatus chronologique de près de dix siècles entre les deux états.

Le peu de structures enregistrées ne permet pas d'identifier la nature exacte de l'occupation. Néanmoins, les quelques éléments de céramique plaideraient en faveur d'une implantation d'ordre domestique. Toute la panoplie du vaisselier en usage pour la période considérée (annexe 2) est retrouvée. Ces éléments contrasteraient avec les vestiges, généralement enregistrés dans le secteur, qui sont davantage liés à diverses activités artisanales (Maurin 2007).

Le troisième état se met en place après un hiatus chronologique de dix siècles. Il renvoie aux périodes de la fin du Moyen Âge classique et du bas Moyen Âge (fin XIII^e – début XV^e s.). Il correspond à des structures en creux et à un sol. Il marque la première ré-occupation du secteur succédant à la période antique.

La datation du quatrième état repose uniquement sur la stratigraphie du site. Il apparaît postérieur à l'occupation médiévale de l'état 3 datée de la fin du XIII^e – début du V^e s. Cet état correspond à la construction d'un bâtiment associé à deux niveaux d'occupation : un probable sol intérieur en terre battue au nord et une succession de niveaux de circulation externe (voie ou cour) au sud, installés sur un radier de pierres.

Le cinquième état est subdivisé en deux phases. La première correspond à la mise en place d'un mur nord/sud dans lequel une porte est installée. Seuls les niveaux de sol à l'ouest ont pu être repérés.

La seconde phase renvoie au bouchage de la porte et à l'abandon de ce bâtiment. Aucun matériel postérieur à l'époque moderne n'a été repéré. Cependant sur les plans cadastraux, cette parcelle est construite au moins jusqu'au XIX^e s, date d'installation de la rue Denfert Rochereau, qui repousse l'habitat vers l'est. Ce n'est que lors de la création de la place du Square Machon en 1975 que les bâtiments sont totalement arasés.

Mélanie LEFILS

SAINTES Place Gustave Fort

La fouille du conteneur de la place Gustave Fort s'étendait sur une superficie totale d'environ 22 m² pour 3 m de hauteur. Six états ont pu être mis au jour.

La première occupation remontrait à l'époque augusto-tibérienne matérialisée par une fosse de grandes dimensions. Puis un bâtiment avec deux pièces est construit ; dont deux sols en calcaire compacté et le négatif d'une cloison sont conservés.

Ce bâtiment est ensuite abandonné pour la construction d'un niveau de circulation extérieur pouvant correspondre à une voie ou une cour. La datation de cette structure, de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C., concordant avec la mise en place d'un système de voie orthogonale dans la ville, pourrait faire pencher pour l'hypothèse de la voie plus que celle de la cour. Ces niveaux sont ensuite abandonnés et le secteur est transformé en un probable lieu d'inhumation. Les deux sépultures retrouvées n'ont pas permis de

donner une fourchette de datation très précise. Elles ont été installées entre la fin du I^{er} s. et le début du III^e s. apr. J.C.

Le quartier semble alors abandonné, seuls des remblais étant visible jusqu'à la construction de la place. Ces remblais offrant un fort pendage pourraient marquer une volonté de rehausser et de niveler la plaine inondable en vue de bâtir de nouvelles constructions et de développer la ville de ce côté à l'époque contemporaine, la plaine alluviale se situant à proximité immédiate et au nord-ouest du site, à une altitude beaucoup plus basse.

Aucune opération archéologique n'ayant été réalisée dans ce secteur, cette fouille, même de dimensions restreintes, aura, ainsi, permis de compléter les données sur ce quartier et de montrer que ce secteur était occupé dès le I^{er} s.

Mélanie LEFILS

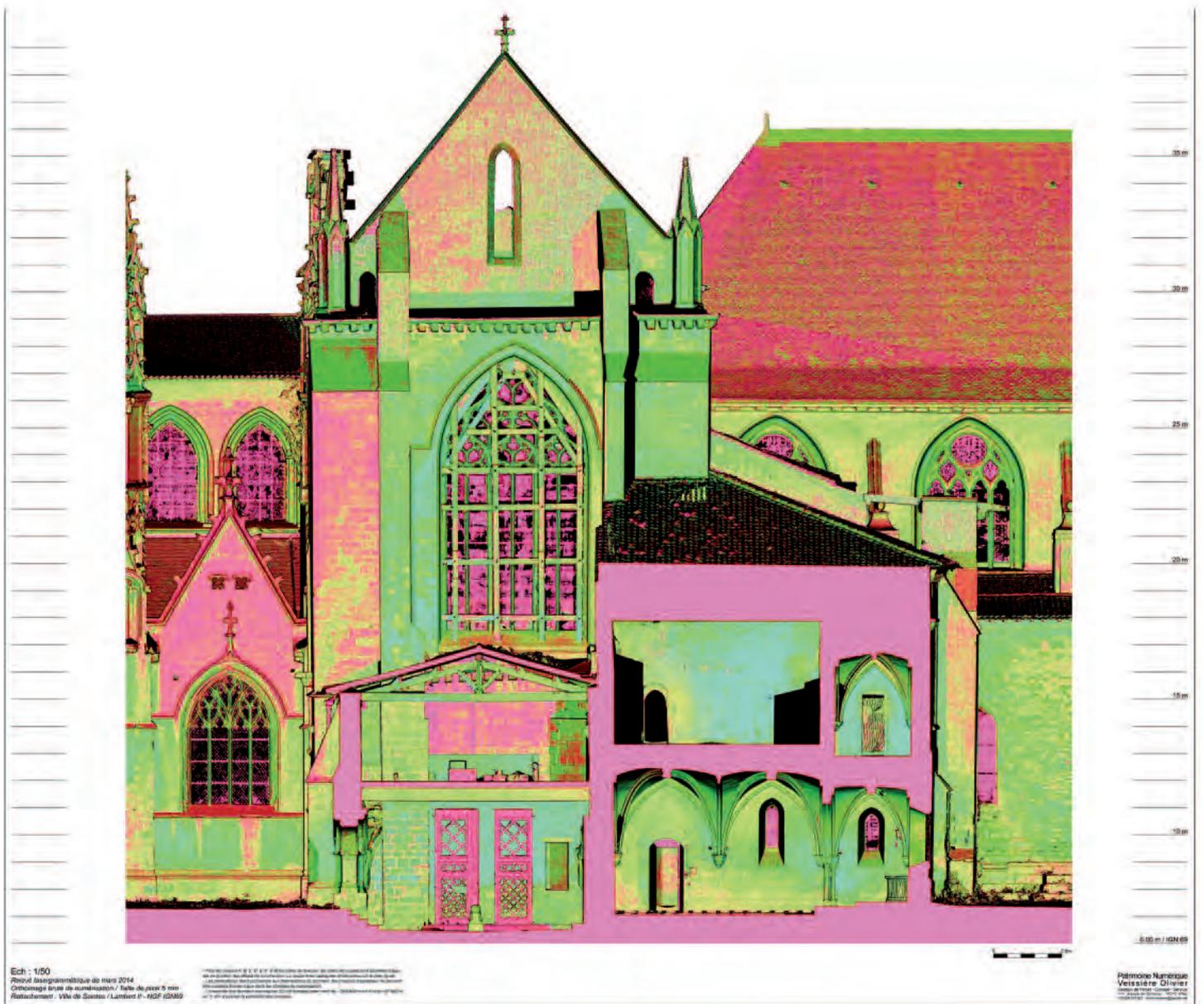
SAINTES

Cathédrale Saint-Pierre

L'ancienne cathédrale Saint-Pierre est classée au titre des Monuments historiques depuis 1862. Malgré plusieurs campagnes de restauration effectuées dans la seconde moitié du ^{xx}e s., certaines élévations présentent encore des désordres structurels et fragilités susceptibles de mettre en danger le public. En juin 2012, un diagnostic sanitaire du bras de transept sud a ainsi entraîné une fermeture temporaire de l'édifice. Depuis, des confortements provisoires sécurisent les lieux mais rendent inaccessible cette partie de l'église. Dans le cadre d'un projet de restauration, la ville de Saintes, maître d'ouvrage, et Monsieur Philippe Ville-neuve, maître d'œuvre, ont sollicité le bureau de recherche Hadès afin d'enrichir l'étude préalable d'une analyse archéologique des élévations. Cette demande résulte d'une volonté manifestée par le SRA de Poitou-Charentes de

mieux appréhender l'authenticité des maçonneries, les modalités et périodes de leur évolution. Les résultats doivent servir de support à une réflexion sur les partis de restauration. Administrativement, la démarche se distingue ainsi des interventions cadrées par des prescriptions de fouille préventive.

Le principal objet de l'étude est le bras de transept sud de la cathédrale. Cependant, les observations n'auraient pas eu de pertinence sans une prise en compte de ces entités architecturales environnantes. Au final, 24 espaces ont été appréhendés avec leurs élévations extérieures. L'analyse stratigraphique n'a révélé aucune maçonnerie susceptible d'appartenir aux phases antérieures à celle attribuée à l'évêque Bernard (1142-vers 1165). En ce sens, notre étude



Saintes, cathédrale Saint-Pierre, transept sud, coupe C, relevé laser-grammétrique (Relevé et DAO : O. Veissière).

Fig. 240 – Cathédrale Saint-Pierre, transept sud, coupe C avec proposition de phases
Interprétations de P. BOUVART, HADES 2014 sur relevé de O. VEISSIERE 2014



Saintes, cathédrale Saint-Pierre, transept sud, coupe C, avec proposition de phases (Interprétation : P. Bouvart, sur relevé : O. Veissière).

architecturale se soumet aux conclusions présentées dans l'ouvrage collectif dirigé par Yves Blomme. Les premières nouveautés touchent à l'identification de certaines structures de cette construction romane. L'évolution des bâtiments est

ensuite largement révisée puisqu'au final, la lecture archéologique aboutit à la distinction de 16 phases.

Patrick BOUVART

Antiquité

SAINTES Projet collectif de recherches : Saintes no limit

Saintes no limit : Limites et périphéries de Saintes antique : évolution topographique entre le 1^{er} s. av. J.-C. et le 5^e s. apr. J.-C.

Grâce à la multiplication des interventions de fouille et de diagnostic systématiques ces trente dernières années, le développement de l'archéologie préventive a permis le renouvellement des données surtout au nord de la ville et sur la rive droite de la Charente. Jusque dans les années 1990, l'expansion urbaine contemporaine avait essentiellement concerné les quartiers résidentiels et artisanaux antiques. Depuis, elle touche plutôt les franges suburbaines caractérisées par les activités artisanales et les nécropoles. Aujourd'hui, on peut supposer que l'emprise de la ville antique, au travers des vestiges gallo-romains découverts, s'étendait

sur environ 350 ha alors qu'elle n'était estimée qu'à une centaine d'hectares il y a quelques décennies.

Lors du colloque Arscan « Franges et limites » organisé en 2012 à Versailles, une première étude a été présentée : Baigl J.-P. - Les suburbia de Saintes : marqueurs de l'évolution chrono-topographique de la ville antique. Toutefois, face à la quantité importante des informations disponibles, celle-ci n'a pu que définir et effleurer les principaux axes de recherche à développer, en tenant compte de la particularité de cette agglomération qui connaît un développement et une monumentalisation très précoces, ainsi qu'un déclin massif dès le milieu du 11^e s.

Une table ronde a été organisée en 2013 afin de permettre débats et discussions autour des limites chrono-topographiques de la ville antique mais aussi de définir un état des

lieux (données, sites, mobiliers etc.) et les acteurs potentiels. Cet événement a été l'occasion d'approfondir certains thèmes et de dévoiler une nouvelle image de Saintes antique en confrontant données inédites, idées et perspectives de recherche. De l'avis de tous, cette table ronde a été un franc succès qualitatif et quantitatif. Les débats ont été passionnants, rapprochant considérablement les différentes générations d'archéologues et les diverses institutions, publiques, privées ou associatives.

Les nombreux participants (22 communicants et 74 auditeurs) aux origines institutionnelles variées (universités, associations, collectivités, opérateurs privés, Inrap, membres de laboratoires de recherche etc.) ont largement contribué à sa réussite et ont encouragé les organisateurs à envisager une suite constructive. Cette table ronde a ainsi permis de fédérer un réseau de chercheurs motivés autour des problématiques actuelles de la recherche archéologique sur les villes antiques et de réfléchir aux différentes perspectives. Si une publication des actes ou bien un article de synthèse ont été envisagés, il a été finalement décidé de mettre en place un projet collectif de recherche, moyen de mutualiser des travaux individuels en apportant une réponse institutionnelle et collective à une recherche attendue. Ce PCR regroupe l'ensemble des acteurs de la table ronde autour des objectifs suivants :

- la définition des marqueurs des limites et périphéries de la ville ;
- l'étude de son évolution topographique, entre le I^{er} s. apr. J.-C. et le V^e s. apr. J.-C., en reprenant les thèmes abordés lors de la table ronde et en s'appuyant sur l'ensemble des données de Saintes antique ;
- la publication des données inédites des trente dernières années.

Les travaux seront traités au sein de thèmes ou groupe de travail : le cadre historique, documentaire et administratif, l'urbanisme, l'artisanat et le mobilier, le monde des morts, les liens avec le fleuve Charente.

Afin de mener à bien les objectifs, la première année a été axée principalement sur la création d'un outil nécessaire au recensement, préparation et choix des données. À ce jour, 176 opérations archéologiques ont ainsi été consignées et constituent un premier catalogue homogène et évolutif. 40 % des opérations ayant livré du mobilier céramique ont pu être traitées par l'équipe de céramologues afin notamment de préciser leur séquence chronologique.

À l'issue de la réalisation du catalogue, outre la vérification et la synthétisation des principales données de chaque opération, les opérations, les contextes et/ou les ensembles de mobilier les plus pertinents au regard de la problématique du PCR seront sélectionnés afin d'être étudiés plus précisément. Même si des études spécialisées n'étaient initialement envisagées qu'à partir de 2015, certaines ont été initiées dès cette année (étude de verreries, publication du site du Petit Séminaire, voie Saintes-Barzan, les bûchers de Montlouis, les monnaies du Haut-Empire, les niveaux précoces de l'agglomération). Un séminaire sur la question du rempart a permis d'orienter et préciser la stratégie d'étude du monument au sein du PCR. Des prospections géophysiques et subaquatiques ont été opérées sur les berges de la Charente afin d'étayer le dossier sur le port antique de Saintes.

Les bases du PCR ont donc été posées cette année par la création des outils de réflexion et la stratégie d'étude, l'équipe est en ordre de marche.

Jean-Philippe BAIGL, Bertrand MARATIER
et Muriel PERRIN

Âge du Fer

SAINTES Berges de la cité Boutin

La prospection 2014 a révélé les vestiges d'une imposante structure oubliée. Les observations, faites sur la zone des madriers découverts en 2013, mettent en évidence leur lien avec ceux découverts en 1985. Cette zone s'étend sur 70 m. Il est difficile d'évaluer l'impact des travaux de remodelage des quais en 1985 sur ces vestiges ; aucune archive n'étant connue à ce jour. Ce sont au total, 65 madriers et pieux qui ont été identifiés, numérotés et photographiés.

La trop faible visibilité ne permet pas d'appréhender l'organisation de la structure. On peut observer des madriers de - 0,80 m à - 4,20 m de profondeur, le fond de la Charente étant à - 4,50 m à cet endroit. Il se dégage 3 ou 4 niveaux de madriers horizontaux. Les pieux sont rares et surtout visibles sur le niveau le plus profond. Les deux seuls assemblages observés sont de type « à mortaise » et sont proches de ceux observés sur la structure à caisson mise au jour dans le Clain (Cayre, 2014). De même la présence de madriers, placés perpendiculairement à ceux de forte section, évoque ce type de construction à caissons. Les

madriers les plus profonds ont été relevés au GPS (précision de 1 à 2 m). La structure est située à 15 m de la berge sèche actuelle dans le chenal de navigation à 4,20 m de profon-



Saintes, Berges de la cité Boutin, colonnes en bordure de la berge
(Cliché : V. Lebaron).

deur. On note le décalage important entre la rive actuelle et la position supposée de la rive antique. Ce qui traduit une variation notable du profil de la rivière à Saintes depuis cette période.

La datation acquise sur les madriers les plus en aval, découverts en 2013, est 150 av. J.-C. On peut rappeler que les bois trouvés en 1985, ont été datés de 270 av. J.-C. Deux colonnes ébauchées, trouvées à la même distance de la berge actuelle (8 m), confortent l'hypothèse d'un quai antique aussi éloigné de l'actuelle berge. Deux colonnes, visibles sur les rives de la cité Boutin, proviennent assurément de la même zone. Elles ont été sorties de l'eau, ainsi que de nombreux madriers lors des travaux de 1985. En dernier lieu, le mobilier prélevé est rare, mais majoritairement d'époque antique.

La prospection géophysique des berges réalisée par Vivien Mathé (université de La Rochelle) révèle la présence de vestiges de construction ou de remblais, sous la surface

des berges actuelles jusqu'à une profondeur de 3 m. Cette opération a probablement révélé la trace d'un quai en rive droite, bien qu'aucune carte ancienne n'en fasse mention.

En 2015, le relevé topographique des madriers et des pieux sera entrepris. L'accent sera mis sur la compréhension du mode de construction de la structure, malgré les dommages générés par les travaux de 1985. L'ouverture de fenêtres, aux endroits les mieux conservés, devrait aider à l'observation des assemblages et répondre éventuellement au questionnement sur le profil du quai, en gradins ou droit. Une coupe stratigraphique des berges sèches et immergées permettra d'identifier les matériaux révélés sur 3 m par la tomographie et leur continuité avec la structure du quai et la profondeur finale de la construction. Le calage de l'altimétrie au NGF est nécessaire pour intégrer ces découvertes au contexte archéologique.

Vincent LEBARON

Moyen Âge

SAUJON Rue Pierre de Campet

Le bourg de Saujon est installé sur un point de rupture de charge de la Seudre, peu avant le fond de l'estuaire de ce fleuve qui donne dans les pertuis charentais. Il s'agit également d'un pôle de franchissement du cours d'eau (à hauteur de Pompierre). Cette particularité fait que le peuplement des lieux remonte au moins à la fin de la Protohistoire dont le site majeur se situe à Pompierre, à la limite entre les communes de Saujon et de Le Chay. Le cœur de l'agglomération actuelle a livré, au cours de découvertes fortuites ou d'interventions ponctuelles, plusieurs indices d'une occupation antique (rue Saintongeaise), dont des blocs architecturaux monumentaux (éléments de frises décorées - actuellement déposés dans le musée lapidaire de la société archéologique de Saint-Jean-d'Angély) pouvant appartenir selon L. Maurin, à un mausolée.

Des découvertes de sarcophages ont été réalisées sur l'ancien champ de foire en 1912. Cette découverte a été attribuée à l'environnement immédiat de l'église du prieuré de Saint-Martin. D'autres sarcophages ont été découverts en 1972. En réalité, lors de travaux réalisés sur cette rue, le long du champ de foire, plusieurs découvertes confirment l'importance archéologique de ce secteur. Les fouilles réalisées par Massiou ont permis de retrouver les fondations de l'ancienne église priorale de Saint-Martin, monastère dont la première mention remonte à la fin du XI^e s. Plusieurs chapiteaux y ont été découverts jusqu'à une période récente. Les plus connus, découverts au début du XX^e s, sont de factures romanes et exposés dans l'actuelle église paroissiale. D'autres, découverts dans les années 2000, offrent une modénature qui restait à préciser. Enfin, le 27 novembre 2012, lors de travaux d'enfouissement de réseaux effectués dans le même secteur (rue Pierre de Campet), un sarcophage et son couvercle furent fortuitement mis au jour et extrait du sol. Ils furent entreposés dans un local des services de la ville situé à proximité du lieu de découverte. Une cassure sur le couvercle permettait de constater la présence d'un squelette.

L'opération qui nous a été confiée consistait à faire un état des découvertes les plus récentes : description et attribution chronologique des chapiteaux et fouille du sarcophage. Les



Saujon, vue générale du sarcophage mis au jour après retrait de son couvercle (Cliché : L. Soler).



Saujon, face d'un des chapiteaux mis au jour fortuitement et attribué au haut Moyen Âge (Cliché : C. Gay).

chapiteaux en question offrent une modénature du haut Moyen Âge. Le sarcophage, fouillé le 02 décembre 2014, a livré un squelette en connexion (dépôt primaire) et aucun autre mobilier. La morphologie de la structure funéraire nous permet de la dater du haut Moyen Âge (époque mérovingienne). Toutefois, un réemploi de la cuve n'étant pas exclu, une datation ¹⁴C sur os a été prévue. L'attribution chronologique est en cours.

Ludovic SOLER



Saujon, face d'un des chapiteaux mis au jour fortuitement et attribué au haut Moyen Âge (Cliché : C. Gay).

Maurin, 1999

L. Maurin : « Saujon », *La Charente-Maritime 17/1, Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, 1999, p. 290-292.

Moyen Âge

Temps modernes

SOUBISE Places Foch, Verdun et du 8 mai 1945

La commune de Soubise se situe à l'ouest du département de la Charente-Maritime, à l'embouchure du fleuve de la Charente. Elle s'est développée sur un promontoire qui témoigne de nombreux indices d'occupations attestées depuis



Figure 2 : Soubise, bâtiments et niveaux de sols découverts au sud de la place de Verdun (tranchée n°8). (Cliché : E. Barbier, Inrap).

le Néolithique. La topographie médiévale du bourg, héritée de la construction d'un château complété par une enceinte urbaine, est encore perceptible de nos jours. Mentionné pour la première fois vers 1067 (Baudry, 2011, p. 263

d'après cartulaire de Saint-Florent de Saumur, p. 73), le château de Soubise est détruit par le feu en 1092. Il appartenait alors à Eble de Chatelaillon. Propriété dès le XIII^e s. des Parthenay-Larchevêque, il reste aux mains de cette famille jusqu'à ce que l'héritière des lieux, Catherine, mariée en deuxième noces à René, vicomte de Rohan, le transmette à son fils cadet, Benjamin de Rohan (1638). Longtemps possession des Rohan, la terre de Soubise appartient aux héritiers de Charles de Rohan (1715-1787), prince de Soubise, lorsque la révolution éclate (Chasseboeuf, 2008, p. 493). Sa position sur la Charente l'exposa à de fréquents conflits. Aujourd'hui, il ne subsiste du château qu'une vaste esplanade en partie fossoyée, entre la Charente et l'église, ainsi que des fragments de courtines et la base d'une petite tour hémicylindrique. Démantelé en 1627, sur ordre du roi, au profit des fortifications avancées et de nombreux forts qui jalonnaient le fleuve, le château fut dé-

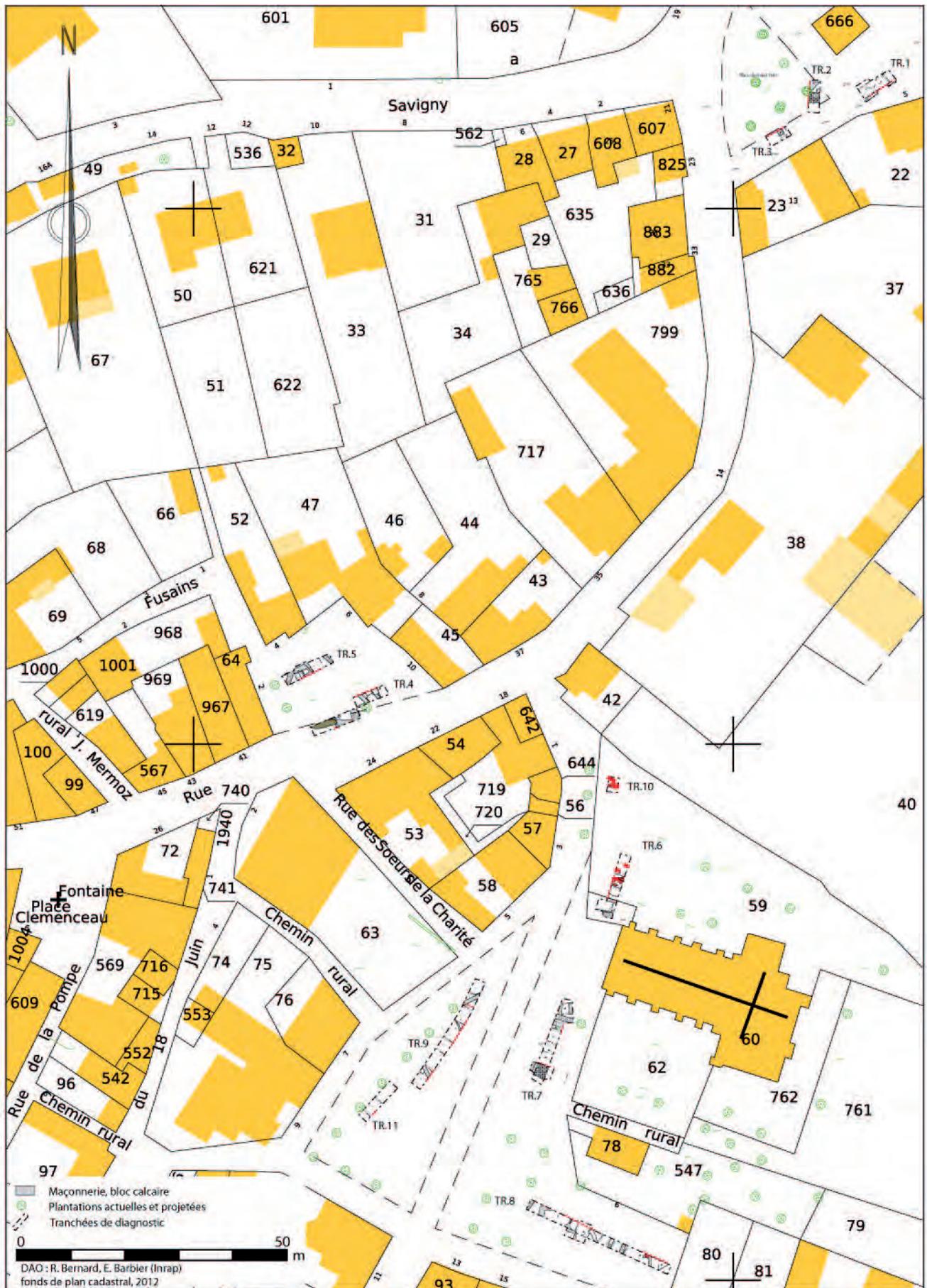


Figure 1 : Soubise, localisation des tranchées de diagnostic et des vestiges découverts
 (Fond cartographique : Direction générale des Finances Publiques – Cadastre ; DAO : R. Bernard, E. Barbier, Inrap)



Figure 3 : Soubise, vestiges bâtis dégagés sur la place Foch (Cliché : E. Barbier, Inrap).

finitivement détruit suite à un incendie le 17 octobre 1844. Un projet de réhabilitation du bourg est souhaité par la municipalité. Il prévoit une réfection générale des places et des voiries qui doit s'accompagner d'une reprise partielle des réseaux complétée par divers travaux d'agrément (plantations d'arbres, fontaine etc). Dans ce cadre, une demande de diagnostic anticipé a été réalisée. Celle-ci fut cantonnée à trois places couvrant une surface de près de 5 000 m². La première est située au pied du promontoire, aux abords du lit de la Charente alors que les deux autres étaient situées sur le plateau, aux abords de l'église paroissiale séparée du château par un fossé encore visible.

Onze tranchées de diagnostic ont pu être réalisées en dépit de contraintes imposées essentiellement par les réseaux existants (fig. 1).

Les trois sondages réalisés au pied du promontoire confirment tous l'existence d'un fossé d'enceinte dont le fond n'a pas pu être atteint en dépit de terrassements localement plus importants. Ce dernier semble comblé massivement à la fin du Moyen Âge avant d'être réutilisé dans le réseau viaire qui contourne le village actuel.

Sur le plateau, les sondages pratiqués à l'ouest de l'église rendent compte d'une occupation funéraire peu importante se cantonnant au nord-ouest de celle-ci où des sépultures attribuées à la période Moderne ont pu être découvertes. Ainsi, l'espace voué aux inhumations ne semble pas s'étendre au sud-ouest du bâtiment. Au contraire, le lieu paraît largement ouvert depuis le XI^e s. puisque neuf niveaux de circulation s'y succèdent sur une séquence stratigraphique relativement importante (1,60 m).

Les autres tranchées de diagnostic font état d'une occupation bâtie relativement dense au nord-ouest ainsi qu'à l'ouest, où des bâtiments ont pu être distingués selon un maillage parcellaire différent de celui actuellement observé.

Sur cette partie du site, deux édifices distincts ont pu être identifiés. Relativement bien construits en pierres de taille, les niveaux de sols conservés rendent compte d'espaces chauffés (fig. 2). De même, les remblais issus de la démolition massive de ces espaces présentent quelques vestiges lapidaires qui confirment le soin ménagé pour la construction. Les vestiges bâtis observés à l'ouest (place Foch) ne présentent pas la même qualité de mise en œuvre, même si la présence d'une pièce chauffée est attestée. Ainsi, la présence d'un habitat pérenne y apparaît très probable étant donné les trois phases distinctes de construction qui ont pu être identifiées au gré de la seule tranchée de diagnostic.

Sur le reste de l'emprise, d'autres vestiges bâtis ont été identifiés suivant le même maillage parcellaire sans qu'il soit possible de distinguer si ces maçonneries délimitaient des espaces intérieurs ou extérieurs.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble des tranchées réalisées sur le plateau témoignent de la même dynamique stratigraphique qui consiste en un remblaiement massif de l'espace assuré vers le XVII^e s. L'espace est dès lors débarrassé des bâtiments et largement ouvert. Seuls quelques murets de clôture semblent délimiter les différents espaces. Cette réhabilitation complète du bourg semble intervenir au sortir des guerres de religion et pourrait être motivée par une politique délibérée d'embellissement d'un espace situé en marge de l'ancien château, mais contigu à la nouvelle résidence de la famille des Rohan dont le caractère fastueux se manifeste encore aujourd'hui en abritant l'actuelle mairie.

À l'exception de la place de Verdun où les vestiges affleurent entre 0,50 m et 1 m sous le niveau de sol actuel, les niveaux archéologiques sont présents à une faible profondeur (moins de 0,50 m) sur les places Foch (ouest du bourg) et du 8 mai 1945 (contrebas du plateau).

Relativement bien conservés, ces vestiges témoignent d'une occupation peu dense et relativement récente, car postérieure, pour la plupart des secteurs appréhendés, au XV^e s. (fig. 3). Cette particularité est étroitement associée au passé mouvementé du bourg de Soubise qui, en tant que position avancée sur le fleuve Charente, fut particulièrement exposé aux conflits qui ont sévi dans la région depuis le milieu du XIV^e s. Les multiples destructions *a priori* massives opérées dans le bourg s'accompagnent d'autant de politiques de rénovation et de réhabilitation. Si leur organisation globale a pu être partiellement appréhendée au cours du diagnostic, seule une étude plus extensive permettrait de documenter au mieux ce pan méconnu de l'histoire de Soubise.

Emmanuel BARBIER

Baudry, 2011.

Baudry M.-P. : *Châteaux romans en Poitou-Charentes, X^e-XX^e siècles*, La Crèche, Geste éditions, 2011

Chasseboeuf, 2008.

Chasseboeuf F. : « La Charente-Maritime », *Châteaux, manoirs et logis*. Prahecq, ed. Patrimoines et Médias, 2008, vol. 2, p. 400-795.

Colle, 1984.

Colle J.-R. : *Châteaux, manoirs et forteresses d'Aunis et de Saintonge, tome 2*, La Rochelle, ed. Rupella, 1984.

SURGÈRES

Bas Fief des Fosses

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'aménagement d'un parc d'activités sur un ensemble de parcelles dénommé Bas Fief des Fosses et situé au nord de la commune de Surgères, a permis la découverte de deux occupations distinctes, l'une d'époque antique (Fig. 1) et l'autre attribuée à l'époque moderne.

Le secteur antique est constitué de trois zones à vocation bien distinctes : plusieurs carrières, apparemment concentrées en un endroit, ont pu être mises au jour. Destinées dans un premier temps à extraire du matériau de construction, elles ont servi par la suite de dépotoir et ont reçu plusieurs remplissages. Le mobilier contenu dans ces structures était très rare : seule la présence en surface de tuiles antiques et de mortier hydraulique, caractéristique de cette période, en fond de comblement permet de donner une estimation chronologique.

Ensuite, non loin de cette zone d'exploitation, ont été mises au jour trois sépultures : deux des individus sont inhumés dans des fosses creusées dans le sol calcaire naturel et sont associés à du mobilier attribuable aux 1^{er} et 11^e s. apr. J.-C., en plus d'une bague dont l'étude est toujours en cours. Le troisième individu, immature, était enterré dans une fosse

dépotoir, sous les restes d'une plaque foyère et en partie déposé sur une tuile visiblement positionnée pour le recevoir. Du mobilier daté du 11^e s. ainsi que des pièces de monnaie (en cours d'étude) accompagnaient la sépulture.

À proximité de ces dépôts, qui constituaient peut-être un secteur funéraire, plusieurs structures fossoyées, tels que des trous de poteaux, des fosses dépotoir et des foyers ont été identifiées ; elles sont pour certaines attribuables à l'époque gallo-romaine sans plus de précision possible.

À quelques mètres à l'est de ce deuxième secteur ont été dégagées plusieurs entités construites, parmi lesquelles il est difficile de distinguer celles qui avaient une fonction d'habitat de celles qui revêtaient plutôt un aspect fonctionnel. Très arasés, les murs qui les composent restent cependant lisibles, et plusieurs niveaux de sols ou radiers ont été conservés. À quelques rares endroits, ce qui reste des parements des murs est recouvert par un enduit de mortier de couleur rouge-ocre. Un peu plus au sud, c'est un fond de cabane associé à des trous de poteaux qui a été mis au jour, avec quelques fosses dépotoirs : l'étude du mobilier montre qu'il s'agit là aussi d'une occupation antique.

Au sud de cette première zone d'habitat, un autre ensemble de bâtiments d'époque gallo-romaine, composé de fonda-

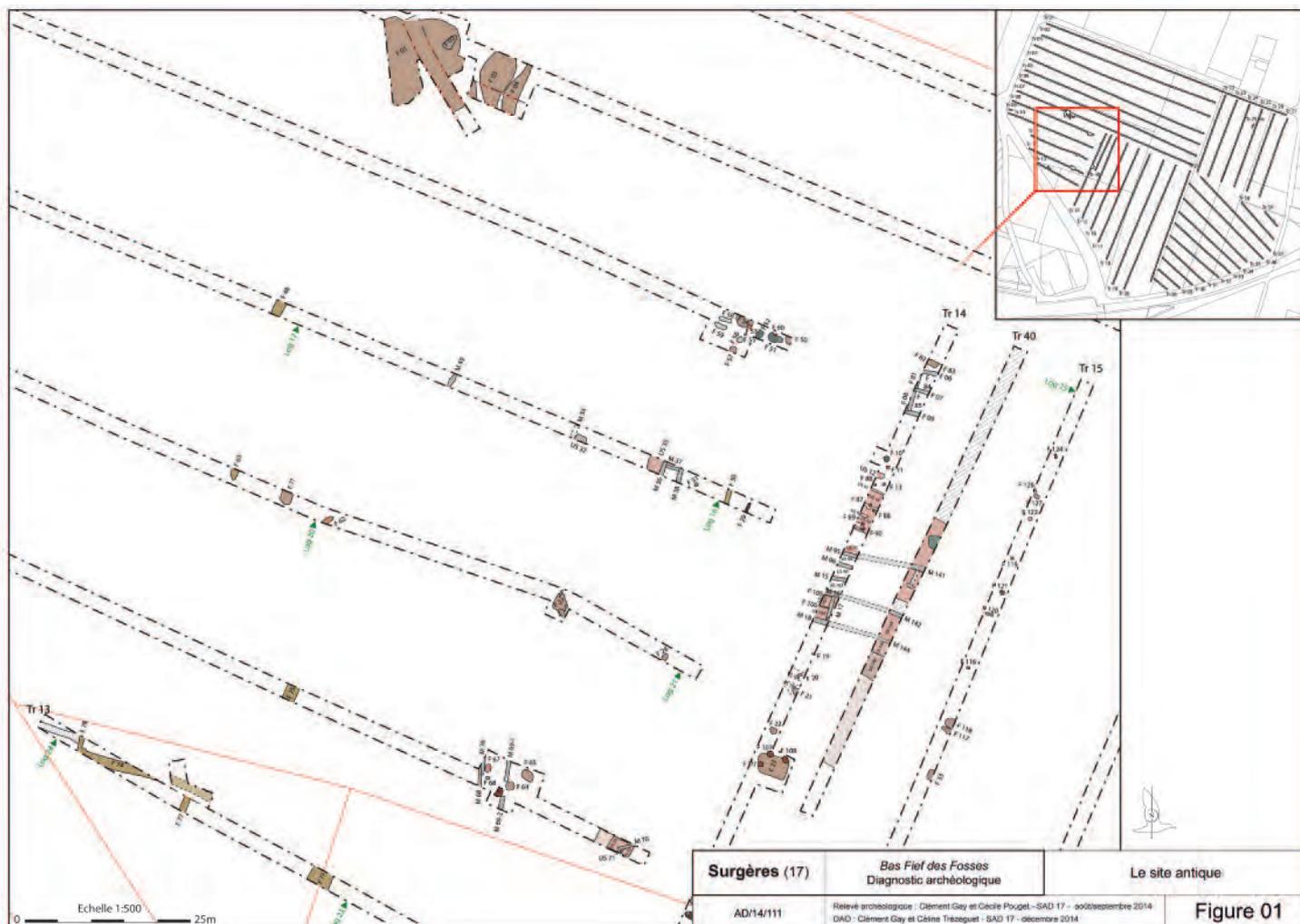


Figure 1 : Surgères, Bas Fief des Fosses, plan de détail des vestiges antiques situés dans le sud-ouest de l'emprise du diagnostic (Relevé : C. Pouget et C. Gay ; DAO : C. Gay).



Figure 02 : Surgères, Bas Fief des Fosses, Tr. 24, photographie du bâtiment d'époque moderne et de la fosse dépotoir F 130 (Cliché : C. Trézéguet).

tions de murs, de niveaux de sols, de trous de poteaux et de quelques fosses dépotoir, a été identifié.

Ces trois principaux secteurs –carrières, habitats et nécropole- sont circonscrits à l'intérieur d'un périmètre très bien délimité d'une superficie de près de 2 ha. Lors du diagnostic, aucune limite parcellaire n'a pu être déterminée avec certitude. Cependant, la présence de plusieurs fossés dont la datation n'a pas été possible par manque de mobilier permet de proposer l'hypothèse d'une occupation antique à vocation agricole, composée de bâtiments utilitaires et résidentiels associés à une petite nécropole -familiale peut-être- et d'une zone qui peut être qualifiée d'industrielle.

D'après l'étude (assez succincte cependant) du mobilier,

les premiers signes d'occupation remonteraient au plus tôt à la fin du I^{er} s. et au II^e s., et attesteraient d'une permanence jusqu'à l'Antiquité tardive.

La deuxième zone d'occupation d'époque moderne a quant à elle été identifiée à l'opposé du secteur antique, au nord-est de l'ensemble des parcelles diagnostiquées. Il s'agit d'une construction (Fig. 2) constituée de trois murs parementés, bordée au nord par une large fosse dépotoir ayant livré énormément de malacofaune marine (huîtres et moules), de fragments de tuiles et de tessons de céramique, datés de façon homogène du XVI^e s. La fonction de cet édifice n'est pas identifiée, notamment en raison de son isolement.

Céline TRÉZÉGUET

Soler 2013

Soler L. : *ZA d'Usseau, les Petits Pérots, Sainte-Soulle. Découverte d'un bâtiment agricole et son territoire d'exploitation*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, conseil général de la Charente-Maritime, 2103, 209 p.

Trézéguet 2014

Trézéguet, C. : *Surgères. Bas Fief des Fosses*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, conseil général de la Charente-Maritime, 2014.

Moyen Âge

Temps modernes

SURGÈRES Château, enceinte

La Ville de Surgères réalise depuis quelques années des travaux de réhabilitation et de restauration de l'enceinte et du parc du château. Les travaux concernant l'enceinte ont un faible impact archéologique (rejointoiement) mais il est apparu utile, pour certaines structures, de recueillir les informations qui peuvent alimenter le projet architectural et qui seront rendues inaccessibles suite aux travaux. La première mission concernait la porte nord en 2012 (Mandon, 2013). L'étude a porté en 2014 sur les autres tours du front nord présentant encore des élévations importantes (fig. 1) : porte occidentale (tour des Jeunes), grosses tours du front nord (tour des Compteurs et tour de l'Horloge).

Le *castrum* de Surgères est mentionné dans les textes dès 992. Il s'agit d'un château comtal qui n'est cédé au lignage local des Maingot qu'en 1199. À la fin du XII^e s., ces derniers obtiennent divers privilèges et charges, dont celle de sénéchal, auprès des rois Henri II et Richard I^{er}. Jean sans Terre s'assure de leur soutien en 1199 en leur octroyant la pleine possession de la seigneurie de Surgères. Le rôle de cette famille auprès des Plantagenêts, au début du XIII^e s., mériterait d'être réexaminé à la lumière des faveurs et des rentes en argent dont ils bénéficient dans le contexte des luttes opposant rois de France et d'Angleterre pour la possession du Poitou et de l'Aunis-Saintonge (mentions en 1202, 1219, 1228 notamment). Le château est sûrement saisi ensuite par le comte de Poitiers, Alphonse : Sébile, dame de Surgères doit racheter une de ses seigneuries. En 1246, Guillaume Maingot reprend possession de Surgères et promet

de ne faire aucune nouvelles fortifications sans accord du comte.

On ne peut dire actuellement quel impact ont eu sur les fortifications les différents sièges du château lors de la guerre de Cent Ans. En 1472, Louis XI ordonne le démantèlement du château. En 1483, le seigneur de Surgères obtient l'autorisation de faire sortir du blé du royaume sans impôts pour rebâtir le château. Au XVI^e s., la seigneurie revient à la famille de Fonsèque. En 1570, les troupes protestantes tiennent la place. Charles de Fonsèque entreprend alors le renforcement des fortifications, comme indiqué dans une inscription au-dessus de la porte d'entrée du château, datée de 1576. C'est donc dans le contexte des guerres de religion, qui frappent durement la région à cette époque, que sont effectués des travaux dont les textes ne livrent pas le détail. Encore au début du XVII^e s., des travaux de fortifications sont mentionnés (éperon devant la porte du château, en 1616, démolit l'année suivante).

À la mort du dernier baron de Fonsèque, la seigneurie de Surgères passe par mariage aux puissants seigneurs de La Rochefoucauld. C'est à eux que l'on attribue la réfection des logis. Au début du XVIII^e s., les dessins et plans réalisés par Claude Masse, ingénieur du roi, livrent un précieux témoignage sur l'état du château. Ils permettent d'identifier différents bâtiments détruits ou remaniés à la Révolution. D'autres travaux sont mentionnés dans le courant du XVIII^e s. Le château n'a été inscrit au titre des Monuments historiques qu'en 1925 et reste relativement ignoré et méconnu depuis

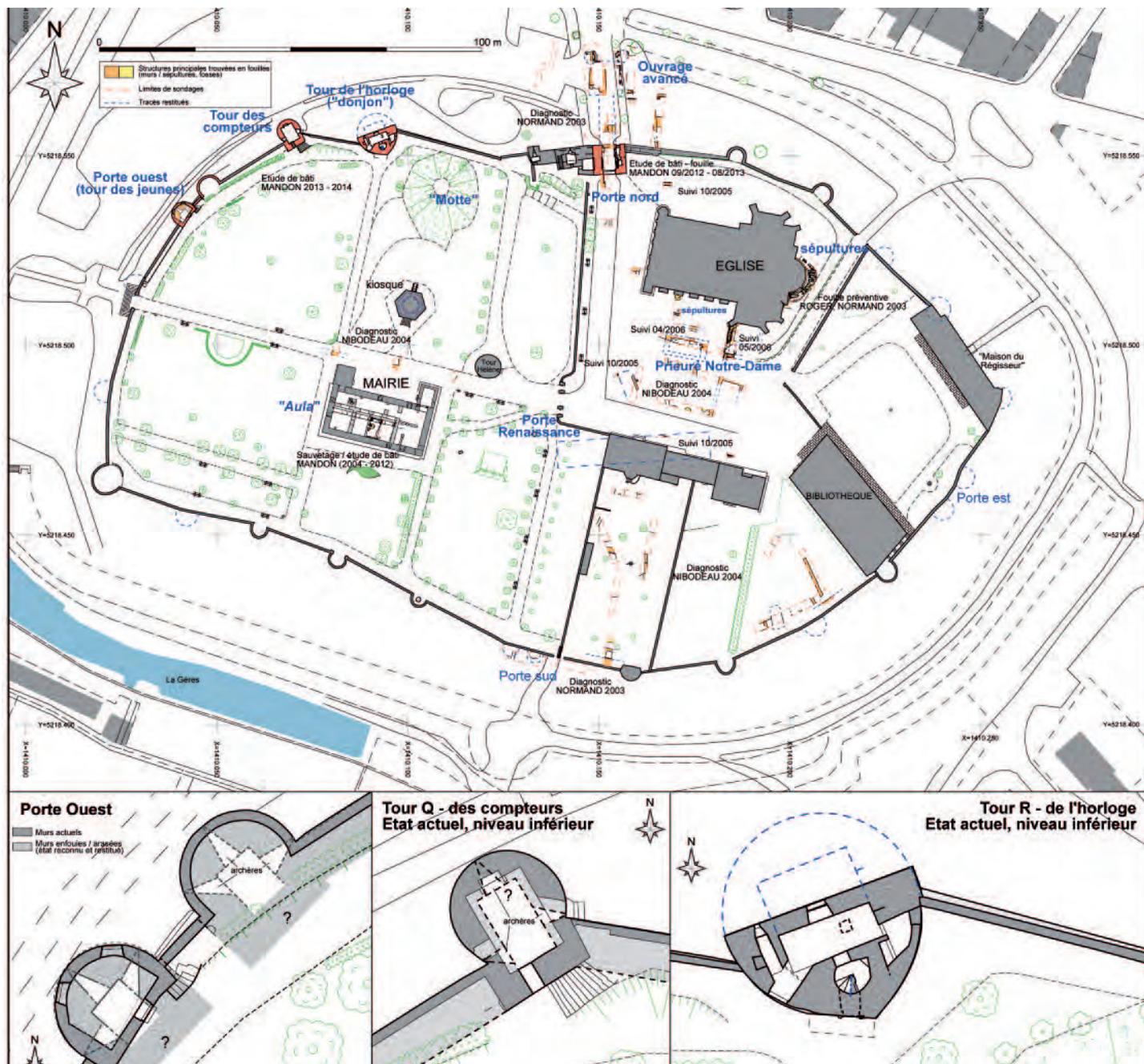


Figure 1 : Surgères, le Château, plan d'ensemble du château, avec localisation des interventions archéologiques et plan de détail de la porte ouest, de la tour des Compteurs et de la tour de l'Horloge.
(Topographie : Cabinet Tournier, M. Bérard, F. Mandon – Atemporelle / DAO : F. Mandon, Atemporelle).

cette date en l'attente d'une véritable étude documentaire et archéologique. Il apparaît aujourd'hui comme une forteresse majeure bâtie par les Maingot, vassaux des ducs d'Aquitaine, voire directement par ces derniers.

L'enceinte castrale est ovoïde, d'une superficie importante de 3,5 hectares, et d'un périmètre d'environ 600 m de périmètre, avec des axes de 230 m et 150 m. Les murs sont flanqués de tours semi-circulaires au nombre de 14 (dont la porte nord) et isolés par des douves conservées sur son front méridional. Le plan levé par l'ingénieur Claude Masse en 1717 permet de restituer 25 tours, réparties presque tous les 20 m. L'enceinte est alors cernée par un double fossé. Trois portes encadrées de deux tours sont clairement indiquées : à l'ouest, au sud vers la Gères et à l'est, vers Saint-Gilles. À l'exception du front nord, entre la grosse tour de l'Horloge et la porte nord (courtines hétérogènes, possédant des archères à niche), l'ensemble est très homogène

et semble bien correspondre à une unique phase de fortification, englobant des structures plus anciennes (motte, aula, prieuré Notre-Dame).

L'étude de bâti et le sondage menés dans la porte ouest ont permis d'identifier le châtelet d'entrée possédant deux tours équipées chacune de trois archères. Ces dernières présentent une embrasure triangulaire, à forte plongée, et une fente de tir à étrier triangulaire. Après ce qui semble être une phase d'abandon suite à sa démolition partielle à la fin du Moyen Âge, la tour O a été restaurée, avec la reconstruction des parties hautes sur les murs anciens arasés. Deux phases semblent se distinguer : époque moderne et XIX^e s. Le mobilier présent dans le remblai, associé à la première restauration, est presque inexistant mais plaide pour une datation tardive (2^e moitié XVIII^e s. ?). Si de nombreuses informations ont pu être recueillies, il nous manque toutefois certains éléments permettant d'en restituer complètement le plan (façade arrière), de déterminer la typologie des ar-



Figure 2 : Surgères, le château, tour de l'Horloge, vue de l'élévation sud. (Cliché : F. Mandon).

chères (couvrement) et donc au final, d'en préciser la chronologie (pour le moment, entre la fin du XII^e et le XIII^e s.). La poursuite de l'étude est en cours : achèvement de la fouille de l'intérieur de la tour ouest, sondage en arrière de la porte et dans la tour orientale.

Plus à l'est, la tour des Compteurs présente moins de vestiges conservés. Le niveau supérieur remonte entièrement au XIX^e s. (voire 2^e moitié du XVIII^e s.). En partie basse, malgré son bel appareil de pierres de taille, le parement extérieur résulte également d'une importante campagne de restauration. Il ne subsiste de la tour médiévale que le bas d'une fente de tir à étrier. Le mur arrière, avec sa porte d'accès, est mieux conservé, alors que les autres élévations intérieures ont été entièrement reconstruites, afin de désépaissir les murs.

La grande tour de l'Horloge est interprétée comme étant l'ancienne résidence du seigneur (autrement dit le donjon). Dans ses mémoires, Claude Masse évoque un « donjon mal logeable, qui n'est pas fort ancien ». L'étude de bâti a

permis d'identifier la chronologie relative de cet édifice, qui se différencie nettement des autres tours. La première phase reste mal datée : il s'agit d'une tour circulaire avec pièce interne carrée voûtée et équipée d'au moins une grande baie. Un escalier en vis est aménagé au sud, dans l'épaisseur du mur. Outre l'étage, il dessert une porte établie à un niveau intermédiaire, qui donnait accès par une passerelle à une courtine, possible enceinte intérieure, délimitant le château proprement dit et l'isolant de la basse-cour cernée par l'actuelle enceinte (fig. 2). L'appareillage et les techniques de construction plaident pour un édifice tardif, de la fin du Moyen Âge, mais pouvant reprendre une structure plus ancienne. Cette tour a grandement souffert, entraînant une importante reprise des ses élévations au XVII^e – début du XVIII^e s. Elle sert alors de « logement d'été » : un couloir aménagé dans l'épaisseur du mur, du côté ouest, devait servir de latrines. Le petit espace aménagé à l'est, en relation avec une porte menant au chemin de ronde, demeure inexpliqué. Par la suite, la moitié nord de la tour s'est effondrée, remplacée par un mur plat en 1768. La lecture du parement extérieur du flanc sud de la tour demeure encore mal aisée : des reprises sont présentes, masquant de possibles arrachements de courtines. Cela pose le problème de l'existence d'une enceinte intérieure, enserrant la motte et peut-être en relation avec le logis seigneurial. Le plan de 1717 montre quelques vestiges au pied de la tour, pouvant être liés à cette enceinte.

La grande enceinte du château de Surgères apparaît comme un ouvrage important, dont la construction a bénéficié du soutien financier des Plantagenêts comme nombre de forteresses poitevines dans le 1^e tiers du XIII^e s. Si elle constitue l'aspect dominant du château, d'autres phases de construction antérieure sont perceptibles : front nord de l'enceinte, avec la porte nord (fin XII^e – début XIII^e s. ?) et une courtine percée d'archères à niche, hypothétique enceinte intérieure, construction de l'aula (XII^e s.). Les travaux postérieurs des XV^e et XVI^e s. semblent également plus importants que ce qui était soupçonné jusqu'alors.

Fabrice MANDON

Mandon, à paraître

Mandon F. : *Surgères (17), Château – tours du front nord de l'enceinte, Etude archéologique du bâti*, rapport final d'opération, Parthenay, Atemporelle, à paraître.

Mandon, 2014

Mandon F. : *Surgères (17), Château – porte nord, Etude de bâti*, rapport final d'opération, Parthenay, Atemporelle, 2013, 80 p.

Mandon, 2014

Mandon F. : « Surgères, Château, porte nord », *bilan scientifique de la Région Poitou-Charentes 2013*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2014, p. 153-156.

Nibodeau, 2004

Nibodeau J.-P. : *Surgères, le château (Charente-Maritime)*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2004.

Normand, 2003

Normand É. : *Surgères, Place du Château (Charente-Maritime)*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2003.

Roger, Normand, 2003

Roger J., Normand E. : *Surgères (Charente-Maritime), Eglise Notre-Dame, fouille archéologique – novembre 2002*, rapport final d'opération de fouille, Poitiers, Inrap, 2003.

Moyen Âge

Temps modernes

THAIRÉ-D'AUNIS Centre-bourg

Époque contemporaine

Le projet de réaménagement du centre bourg de Thairé-d'Aunis et d'une partie de sa voirie est à l'origine d'un diagnostic archéologique réalisé par le service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention, d'une superficie de 5 265 m² divisée en deux secteurs (l'église = 3 840 m² ; mairie = 1 425 m²), est implantée à une altitude moyenne de 14,13 m NGF pour le secteur de la mairie et 16,12 m NGF pour le secteur de l'église.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence des vestiges de nature variée, datant depuis l'époque médiévale assez tardive jusqu'à l'époque contemporaine, du moins pour les structures auxquelles une datation a pu être attribuée. Sur



Thairé, photographie des tranchées ouvertes devant l'église
(Cliché : C. Trézéguet).

la place de la mairie, seules des structures relativement récentes ont été dégagées. Ainsi, au centre de l'emplacement des anciennes halles détruites au début du xx^e s. ont été mises au jour les fondations d'une fontaine publique et de son canal d'alimentation. Dans la ruelle qui longe le bâtiment de la mairie, construit entre 1913 et 1914, ce sont les fondations de l'ancienne salle des fêtes, édifice public qui s'élevait à cet emplacement dès la première moitié du xix^e s. et détruit au début des années 1970, qui ont été identifiées.

Il a été beaucoup plus difficile d'intervenir aux abords de l'église (Fig. 1), le sous-sol renfermant de très nombreux réseaux enterrés recensés ou non. Chaque sondage a permis de mettre en évidence plusieurs niveaux de remblais, qui parfois s'étendent sur une très grande partie de la place, attestant de plusieurs phases de remaniement du secteur au cours des époques médiévale et moderne. En raison de l'absence de mobilier et d'indices archéologiques, la majeure partie de ces remblais n'a pu être datée.

En outre, la découverte d'ossements humains épars en position secondaire dans plusieurs structures situées aux abords de l'église (Tr. 05 et 07) témoigne de l'existence d'un cimetière probablement médiéval, mais il est impossible d'en dire davantage tant le sous-sol a ici été remanié.

Enfin, le petit promontoire sur lequel a été construite l'église permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle l'aménagement du secteur a été fait selon des principes d'architecture défensive : l'église était surélevée et ceinte à quelque distance d'un fossé et/ou d'une enceinte, dont le tracé supposé est encore visible dans le système viaire actuel. D'autres cas d'églises fortifiées associées à des fossés défensifs sont connus dans le département, à Saint-Hilaire-de-Villeanfranche, Marsilly, Angoulins ou encore Genouillé.

Céline TRÉZÉGUET

Trézéguet 2014

Trézéguet, C. : *Thairé d'Aunis. Centre bourg*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, conseil général de la Charente-Maritime, 2014, 75 p.

Blaizot, 1996

Blaizot F. : *Le cimetière non stratifié en contexte urbain : Les limites de l'objet d'étude comme fondement de la stratégie de recherche*, Paris, BMSAP, 8, 1996.

Blaizot, 1997

Blaizot F. : « L'apport des méthodes de la paléo-anthropologie à l'interprétation des os en situation secondaire dans les nécropoles historiques. Problèmes relatifs au traitement et l'interprétation des amas d'ossements », *Archéologie médiévale*, XXVI, 1997, p.1-22.

Blomme, 2014

Blomme Y. : « Un siècle de chantiers d'église en Charente-Maritime », *In Situ*, 11 | 2009, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 26 octobre 2014, <http://insitu.revues.org/5063> ; DOI : 10.4000/insitu.5063

Carraz, 2008

Carraz D. : « Archéologie des commanderies du Temple et de l'hôpital en France (1977-2007) », *Cahier de recherches médiévales et humanistes*, 15, 2008, p. 175-202.

Crozet, 1951

Crozet P. : « Les églises fortifiées du Poitou, de l'Angoumois, de l'Aunis et de la Saintonge. Conclusion d'une enquête », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1951/10 (Série 4, Tome 1), p. 813-820.

Maurin, 1999

Maurin L. : *Carte archéologique de la Gaule. La Charente-Maritime. 17/1*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1999.

Antiquité

THÉNAC

Chemin de Préguillac

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée en amont d'un projet de construction de deux maisons individuelles. Le terrain concerné par le diagnostic est localisé au nord du hameau des Arènes sur la commune de Thénac, le long d'un chemin communal qui mène au site du théâtre antique. Il se présente sous la forme d'une parcelle rectangulaire qui s'étire du nord vers le sud.

L'emplacement des terrains (à mi-chemin entre un théâtre au nord et un bâtiment antique au sud) laissait supposer une forte densité de vestiges liés à la période romaine. Cette hypothèse était renforcée par la présence d'une voie ancienne située à quelques mètres plus à l'est.

Les observations de terrain montrent la présence d'un petit ensemble de structures en creux rattachées pour la majorité à la période romaine. Les résultats de l'étude du mobilier céramique permettent de distinguer deux phases d'occupation.

Une première, illustrée par deux fosses interprétées comme des structures liées à l'extraction de calcaire, se développe au nord de la parcelle. Au cours de la période augustéenne, les deux structures deviennent des dépotoirs et sont alors comblées.

La deuxième phase est marquée par l'implantation d'un fossé dont le tracé suit un axe nord/sud. Cette structure recoupe les fosses d'extraction. Un puits, des fosses de plantation et un autre fossé complètent l'ensemble des vestiges rattachés à cette période. L'étude de la céramique retrouvée dans les comblements laisse entrevoir une datation comprise entre le milieu du I^{er} s. et le II^e s. apr. J.-C.

Emmanuel MOIZAN

Protohistoire

Moyen Âge

VAUX-SUR-MER

ZAC du Cormier et des Batières

La construction d'une zone d'aménagement concertée au lieu-dit Le Cormier-Les Batières, sur la commune de Vaux-sur-Mer (Charente Maritime), a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique (Soler, 2013). Ce dernier a débouché sur la prescription d'une fouille d'archéologie préventive qui a été réalisée durant le printemps 2014.

Cette opération a permis de mettre au jour, sur une surface d'un peu plus d'un hectare, un habitat daté du haut Moyen Âge (fig. 1). Celui-ci est caractérisé par de très nombreux trous de poteaux, qui forment pour certains d'entre eux des ensembles cohérents, des structures de stockage enterrées de type silos, des fosses de différentes dimensions ainsi que des fossés.

Sur un total de 1169 entités qui ont été exhumées, 750 d'entre elles ont pu être fouillées dans les deux mois impartis, représentant environ 65 % de l'ensemble. Ces structures se répartissent entre un petit plateau calcaire, sur lequel l'essentiel de l'occupation est concentrée (947 faits), et son versant oriental, crayeux, au sein duquel se développe une installation anthropique plus lâche (222 faits).

Cette topographie particulière doit être mise en relation avec la présence en contrebas d'un vaste marais et avec la situation privilégiée du site à environ 1,5 km de la rive droite de l'estuaire de la Gironde. En effet, comme l'a souligné le diagnostic (Soler, 2013), la présence de ce marais pose la question de la relation entre l'occupation mise en évidence et la mer.

Légende

- Structures mises au jour lors de la fouille
- ▨ Limites hypothétiques d'ensemble bâti
- Limites d'ensembles structures
- Limites d'hypothèses alternatives
- Limites d'une doline
- Limite entre le plateau et son versant oriental
- Limite d'emprise de la fouille



échelle 1/600



Figure 1 : Vaux-sur-Mer, plan de l'ensemble des vestiges mis au jour durant l'opération (Levé topographique : s. Malpelat ; DAO : D. Delage et s. Malpelat, Hadès).



Figure 2 : Vaux-sur-Mer, sépulture isolée située sur le versant oriental du plateau (Cliché : A. Ladam).

Du point de vue paléoenvironnemental, le site est au bord d'une vallée perchée, dont le débouché s'est incisé sous le niveau marin actuel lors de la régression marine de la dernière période glaciaire. Au cours de la remontée marine qui suit la dernière période glaciaire, le niveau marin est remonté très rapidement, mais il n'a jamais dépassé le niveau moyen actuel de la mer (0 m NGF). Pour trouver un niveau marin moyen supérieur d'au moins deux mètres par rapport à l'actuel, il faut remonter jusqu'à l'interglaciaire eémien (il y a 120 000 ans). Seules les zones connectées avec le niveau marin holocène ont été comblées par du bri marin récent. La vallée suspendue au-dessus du niveau de la mer actuel ne possède donc pas ce type de sédimentation récente et le bri marin trouvé lors du diagnostic (Soler, 2013) étant *a priori* un témoin du niveau marin eémien.

La partie basse de la vallée proche de 0 m NGF a été investie par la mer vers 5000 BP (à la transition Néolithique/âge du Bronze), le niveau marin était alors proche de l'actuel. Suite à la formation d'un cordon dunaire côtier à la fin de la transgression flandrienne, le milieu est devenu isolé de la mer. Cette géomorphologie littorale fossile donne la fausse impression que le niveau marin holocène était plus haut que l'actuel, alors que ce n'est pas le cas dans la réalité. Au haut Moyen Âge il n'y avait donc pas d'influence marine dans le marais en contrebas du site. C'est la formation de la dune de Pontailac qui a bloqué l'écoulement de la vallée et a créé un marais continental dont le drainage a été assuré par le creusement d'un chenal dans les sables au ^{xix} s. (Boes, à paraître).

C'est donc au sein de ce contexte géologique qu'une première occupation ténue a été repérée. Il s'agit pour l'essentiel d'une poignée de structures en creux situées sur la frange nord du plateau. La céramique collectée dans le comblement de ces entités apporte un intervalle chronologique qui s'étend du ⁱⁱ s. au début du ⁱer s. av. J.-C.

Après un important hiatus jusqu'au début du ^{vii} s. apr. J.-C., une seconde occupation fait son apparition sur le versant oriental du plateau. Elle est principalement composée de fosses qui se concentrent dans la partie sud-est de la pente, à proximité de la limite de fouille. Parmi ces excavations,

une sépulture isolée a été découverte. Elle concerne un individu immature déposé sur le dos et inhumé dans une vaste fosse (fig. 2). La datation du décès de ce dernier, obtenue par analyse radiocarbone, a permis de confronter les données chronologiques acquises lors de la fouille et d'obtenir un intervalle portant sur la seconde moitié du ^{vii} s. et le début du ^{viii} s. apr. J.-C.

À l'instar de cette partie du versant, le reste de la pente, du nord au sud, est percé de fosses réparties de manière éparse ou parfois regroupées en petites unités de quelques individus. Un certain nombre d'entre elles a été interprété, grâce à leur forme, comme des silos enterrés, certains pouvant atteindre 1,50 m de profondeur (fig. 3). Les résultats de l'étude carpologique, engagée dans le cadre du rapport final d'opération, ne sont pas connus au moment de la rédaction de cette notice mais gageons qu'ils apportent des indices sur l'alimentation végétale de cette population et sur les espèces cultivées.

La datation de ces structures, évaluée grâce à l'étude de la céramique piégée dans les comblements, in-



Figure 3 : Vaux-sur-Mer, exemple de silo enterré situé sur le versant oriental du plateau (Cliché : A. Tassin).

dique un intervalle qui s'étend du début du ^{vii} s. à la première moitié du ^{viii} s. apr. J.-C.

En outre, des fossés en nombre relativement restreint ont été identifiés. La majorité d'entre eux se développe selon une orientation nord-ouest/sud-est qui correspond au sens de la pente du versant. Ils ont pu avoir une fonction de drainage afin de collecter les eaux de ruissellement et les acheminer vers les marais en contrebas. Un seul fossé, perpendiculaire aux autres, se distingue par son orientation complètement différente et sa morphologie qui diverge tout autant. Il se trouve le long de la limite est de l'emprise de fouille de telle façon que sa fonction s'en trouve malaisé à définir, même si nous pouvons envisager qu'il s'agisse d'un élément de parcellaire.

Enfin, un réseau de vastes excavations mis au jour dans la partie nord-ouest du versant complète ce bref panorama des structures présentes dans la partie basse du site (fig. 4). Leur dimension et leur morphologie évoque une activité d'extraction du matériau carbonaté qui occupe la totalité de la pente. Cette idée est renforcée par la comparaison effectuée

avec des carrières de sable estimées antérieures au ^x^e s. apr. J.-C., découvertes à Yves, à une cinquantaine de kilomètres au nord du site (Demeure, 2009).

L'occupation reconnue sur le plateau calcaire est d'une nature différente de ce qui a été observé sur le versant. En effet, la majorité des structures présentes à cet endroit sont des trous de poteaux qui forment, pour un grand nombre d'entre eux, des ensembles fonctionnels.

L'espace chronologique évalué, grâce à l'étude des céramiques collectées dans les comblements, couvre la fin du ^{vii}^e s. jusqu'au ^{ix}^e s. apr. J.-C. Des analyses radiocarbone sont actuellement en cours afin de confirmer cette estimation et apporter des indices permettant d'affiner la connaissance de ce faciès. Bien que toutes les structures n'ont pas été fouillées, il est vraisemblable d'envisager que l'échantillon est représentatif de l'ensemble et qu'elles appartiennent à l'époque Carolingienne

De plus, l'analyse spatiale a permis de mettre en évidence une organisation qui semble perdurer pendant toute cette



Figure 5 : Vaux-sur-Mer, le grand bâtiment à abside, isolé dans la partie nord du plateau (Cliché : D. Delage).

période puisque les concentrations de vestiges se retrouvent aux mêmes endroits, laissant des espaces vides et respectant l'implantation des fossés (pas ou peu de recouvrements). En ce qui concerne les ensembles hypothétiques qui ont été identifiés, ils se divisent en plusieurs types de constructions. Nous avons pu distinguer des palissades, dont celle qui barre l'accès au sud et qui protège des vents dominants. Nous avons mis en évidence des petites entités de stockage aériennes à quatre ou cinq poteaux, des espaces bâtis de taille moyenne qui se déclinent selon des plans quadrangulaires, ovales ou subcirculaires (annexes agricoles ?) ainsi que de plus grands bâtiments qui possèdent pour la plupart une abside (habitation ?). L'exemplaire le plus flagrant semble volontairement isolé dans la partie nord du plateau (fig. 5) et encadré par une série de fossés. Ce type de bâti à abside n'est pas inédit en Charente-Maritime à cette époque puisque certains ont été mis en évidence à Saint-Georges-des-Coteaux (Gerber, 2002) et plus récemment lors d'un diagnostic à Saint-Sulpice-de-Royan (Gissing, 2009).



Figure 4 : Vaux-sur-Mer, exemple de fosse d'extraction située dans la partie nord du versant (Cliché : M. Sassi).

Au contact des ensembles énumérés précédemment, plusieurs fosses ont été repérées et fouillées pour une grande part. Certaines pourraient correspondre à des silos enterrés même si les critères morphologiques ne sont pas aussi fla-

grants que pour ceux du versant. La majorité des fosses qui ont été explorées ont livré, outre des fragments de céramiques, quelques objets en métal (couteau, clef) des restes de faune, de poissons ainsi que des coquillages. L'étude de ces différents mobiliers archéologiques est actuellement en cours, avec l'espoir d'en tirer des éléments de connaissance sur la manière de vivre de cette population.

Malgré la destruction par les labours ultérieurs des indices fonctionnels (sol d'occupation, foyer, cloison légère) et des limites inhérente à la fouille des vestiges de constructions en matériaux périssables, le site offre une vision relativement bien conservée d'une partie de village du haut Moyen Âge et des structures agricoles associées. Ce dernier s'étend très probablement bien au-delà de l'emprise de la fouille, notamment sur les parcelles occidentales qui ont accueilli depuis les années 1970-1980 un vaste lotissement. Pourtant, cette

vision biaisée n'interdit pas de souligner l'importance de cette opération pour la connaissance de l'habitat rural du haut Moyen Âge au sein de la région Poitou-Charentes.

Damien DELAGE

Boes, à paraître

Boes X. : *Étude géologique et géoarchéologique. Vaux-sur-Mer, ZAC du Cormier et des Battières*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Hadès, à paraître.

Demeure, 2009

Demeure G. : *Yves, Villeneuve*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Eveha, 2009.

Gerber, 2002

Gerber F. : *Saint-Georges-de-Coteaux, ZAC des Coteaux, La Mission*, rapport final d'opération de fouille préventive. Poitiers, Inrap, 2002.

Gissinger, 2009

Gissinger B. : *Saint-Sulpice-de-Royan, Route de Saint-Palais, Les deux Terrages*, rapport de diagnostic, Poitiers, conseil général de la Charente-Maritime, 2009.

Soler, 2013

Soler L. : *Vaux-sur-Mer, Le Cormier-Les Battières Phase 2*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, conseil général de la Charente-Maritime, 2013.

Protohistoire

Époque contemporaine

VAUX-SUR-MER Le Cormier-les Battières zone B

L'opération d'archéologie préventive qui s'est déroulée sur la commune de Vaux-sur Mer, a été engagée dans le cadre du projet d'aménagement d'une ZAC par la SAS Charente-Maritime. Ce projet d'urbanisation débuté en 2009 sur le secteur du Cormier-Battières a permis de confirmer lors des diagnostics (CG 17) la présence de plusieurs activités humaines pressenties d'après les clichés aériens effectués en 1977 par Jacques Dassié.

Cette année, deux fouilles ont été menées conjointement sur deux zones distinctes de l'emprise. La fouille conduite par Evéha sur la zone B s'est déroulée du 17 mars au 27 mai 2014, sur une surface de 17 000 m².

Sur cet espace, le diagnostic archéologique réalisé par Ludovic Soler (CG 17) en janvier 2013, avait permis de mettre au jour six enclos fossoyés protohistoriques, mais aussi des vestiges contemporains liés à la Seconde Guerre Mondiale.

Ce site est localisé entre 18 m et 16 m NGF sur le versant d'un petit vallon en pente douce. Les traces les plus anciennes sont caractérisées par 21 enclos fossoyés avec un groupement principal de 16 structures sur la partie haute du versant. Plusieurs recoupements entre fossés y ont été identifiés, mais ce sont avant tout les jonctions directes entre structures qui dominent. Les formes rencontrées au sein de cet ensemble sont variées.

Les enclos de forme circulaire

Les enclos de forme circulaire sont majoritaires avec 14 structures identifiées. Ces enclos se répartissent de façon préférentielle sur la partie haute du versant et fonctionnent rarement de façon isolée. On constate plusieurs recoupements, emboîtements ou des dispositions côte à côte. Les diamètres extérieurs sont compris entre 7 et 18 m, avec des fossés qui ne décrivent pas toujours des cercles parfaits. Les fossés circulaires se caractérisent par la présence sys-



Figure 1 : Vaux-sur-Mer, Le Cormier-Les Battières (zone B), vue générale du site (Cliché : T. Duqueroix).



Figure 2 : Vaux-sur-Mer, Le Cormier-Les Battières (zone B), vue des aménagements mis en évidence au nord de l'entrée de l'enclos quadrangulaire (Cliché : P. Bougeant).

tématique d'au moins une interruption matérialisant l'entrée avec une orientation préférentielle au sud-est. Trois enclos sont marqués par une double interruption de leur fossé. Cette seconde entrée est orientée au nord-est et se trouve dans un seul cas dans le parfait alignement de la première. Ces structures fossoyées sont relativement mal conservées dans l'ensemble. Elles sont apparues au décapage sous une terre végétale de 0,20 m d'épaisseur maximum, sur des parcelles cultivées depuis longtemps. Leur profondeur conservée est de 0,04 m à 0,72 m et leur largeur varie de 0,5 m à 1,9 m.

Dans les fossés les mieux conservés, le profil est en "V" à fond plat ou en cuvette. Les aires intérieures délimitées par ces fossés sont comprises entre 29 m² et 192 m². Les remplissages sont hétérogènes. Ils procèdent de l'accumulation de comblements provenant alternativement de l'extérieur et de l'intérieur du fossé. Le sédiment emballe un mobilier céramique et lithique peu abondant et souvent peu significatif. Les fonds de fossés semblent s'être remplis rapidement avec un effondrement des parois captant ainsi un matériel résiduel datant de plusieurs périodes, dont le Bronze ancien. Le comblement intermédiaire et final du fossé renferme un matériel pouvant être rattaché à des périodes couvrant le Bronze final jusqu'au début du deuxième âge du Fer. Ce matériel témoigne d'un mode de fonctionnement des fossés en aire ouverte et prolongé dans le temps.

Pour les enclos circulaires les plus arasés dont nous ne disposons plus que le fond des fossés, le mobilier est quasi inexistant. Par conséquent, aucune datation ne peut être proposée en dehors d'une attribution chronologique antérieure aux enclos qui peuvent les recouper.

À l'écart du groupement principal, deux enclos circulaires ont été mis en évidence dans la partie basse du versant, à l'est de l'emprise. Le premier est un enclos matérialisé par des poteaux avec 10 négatifs identifiés sur son pourtour et un dans l'air interne. Le second est un enclos circulaire fossoyé dont une interruption matérialise l'entrée à l'ouest. Sur ce dernier, l'étude du remplissage atteste la présence d'une tranchée continue ayant contenue une palissade. Ces enclos qui offrent des aménagements particuliers, sont implantés sur des affleurements de bancs crayeux, là où les terrains sont les plus tendres. De rares tessons ont été mis au jour dans les négatifs des poteaux. Ils permettent de rattacher cet enclos au premier âge du Fer sans plus de précisions. Le comblement final de l'enclos fossoyé livre quant à lui des tessons rattachés à la fin des VI^e-V^e s. av. J.-C.

Même si la fonction funéraire ou cultuelle de ces enclos reste l'hypothèse privilégiée, l'absence de matériel spécifique ne permet pas de le préciser.

Les enclos quadrangulaires

Les enclos fossoyés quadrangulaires sont également bien représentés sur le site avec sept enclos enregistrés. Un fossé rectangulaire est au cœur de l'une des articulations principales du groupement qui se fait selon un axe nord/sud. Il mesure 13,50 m de longueur et recoupe sur son long côté ouest, un enclos subcirculaire. Son petit côté sud, d'une largeur totale de 9,87 m, présente une interruption de 1,95 m. Cette entrée communique directement avec celle d'un enclos circulaire à double interruption. Les fossés extérieurs des deux enclos ainsi accolés se développent de façon étroite tout en respectant le tracé de chacun.

Sur son petit côté nord, l'enclos rectangulaire rentre en contact avec un autre de plan globalement trapézoïdal. Dans ce cas, l'imbrication entre les deux est telle que les liens physiques ne permettent pas de démêler les questions d'ordre chronologique. Une interruption marque également une entrée sur ce côté. Elle s'aligne sur la première entrée de l'enclos rectangulaire mais également avec les deux entrées de l'enclos circulaire avec lequel il s'imbrique.

Pour tout aménagement, une fosse très arasée a été mise en évidence à l'intérieur de l'espace délimité par l'enclos fossoyé rectangulaire ainsi qu'un négatif de poteau à l'extrémité nord-est du fossé formant le long côté est. Le comblement est relativement homogène sur l'ensemble du tracé du fossé. Le matériel se limite à quelques tessons isolés rattachés au Bronze Final-Hallstatt ancien.

L'enclos trapézoïdale marque le début d'une deuxième articulation au sein de ce groupement d'enclos, selon un axe



Figure 3 : Vaux-sur-Mer, Le Cormier-Les Battières (zone B), vue des aménagements mis en évidence sur le long côté ouest-est de l'enclos quadrangulaire (Cliché : P. Bougeant).



Figure 4 : Vaux-sur-Mer, Le Cormier-Les Battières (zone B), abri en tôle de type « Siegfried » (Cliché : P. Butaud).

est/ouest. Sa forme, un peu atypique, pourrait résulter d'une reprise d'un enclos antérieur. Il est emboîté avec un enclos fossoyé carré qui recoupe d'ailleurs l'angle nord-ouest du fossé d'enclos rectangulaire. Cet enclos carré se caractérise par un fossé périphérique continue dessinant trois côtés. Le petit côté nord mesure 5,3 m. Le côté est, long de 7,50 m, se trouve dans son prolongement selon un axe nord/sud. Le côté sud ne mesure que 2,75 m de longueur. À mi-longueur, il présente une interruption de 0,43 m qui pourrait être interprétée comme une entrée. Au-delà de cette interruption, un fossé de 1,07 m prolonge ce petit côté. Cette segmentation des fossés constitue une caractéristique commune à l'ensemble des enclos quadrangulaires. Cet élément se retrouve d'ailleurs systématiquement sur le côté sud de ces enclos.

Ces structures fonctionnent ainsi par deux, de façon jointive. Le quatrième côté du carré est dans la majorité des cas, formé par l'adjonction d'un enclos fossoyé supplémentaire. À l'extrémité ouest de cet axe de développement formé par ces structures fossoyées, deux enclos carrés ainsi accolés ont été mis en évidence. Ils se développent de façon symétrique par rapport aux deux précédents.

Malgré quelques impacts d'obus, ces enclos sont relativement bien conservés. Les fossés d'enclos présentent jusqu'à

0,49 m de profondeur maximum. Le profil est en "V" à fond plat ou en cuvette. La largeur maximale observée à l'ouverture est de 1,16 m. Le fossé délimite une aire intérieure de 101,44 m² maximum. Le remplissage résulte d'un fonctionnement en milieu ouvert. Dans les fossés, le mobilier comprend des tessons résiduels se rapportant à l'âge du Bronze ancien. Quelques céramiques mises au jour dans les niveaux intermédiaires renvoient au Bronze final tandis que le comblement supérieur est daté de la fin du Hallstatt.

Sur ce même alignement ces enclos carrés, ainsi répartis, sont partiellement recoupés par un enclos quadrangulaire ouvert à l'ouest qui mesure 16 m (axes ouest/est) et 15 m (axe nord/sud). La profondeur moyenne conservée est de 0,65 m, alors que la largeur à l'ouverture peut atteindre 2,35 m maximum. Le fond du fossé est essentiellement plat mais son altitude présente deux ruptures notables sous forme de marches. La surface interne est de 122,3 m². Le remplissage du fossé traduit un mode de fonctionnement en aire ouverte. Le comblement final renferme un mobilier céramique appartenant à la fin du Hallstatt final/début de La Tène ancienne.

Un enclos quadrangulaire de plan comparable a été mis en évidence à quelques mètres au nord-est. Ses dimensions sont comprises entre 19,2 et 20,5 mètres de côté. Il est doté de larges fossés de 4,5 m maximum. Une large ouverture de 10 m est aménagée à l'ouest. Le fossé montre un profil irrégulier sur une partie de son tracé. Différents aménagements taillés dans le substrat ont été mis en évidence dans ce fossé d'enclos quadrangulaire. Très profond au nord de l'entrée avec 1,40 m de profondeur, il

remonte, pour n'atteindre que 50 cm, jusqu'à l'angle nord-ouest (Fig. 2). Des marches ont été aménagées dans cette extrémité surcreusée pour permettre la descente jusqu'au fond du fossé. Sur son long côté orienté ouest/est, il s'approfondit de nouveau tout en prenant un profil très étroit sur 7 m de longueur. Avant l'angle nord-est, il présente un fond plat très peu profond et un profil très évasé. Sur la suite du tracé, la profondeur du fossé reste constante et atteint les 1,40 m de profondeur pour 1,20 m de largeur. Ces aménagements pourraient être rapprochés des systèmes hydrauliques mis en évidence sur des sites d'enceintes à enclos fossoyés protohistoriques.

Ce dernier enclos a livré un matériel céramique se rapportant au Hallstatt final/La Tène ancienne.

Aucune structure n'a été mise en évidence dans les aires internes de ces enclos quadrangulaires.

Une occupation contemporaine ?

D'autres structures attestent d'une occupation dont on perçoit quelques échos sous la forme de bâtiments sur poteaux, implantés à l'ouest et au nord-ouest, ainsi qu'au centre et à l'est de l'emprise de la fouille. Certaines de ces structures sont recoupées par des enclos. Le matériel céramique as-

socié pourrait permettre de rattacher l'occupation à la fin du premier âge du Fer.

Les vestiges en liens avec la Seconde Guerre mondiale ont considérablement impactés l'emprise du site. Pour cette période contemporaine, l'objectif de la fouille consistait en un inventaire complet des différents éléments rencontrés. Au vue de l'intérêt de certains aménagements, plusieurs structures ont fait l'objet d'une fouille exhaustive.

Un point d'appui allemand dans la Poche de Royan

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'emprise du site du Cormier et des Batières à Vaux-sur-Mer constituait l'emplacement d'un point d'appui de l'armée allemande. Sa localisation devait permettre de protéger l'accès à Royan depuis l'intérieur des terres à l'ouest et les installations de la Conche de Saint-Sordolin situées plus au sud.

Plusieurs constructions ont été mises au jour ainsi que de nombreux impacts de bombes résultant des bombardements alliés massifs

des 5 janvier et 14 avril 1945. La fouille a permis la découverte d'une vingtaine de trous d'homme, chacun destiné à deux tireurs embusqués, et d'une grande tranchée en zigzag, vouée à protéger les soldats défendant la position lors d'une attaque de chars. Deux bunkers, en partie bétonnés et souterrains, ont été repérés, correspondant à des abris pour groupes de combat, ainsi que deux abris souterrains en tôle, l'un permettant d'abriter 3 hommes allongés ou 6 hommes assis (Fig. 4), l'autre de taille plus importante accueillant une dizaine d'hommes assis. Enfin, un encuvement pour canon a aussi été identifié (Fig. 5), apparemment destiné à un canon d'infanterie. Le mobilier recueilli est évidemment en grande partie lié à l'armement mais certains objets permettent d'appréhender des aspects de la vie quotidienne des soldats allemands sur le Mur de l'Atlantique. De très nombreuses constructions ont été installées par l'armée allemande et l'Organisation Todt pour défendre l'embouchure de la Gironde de part et d'autre de l'estuaire. Il semble que le site coïncide avec l'un des huit points d'appui satellites du Panzerwerk I de Vaux-sur-Mer (point d'appui



Figure 5 : Vaux-sur-Mer, Le Cormier-Les Batières (zone B), encuvement pour canon, avec accès en zigzag et soutes à munitions (Cliché : P. Butaud).

lourd antichar), probablement la position codée Up h (Unterpunkt h). Les différents ouvrages de cette position ont été construits à partir du printemps 1943. Royan a fait partie des dernières poches de résistance allemandes sur le territoire français et sa libération par les alliés et les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) s'est déroulée entre le 13 et le 20 avril 1945.

Les études sont toujours en cours afin de préciser l'identification de cette position et les fonctions spécifiques des différentes constructions découvertes.

Patricia BOUGEANT et Élise SARRAZIN

Bougeant, à paraître

Bougeant P : Commune de Vaux-sur-Mer en Charente-maritime, Le Cormiers-Batières (Secteur B), rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Eveha, à paraître.

Moyen Âge

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

Les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne

Les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne : peuplement, environnement, économie.

L'année 2015 a vu l'aboutissement du programme triennal du PCR «Les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne» qui s'est terminé par une table-ronde, tenue à Poitiers, les 6 et 7 novembre. Cette réunion a été l'occasion de présenter la synthèse des travaux de chaque équipe sur les thèmes fédérateurs du PCR. Le thème «Peuplement et le territoire» appréhende ce territoire dans une perspective de géographie historique (cadre politique et gouvernance du territoire). Le thème «Marais salants et

économie d'un territoire» aborde les aspects économiques de l'exploitation du sel qui est au cœur de l'économie générale de ce territoire en constante évolution et dont l'exploitation va marquer durablement le paysage. Son étude nous apporte des éléments de compréhension sur les processus de formation et de transformation du milieu. Le dernier thème «Mode de vie et société littorale» s'intéresse aux hommes qui occupent les franges de ce golfe et à leurs particularismes, notamment en terme de culture matérielle. La vingtaine de contributions présentées a permis de fixer le contexte historique et géographique de ce territoire si particulier, ce qui était l'objectif principal de ce premier pro-



PCR marais charentais, Broue, bâtiment A avec réemploi d'un élément médiéval
(Cliché : E. Normand).

gramme. Ce travail doit normalement aboutir à une publication.

L'année 2015 a également vu des opérations de terrain se mettre en place.

La prospection du site et hameau de Broue s'est poursuivie grâce aux travaux menés par Vivien Mathé et Adrien Camus. Ces derniers ont réalisé les prospections magnétiques et électriques sur la bordure septentrionale du promontoire, emplacement supposé du village tel qu'il est représenté sur la carte de Claude Masse au début du XVIII^e s. Les résultats ont permis de restituer l'emprise exacte de l'église Saint-Eutrope en grande partie démolie au XIX^e s. Ils ont mis en

évidence plusieurs bâtiments dans ses abords immédiats. En revanche, la prospection des parcelles plus éloignées confirme la concentration du village sur une partie du promontoire. En parallèle aux prospections géophysiques, une maçonnerie située au pied de Broue, et en contact avec le marais, a pu être topographiée et en partie relevée grâce à un nettoyage préalable de ses élévations. La fonction de cette structure, déjà mentionnée sur le plan du XVIII^e s, reste énigmatique. Elle s'articule autour d'un mur de soutènement long de plusieurs dizaines de mètres supportant une plate-forme dominant de 3 m le marais qui pourrait être mis en liaison avec l'emplacement supposé du port de Broue.

Une série d'interventions archéologiques s'est concentrée au cœur même du marais avec la fouille de plusieurs cabanes de marais, toutes situées sur la commune d'Hiers-Brouage. Une quarantaine de ce type de bâtiments, perdus au milieu des anciens marais salants, avait été recensée l'année dernière. Toutes étaient déjà présentes sur le cadastre napoléonien de 1833, plusieurs étaient déjà abandonnées ou avaient disparu lors de la révision du cadastre en 1936. L'opération archéologique s'est doublée d'une recherche documentaire menée par Sylvie et Hervé Porcher qui ont dépouillé les archives des administrations chargées de l'entretien du marais, via les syndicats, et les actes notariés de la première moitié du XIX^e s. Il s'avère que les initiatives des administrations centrales, dès

l'Ancien Régime, dont les plus efficaces viennent du sous-préfet Le Terme, avaient pour objectif de répondre à un souci sanitaire, conséquence de l'abandon de ces vastes étendues d'anciens marais salants. La mise en place de syndicats de marais chargés de l'entretien et de la gestion de l'eau au sein même du golfe devait permettre une reconversion de ces marais en zones de pâturage. Certaines élites foncières locales ne s'y sont pas trompées et l'étude des actes notariés montre un réel investissement dans ce terroir reconverti. L'acquisition de ces anciens marais salants, devenus gâts, s'accompagne d'un véritable programme de construction de cabanes destinées à accueillir



PCR marais charentais, Le Chêne, vue générale de la cabane lors de la fouille (Cliché : E. Normand).

les troupeaux mais également les salariés ou les métayers chargés de les garder. La fouille de plusieurs cabanes : Laleu, Le Petit Sauvaget, Le Chêne, dont les résultats ont été confrontés à ceux acquis lors d'une campagne précédente réalisée sur la cabane de Saint-James (voir BSR 2014), a permis de mettre en évidence la diversité de ces édifices appelés indistinctement loges ou cabanes dans les textes, et de commencer à comprendre le quotidien de ces habitants face à un environnement si particulier. Certaines cabanes, et certainement les plus anciennes, consistent en un bâtiment de petites dimensions (5 m sur 5 m), à pièce unique. Elles servent certainement de logement à des cabaniers, faisant office de gardiens de troupeau et qui y résident peut-être de manière saisonnière ; un bâtiment pos-

sédant une porte, une fenêtre, parfois une cheminée. Ces cabanes peuvent également avoir des fonctions d'abri pour des cantonniers ou des ouvriers, salariés des syndicats, dont la fonction est l'entretien des marais et en particulier de son réseau hydraulique qui a toujours été le garant du bon équilibre de ce marais, et cela dès ses origines saunières. Parfois, ce premier édifice s'agrandit par l'adjonction d'une étable et d'autres pièces à vivre comme ce sera le cas pour la cabane de Laleu. Celle-ci deviendra un véritable siège d'exploitation représentant un ensemble bâti de plus de trente mètres de long, installé sur un îlot et dont la fonction première est l'élevage. Cette cabane sera la propriété, lors de son apogée, de marchands-bouchers, qui y voient une manière de contrôler l'approvisionnement même de



PCR marais charentais, Laleu, vue aérienne de la cabane (Cliché : B. Guillot).

leur négoce et métier. Ce site commencera à décliner à la fin du XIX^e s. et sera abandonné dans les années 1920 ou au début de la décennie suivante. Il est intéressant de noter qu'au cours du XX^e s., des familles vont, malgré tout, continuer à vivre dans un environnement hostile, difficile, surtout lors de la période hivernale qui accentue son isolement. Les dernières phases d'occupation de Laleu témoignent d'une volonté d'améliorer les conditions de vie et sanitaires

des habitants. Ce sera également le cas de la cabane du Petit Sauvaget, abandonnée juste après la Deuxième Guerre Mondiale alors que l'occupation de la prise est connue dès le XVII^e s. Sa fouille, alors qu'il ne reste plus rien des structures bâties, a permis de collecter un abondant mobilier rejeté aux abords même de la cabane. Cette opération, originale par la période concernée, associée à une méthode de prélèvement basée sur un carroyage, interroge sur des pratiques de gestion des déchets très similaires des périodes médiévales et modernes. Ici la fouille, par la période étudiée et le mobilier collecté, s'approche de la discipline ethnologique, mais son exploitation doit faire face aux mêmes questionnements que pour des temps plus anciens.

Alain CHAMPAGNE et Eric NORMAND

Normand, Champagne, 2014

Normand E., Champagne A. (Dir.) : *Projet Collectif de Recherche : les marais charentais du Moyen Âge à l'époque moderne : peuplement, environnement et économie – rapport d'activité triennale 2012-2014*, rapport final d'activités de PCR, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2014, 480 p.

PROSPECTION RECHERCHE DIACHRONIQUE Recherche de lieux de production céramique (PCR Marais charentais)

Moyen Âge

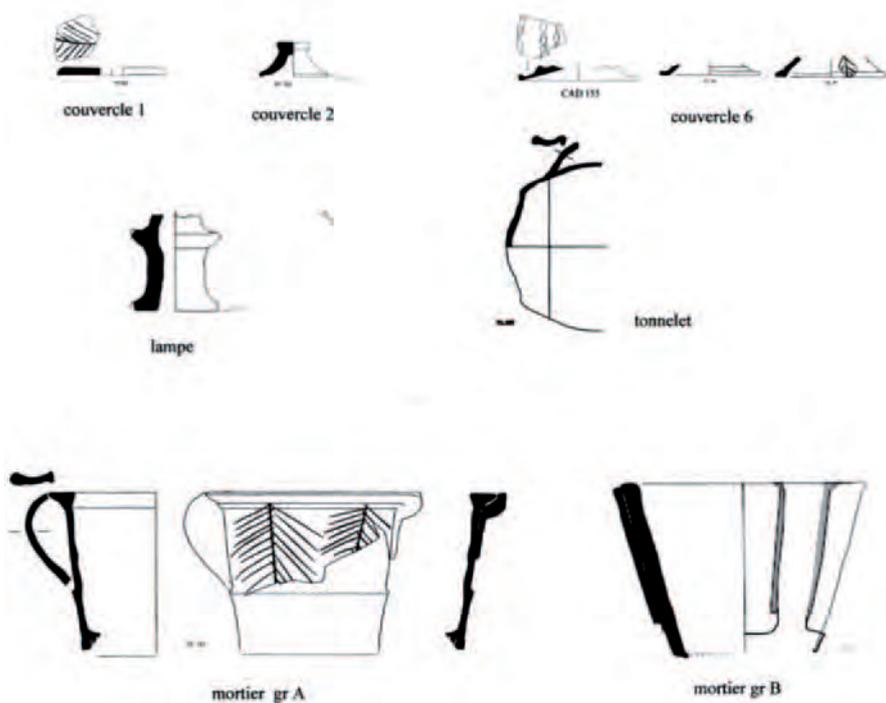
L'année 2014 marque la fin de la première cession triennale du PCR consacrée aux marais littoraux charentais (voir notice PCR Les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne) et la fin de la prospection des lieux de production céramique. Elle a permis la localisation d'une aire importante de production tuilière sur la partie méridionale du promontoire de Broue. Les tuileries mentionnées et non localisées dans ce secteur sont le Four des Coudres et la Tuilerie de La Mauvinière ; les deux appellations pouvant se rapporter à la même unité de production. Les éléments de datation sont un lot de céramique du début de l'époque moderne et une série d'actes notariés où le four de la Mauvinière est mentionné une première fois en 1690 et n'est plus arrenté en 1754.

Le bilan de la prospection

La prospection, initiée pour documenter des découvertes anciennes demeurées inédites, apporte des informations qui établissent la présence d'un centre de production céramique de la fin du haut Moyen Âge sur la commune de La Gripperie-Saint-Symphorien et elle en précise les productions.

L'aire de production est matérialisée par un ensemble de tessonières totalisant une superficie d'environ 6 ha et un groupe de 12 ateliers définis par unités géographiques comptant 8 fours potiers avérés et 5 fours tuiliers identifiés. La plupart des 19 sites inventoriés se trouvent concentrés dans un espace réduit d'environ 2 km². Cet espace s'inscrit à l'intérieur d'un périmètre borné par les lieux-dits de La Petite Massonne, La Rossignolière et du Plantis. À l'ouest s'étend le Golfe de Brouage dont l'érosion du plateau a généré une falaise de sable. Au nord, un espace vide sépare le Bois de Coupe Gorge du village de La Gripperie. Du côté est, deux tronçons de chemin orientés nord/sud tracent une limite franche entre un secteur vide et une région d'épandage diffus.

Cet espace s'inscrit dans un triangle qui serait vide, avec une occupation en périphérie. Le côté nord est une large bande densément occupée réunissant la majorité des sites. Trois tronçons de chemin paraissent prolonger l'axe venant de Pont-l'Abbé-d'Arnoult jusqu'au rivage par le vallon du Pinassou, en un point regroupant un port et des ateliers céramiques et métallurgiques. La Rossignolière occupe la bifurcation de la route de Pont-l'Abbé (carrefour disparu ?).



PRD P. P. Robert, La Gripperie-Saint-Symphorien, planche de céramiques à formes autres que fermées (Dessin : P. P. Robert).

C'est un secteur de faible épandage qui s'étire sur le versant est du promontoire du Plantis. À l'ouest, une vallée large en pente douce descend jusqu'à la mer et donne la bordure maritime. Elle est occupée par les Landes de Cadeuil. L'espace médiéval est mis en évidence aussi par la comparaison des cartes de répartition des fours et des argilières. Il y a une concordance des secteurs potiers avec les fosses d'extraction, et des carrières en front de taille et des fours tuiliers des époques moderne et contemporaine.

Les productions de la Gripperie

L'inventaire des formes est maintenant achevé, il compte 41 formes et 15 objets non identifiés. Les inventaires des 8 ateliers avérés font apparaître des éléments diachroniques qui restent à préciser. Les points communs permettent une première description des productions de La Gripperie-Saint-Symphorien.

Les vases sont tournés et sans traitement de surface, avec probablement une tradition d'enfumage. Les vases réserves sont montés au colombin.

La forme générale des vases ne peut être définie par les seuls exemplaires provenant de l'atelier de Cadeuil. Le fond des pots est plat (847 individus) et la plupart gardent la trace d'un détachement à l'aide d'une ficelle. Les anses larges et fines à ressaut médian sont fixées sur le bord des lèvres. La surface est dépourvue d'un engobe (2 individus à décor peint) ou d'une glaçure (12 individus : taches de glaçure vert foncé ou de couleur jaune-vert clair). Les décors employés sont des cordons à impression de doigt (115 indivi-

du), les incisions (92 individus) puis les molettes (70 individus) et les poinçons (49 individus).

Le vaisselier se caractérise par la faible présence des formes ouvertes et la prédominance des pots sans anse munis d'une lèvre en gouttière en bandeau court. Le col est peu développé et souvent simplement souligné. Les cruches possèdent toutes un bec ponté. La variante dominante possède un col court éversé. Les pichets sans verseur présentent un bord en bandeau rainuré. Les vases réserves sont de type bord plat éversé et décoré de bandes d'appliques digitées. Les formes ouvertes sont dépourvues de carène. Les mortiers sont de forme tronconique, munis d'une anse. Ils connaissent plusieurs variantes en fonction du diamètre d'ouverture, du type de bec verseur et de l'agencement des bandes de renfort.

Il n'y a pas de spécialisation d'un groupe technique et d'une forme.

Treize formes peuvent porter un décor, mais celui-ci intéresse essentiellement 3 formes, le mortier, le vase réserve et une fraction des cruches. Les mortiers reçoivent, sur toutes les parties du vase, un décor d'estampilles ou d'incisions. Les vases réserve ne connaissent qu'une composition de bandes d'applique à impressions de doigt. Les cruches à bec ont un décor à la molette de lignes de carrées, de chevrons ou de losanges.

Les productions des ateliers sont comparables et les différences qui peuvent apparaître dans le détail des formes ou du décor suggèrent un fonctionnement pendant une période assez courte.

La datation basse de la fourchette chronologique est fournie par comparaison avec les sites proches qui ont livré de la céramique attribuée à la fin de la première période du haut Moyen Âge (VII^e – VIII^e s.). Les caractéristiques de cette céramique : pâte très cuite à grésée, attache de l'anse sous le bord de la lèvre, bec verseur pincé, n'appartiennent pas au registre des productions de La Gripperie.

L'absence de pâtes fines à glaçure et de bord en bandeau haut placent la limite haute de la fourchette chronologique au XII^e s.

Les caractéristiques des productions de La Gripperie-Saint-Symphorien correspondent bien au matériel de la phase 2a de La Coudrée (Nibodeau, 2007) datée du X^e et de la 1^{ère} moitié du XI^e s.

Pierre-Philippe ROBERT

Nibodeau, 2007

Nibodeau J.-P. : *Nancras « La Coudrée »*, rapport de fouille archéologique, Poitiers, Inrap, 2007.

PROSPECTION RECHERCHE DIACHRONIQUE

Canton de Saint-Porchaire et alentours

Nous avons poursuivi en 2014 la prospection inventaire autour du canton de Saint Porchaire.

Nous confirmons une implantation néolithique surtout récent et final sur les plateaux environnants.

Un nouveau tumulus nous est apparu sur le domaine de la Roche Courbon.

Nos recherches s'orientent également autour du cimetière monolithique du haut Moyen Âge, situé sur le domaine, et son village oublié et disparu. Plusieurs pistes vont être explorées comme l'enceinte dite du Chatelet mais aussi d'autres constructions de clôture. Les travaux sur ce cimetière font l'objet d'un rapport séparé (voir notice Saint-Porchaire dans ce volume).

Sur la commune de Saujon, lors d'une prospection, une petite boîte en étain a été trouvée (poudrier ?, boîte à tabac ?).

Yves OLIVET

PRD, Y. Olivet, Saujon, petite boîte en étain non identifié, diamètre approximatif 4 cm (Cliché : Y. Olivet).



Antiquité

PROSPECTION RECHERCHE DIACHRONIQUE

Les aqueducs de Saintes

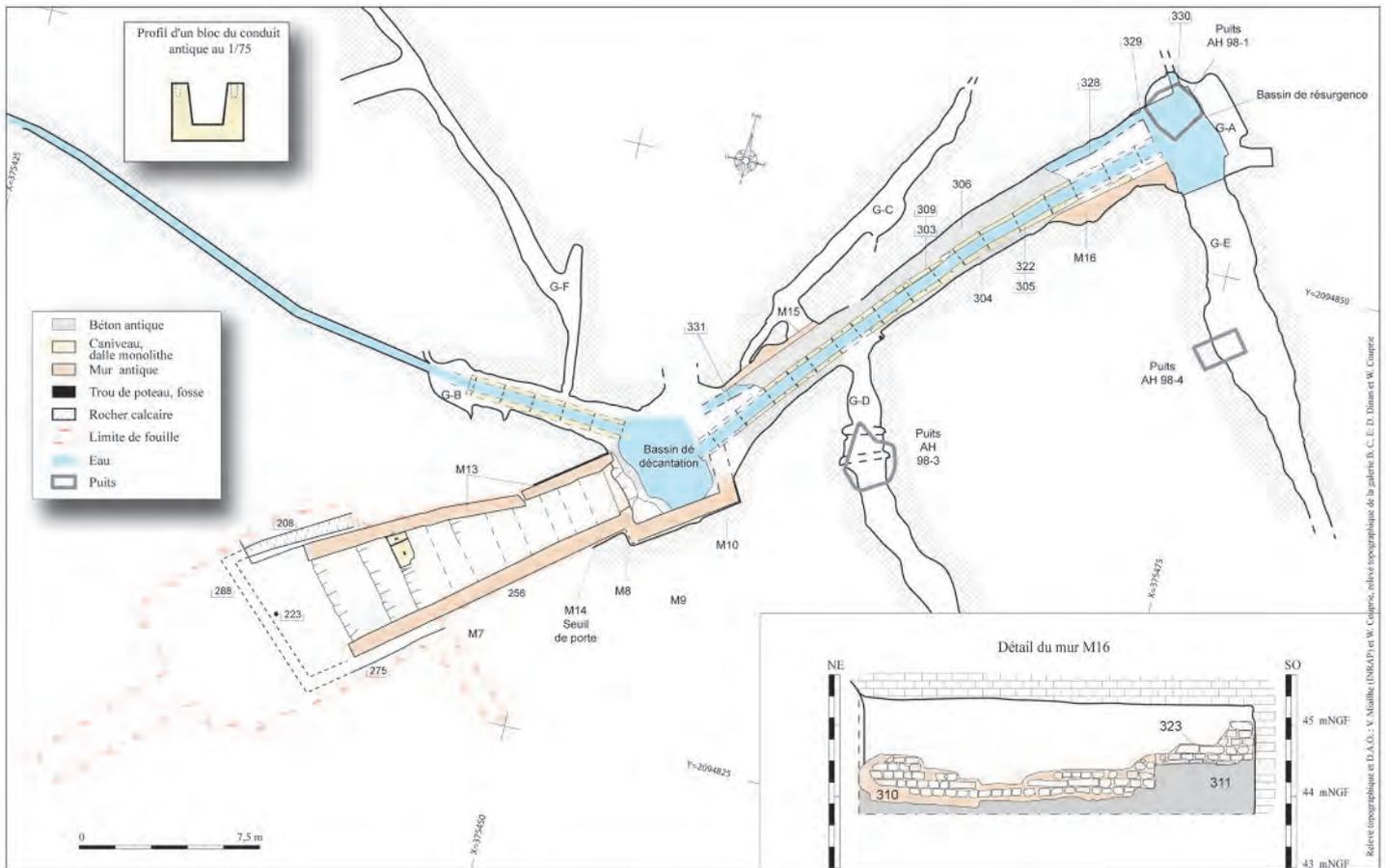
La rédaction cette année d'une synthèse de dix années de recherches sur les aqueducs de Saintes 2003 – 2013, ne constitue qu'une étape dans les études, car il reste des parties du parcours inexplorées, ainsi que des lieux importants découverts mais non fouillés.

Avant de parler de l'aqueduc, il faut situer sa construction dans le contexte de l'époque et de l'importance de *Mediolanum* dans les nouvelles provinces romaines. Il y a très peu d'écrits sur cette ville. La plus ancienne mention, on la trouve dans le livre IV, 2, 1 de Strabon, qui dit « *Mediolanum* est la ville des Santons ». Strabon est un géographe grec, contemporain d'Auguste, qui n'a jamais voyagé en Gaule, et s'est rendu seulement quelques fois à Rome. Pour ses écrits sur la Gaule, il a repris les propos d'un autre géographe grec, Posidonius d'Apamé, qui lui, visita la Gaule méridionale, à la fin du deuxième siècle av. J.-C.¹. Cette référence permet de reconnaître *Mediolanum* comme une ville très importante, connue à Marseille, sans doute pour son rôle commercial. D'ailleurs, Jules César connaissait l'importance du pays santonn, au moment où les Helvètes projetèrent d'émigrer en Saintonge, pays riche en blé, selon lui, ce qui a été un élément pour le déclenchement de la guerre de la Gaule Chevelue.

Toujours dans livre IV, 6-11, Strabon, nous donne des précisions sur l'organisation et les aménagements, qu'Agrippa mit en place pour la Gaule conquise par César. Il décida de créer quatre routes stratégiques, dont la première citée dans le livre arrivait en Saintonge. « Lyon se trouve au milieu du pays, comme une citadelle, en raison de la rencontre des fleuves et de sa proximité de toutes les régions. Aussi est-ce à partir de là qu'Agrippa fit ouvrir les sentes, l'une à travers les monts des Cévennes jusque chez les Santons et en Aquitaine ». Cette voie traversait la Charente, à Saintes, pour se diriger vers Bordeaux (Maurin, 1989, p13). L'importance de *Mediolanum* et des Santons est à nouveau reconnue par la destination de cette voie. Parallèlement, Agrippa décida la création de trois Gaules, en leur donnant à chacune un centre administratif. C'est donc en toute logique, en relation avec la nouvelle route que *Mediolanum* fut la première capitale de la Gaule Aquitaine². Il n'y a pas d'écrit sur cette fonction, mais il y a suffisamment de preuves archéologiques et en particulier, l'étude de Dominique Tardy (Tardy, 1989) sur la quantité et la qualité des éléments lapidaires, qui montre qu'il n'y a pas d'équivalent dans toutes les villes d'Aquitaine. De nos jours, l'ensemble des chercheurs reconnaît le rôle de *Mediolanum* depuis 40-37 avant

¹ Maurin, 1989 : « C'est cette hypothèse qui fournit la présomption la plus forte pour fixer les origines de Saintes à l'époque de la Tène »

² Comme l'écrit Albert Grenier. *La capitale de la province romaine d'Aquitaine fut tout d'abord Saintes...* p.552 dans son Manuel d'archéologie gallo-romaine, quatrième partie. Villes d'eau et sanctuaires de l'eau. 1960



PRD, J.-L. Hillairet, plan du niveau inférieur de la source de la Grand-Font (DAO : V. Mialhe).

J.-C., date du premier séjour d'Agrippa en Gaule, jusqu'au milieu du deuxième siècle après J.-C.

À ce titre, Saintes a vu se construire, espacés dans le temps, des monuments romains, afin de montrer la puissance de Rome. En effet, vers 25 – 20 av JC, un premier temple dédié à Auguste a vu le jour, copie identique à celui de Rome comme Dominique Tardy l'a très bien mis en évidence. La datation de l'amphithéâtre n'arrive que sous le règne de Claude. L'arc sur le pont de Saintes, est inauguré vers 18-19 apr. J.-C., montrant semble-t-il l'arrivée de la voie d'Agrippa. Or, ce fait est étonnant puisque cela voudrait dire que la réalisation de cette route prioritaire, décidée par Agrippa vers 40-37 avant notre ère, aurait mis plus d'une cinquantaine d'année pour être construite, ce qui semble excessif. Une autre hypothèse pourrait donc être envisagée, rattachant cette dédicace à la fin de la construction du pont en pierre, remplaçant un ancien pont en bois. D'ailleurs, un autre argument, plaide pour cette hypothèse, c'est qu'il n'est pas envisageable que la ville, antérieure à cette inauguration, n'a pas eu, depuis le milieu du premier siècle avant notre ère, un premier pont pour franchir le lit de la Charente. La voie d'Agrippa devait être alors présente à *Mediolanum*, depuis plusieurs années auparavant. D'autre part, l'archéologie a montré que la voirie antique de Saintes, ne sait mise en place que sous le règne de Claude. Cela semble indiquer que la capitale de l'Aquitaine ne s'est parée à la romaine que progressivement. L'absence d'un réseau de voie ortho-normée dès la création de la ville, semble démontrer qu'elle n'a pas été une réalisation ex nihilo.

Concernant la construction du premier aqueduc, celui-ci est à mettre parmi les premiers ouvrages romains réalisés,

avec ses bains publics, car il représente à lui seul, la puissance de Rome, capable de maîtriser la nature et d'alimenter en eau courante et potable, sous pression, la ville entière. D'ailleurs, Frontin nous dit « la construction des aqueducs est la manifestation la plus haute de la grandeur romaine ». Le premier aqueduc, a été décidé par Agrippa, sous couvert de l'empereur Auguste, dans la continuité d'organisation des Gaules. D'ailleurs, Agrippa se distingue en particulier sur la distribution de l'eau et organise sa gestion. Il fit construire à Rome deux aqueducs. En Gaule, après avoir créé un réseau de voies romaines, en même temps qu'il jette les bases de l'organisation des provinces gauloises, il fit construire des aqueducs. En effet, l'organisation des nouvelles villes à la romaine, devait comprendre le réseau viaire ainsi que l'implantation des monuments publics romains, comme le forum, temples et autres ouvrages. Il semble possible que la stratégie de réaliser un aqueduc à Saintes fut décidée très tôt. Dans ce sens, il est également possible de faire un parallèle avec le premier aqueduc de Lyon. En fonction de l'argumentation ainsi développée pour la ville de Saintes, je propose de dater la construction du premier aqueduc quelques temps après celui de Lyon, soit vers le changement de notre ère.

Dans l'ensemble des publications précédentes, il est fait mention que les aqueducs de Saintes avaient été construits de façon médiocre, car il y avait de graves défauts, constatés par Abel Triou lors de ses neuf années d'études, et dus, pour Louis Maurin, à de véritables difficultés financières, au gaspillage et à de l'incurie. En réalité, Abel Triou n'a observé les aqueducs qu'en tant qu'ingénieur hydraulicien et non pas en archéologue. En effet, Il n'a pas su repérer les diverses transformations des deux conduits au cours des siècles d'utilisation.



PRD, J.-L. Hillairet, Les aqueducs de Saintes, Le Douhet, La Foucherie, section amont du tunnel à partir du puits AO 240 (Cliché : F. Schäck)

Nos recherches montrent qu'au contraire, le premier aqueduc, en particulier au niveau de ces ouvrages d'art, a une conception digne des aqueducs de Rome, ayant à sa direction, un ingénieur romain maîtrisant parfaitement la distribution de l'eau à l'époque augustéenne. En effet, l'intérieur



PRD, J.-L. Hillairet, Les aqueducs de Saintes, Le Douhet, tunnel n°1 d'accès à la résurgence de la source de la Grand-Font (Cliché : J.-L. Hillairet)

de son tunnel est parfaitement réalisé avec un conduit lié à l'eau potable, posé sur un mur-bahut, séparé de l'eau drainée par les puits, les failles naturelles et le tunnel même, avec une évacuation vers chaque extrémité de ce dernier. De même, on peut ajouter le système inédit de la gestion de la turbulence des eaux au sein des parois du tunnel. La qualité de la construction de l'ensemble des ponts a permis d'être utilisée dans le temps, pour le passage des autres aqueducs. S'il n'y avait pas eu un tremblement de terre, ils seraient sans doute toujours en élévation.

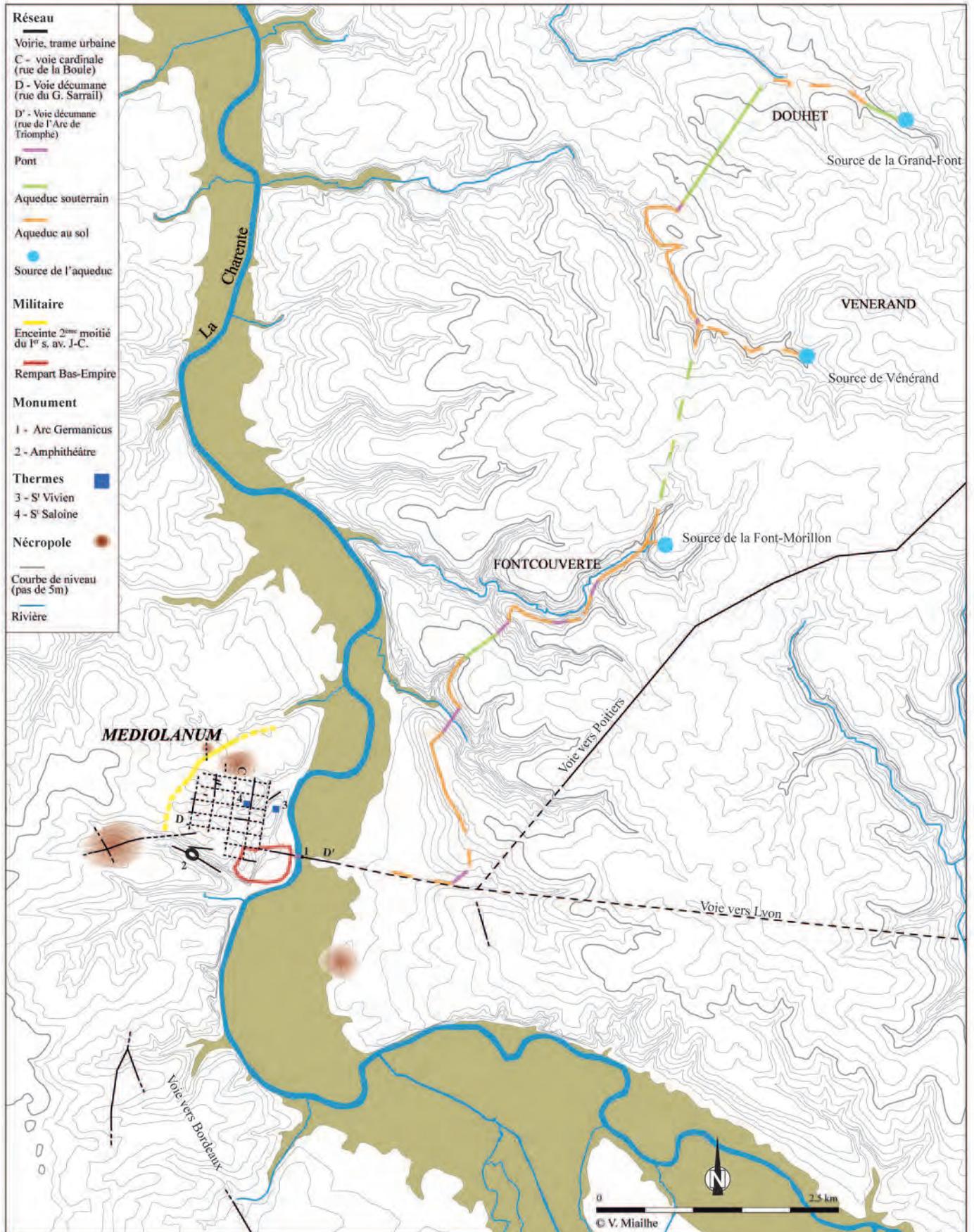
Le deuxième aqueduc datable, de la seconde moitié du premier siècle, est lui aussi d'excellente qualité technique, dans sa conception et sa réalisation. Avec lui, il y a les aménagements de ces sources sanctuaires, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. On peut ajouter divers ouvrages inédits, telle que la jonction des branches de Le Douhet et de Vénérand. Les tunnels et les galeries construites sont également rares dans leurs conceptions, comme celui de La Foucherie, par rapport aux autres aqueducs.

En fait, c'est après plusieurs décennies d'utilisation que les réparations effectuées sont de piètre qualité, jusqu'à la mise en service d'un troisième aqueduc, au Bas-Empire, vers le IV^e siècle. D'ailleurs cette découverte semble indiquer que la ville remparée s'est également dotée de thermes romains.

Le caractère exceptionnel de cet aqueduc a été reconnu tout d'abord par la Commission régionale du patrimoine et des sites, qui, lors de sa séance de mars 2011, a émis un avis favorable à l'inscription au titre des monuments historiques en totalité, puis la Commission nationale des monuments historiques, l'a classé en septembre 2011, à l'unanimité, monument historique, sur l'ensemble de son parcours, y compris sur les ouvrages associés.

La même année, un projet collectif de recherche a été mis en place pour associer plusieurs chercheurs à l'étude de ce monument.

Sur les aspects techniques, les aqueducs de Saintes mettent en évidence des nouveautés, par rapport à ce qui était admis dans le milieu scientifique. Par exemple, en ce qui concerne le creusement des galeries des tunnels, nous avons pour le premier aqueduc une méthode différente de celle donnée par J.-C. Bessac (Bessac, 1991, p 303). En effet, le creusement se faisait pas la base et non pas par



Plan topographique de la ville de Saintes à l'époque antique
 (fond cartographique : carte ING, données archéologiques : CAG17/2 et Service Régional de l'Archéologie)

17_Saintes-Aqueduc_Hillairet_Saintes_Antique.jpg-pleine page Les aqueducs de Saintes, carte générale (DAO : J.-L. Hillairet)

le sommet, technique qui a été utilisée sur les tunnels du deuxième aqueduc. Cela semble signifier qu'il y a eu une évolution au cours des années et des tunnels.

Un autre aspect scientifique correspond à la remise en cause des distances entre les puits de creusement. En effet, pour le premier aqueduc, les puits sont distants d'environ 1 actus. En revanche, sur le deuxième aqueduc, les

distances varient d'1 actus à ½ actus, voire beaucoup plus car dans le tunnel n°4 de La Foucherie, nous parcourons le conduit sur 168 m sans la moindre trace de puits. À moins que ceux-ci soient oblitérés, comme dans le tunnel de Kervoaguel à Carhaix (Provost, Lepretre, 1998), par la construction postérieure de maçonneries. De ces distances variables, c'est donc à tort que J. Burdy précisait (Burdy, 2002) « qu'il n'est pas si banal qu'une étude archéologique d'un aqueduc conduise à la relecture d'une phrase ». En effet, dans son ouvrage, Jean Burdy cite Pline l'Ancien « S'il y a un parcours souterrain, il faut mettre un regard tous les deux actus » (Pline l'ancien, 31). Alors que Vitruve (Vitruve, 1973) note que « l'on fera des regards à intervalle de 120 pieds », (120 pieds étant égaux à 1 actus). Certains érudits pensent que la traduction de Vitruve n'a pas été parfaite, en partant du principe qu'1 actus était une distance trop courte, il fallait plutôt lire deux actus. Jean Burdy partage cette opinion en fonction de la distance de deux actus, relevée entre les puits des aqueducs de Lyon. Concernant les puits des aqueducs de Saintes, il apparaît que le premier aqueduc possède des puits circulaires en *opus vittatum* (Cl.114, 115 et 119), alors que ceux du deuxième ont une section rectangulaire. Mais ce principe général est remis en question dans le tunnel n°5, de Vénérand, appartenant au deuxième aqueduc, où se trouve un puits circulaire, mais aussi, dans le tunnel du Plantis des neuf puits, où passent les trois aqueducs. Le puits n°13 circulaire et remanié en *opus vittatum mixtum*, c'est-à-dire avec des rangées de *tegulae* entre des rangées de moellons, appartient au mieux, au II^e siècle de notre ère³.

Dans la fin du tunnel n°4, du deuxième aqueduc, à La Foucherie, nous avons observé le creusement des portions de galerie, comme rapporté par J.-C. Bessac, par des équipes qui se faisaient face, mais dont les caractéristiques de creusement étaient différentes, sur le profil des voûtes, parfois plates. Les mêmes caractéristiques se voient toujours dans les mêmes sens de creusement.

Les autres découvertes marquantes ont été réalisées, tout d'abord, au sein des trois sources, qui sont, pour l'instant, partiellement étudiées, mais dont on peut dire qu'elles sont des sources sanctuaires, de par leurs qualités architecturales, en l'absence de découverte d'ex-voto. À cela, il faut ajouter l'ensemble des systèmes hydrauliques inédits, que ce soit aux sources, dans le premier tunnel, à la jonction des deux branches d'aqueduc, ainsi que sur le parcours en tranchée. On peut aussi rappeler la mise en évidence, définitivement, du départ du deuxième aqueduc, depuis la source de la Grand-Font par une résurgence au fond du tunnel n°1.

Au sujet des vestiges des aqueducs à l'intérieur de la ville de Saintes, nous ne savons presque rien. Pour la traversée de la Charente aussi, en effet, les aqueducs n'ont pas emprunté le pont antique, pour deux raisons ; la première, ce sont les plans et coupes du vieux pont, établis en 1710 par C. Masse, qui montrent l'absence d'une structure pouvant appartenir à l'aqueduc. La seconde correspond au démontage de l'arc, et à aucun moment il n'est fait mention de la présence d'une canalisation pouvant appartenir à l'aqueduc. Abel Triou (Triou, 1968, p126) écrit que les aqueducs tra-

versaient la Charente sur un pont-aqueduc, au sud de l'ancien pont, mais la présence de tuyaux de plomb au nord de la voie, contredit cette affirmation. Sur ce sujet, il existe un texte qui nous renseigne sur l'emplacement en profondeur du premier aqueduc, ce qui exclut son passage sur un pont. En effet, nous avons une indication de la profondeur à laquelle se trouvaient des tuyaux de plomb du premier aqueduc⁴. Dans celui-ci, il est dit : « En 1641 on creusa, pour les fondements du monastère jusqu'à une profondeur de 15 pieds, on jugea qu'il fallait descendre plus bas pour trouver la terre ferme (le rocher), soit 17 pieds (Morin, 2010). Si l'on considère que le pied est égal à 0,32 m, les fondations du bâtiment seraient descendues à environ 5,60 mètres ; on découvrit alors des canaux de plomb d'une prodigieuse grosseur dans l'étendue de soixante pieds (environ 20 mètres)... Ces canaux se prolongeaient beaucoup plus loin sous les maisons du faubourg ; reste probables de l'ancien aqueduc romain ». Ces phrases sont extrêmement importantes. En effet, il y a trois indications, ceux sont des canaux, donc des tuyaux de grande grosseur (ce qui peut correspondre au diamètre sans doute utilisé de 27 cm), la profondeur à plus de 5 m (soit égal au fond de la Charente) et qu'ils se poursuivent sous les maisons (donc en place à leurs découvertes). Ces éléments confirment au moins, le tracé du siphon du premier aqueduc, à l'emplacement d'un des murs du couvent, et pourrait correspondre à l'un des murs de la prison actuelle. Ces éléments crédibles permettent de proposer un fuseau pour le tracé du siphon du premier aqueduc, au nord de l'ancien pont. Suivant cette hypothèse, les aqueducs devaient franchir la Charente au fond de son lit, comme l'abbé Auguste Lacurie le suggérait déjà. C'est d'ailleurs le cas sur l'aqueduc d'Arles où le siphon se trouve au fond du lit du Rhône.

Quelques mots sur le nivellement des trois aqueducs, qui grâce à des relevés topographiques très précis. Pour le premier aqueduc, le niveau NGF à la source de La Font-Morillon est de 39.980 alors qu'à 4730 m plus loin à l'entrée de Saintes, il est de 37.740, soit 1.240 m d'écart donnant une pente moyenne de 0.25 m au km. En ce concerne le deuxième aqueduc, la côte IGN est de 43.190 m à la source de la Grand-Font et de 38.189 m à l'entrée de Saintes, soit 5.001 de différence ce qui fait une pente de 0.42 m par km. Le troisième aqueduc qui reprend les trois sources à une pente de 0.44 m au km.

Une grande découverte a été celle d'un baptistère paléochrétien inédit, au lieu-dit chez Pérot commune de Le Douhet, qui serait l'un des plus anciens de Gaule. En effet, après le débroussaillage et le nettoyage d'un ancien lavoir, fonctionnant encore dans les années 1950, ont été observés sur une paroi taillée dans le calcaire turonien, des symboles paléochrétiens. Un chrisme, appelé « monogramme du Christ » est présent au centre d'un linteau de porte constitué par des lettres grecques X (chi) et P (rhö), encadré par les lettres A (alpha) et Ω (omega). Venant en complément, plusieurs poissons, utilisés comme code secret par les premiers chrétiens. Est aussi présent un fauteuil appelé cathèdre correspondant au symbole de l'autorité de l'évêque, qui présidait l'assemblée liturgique assis. Enfin, un captage d'eau

4 Dangibaud Ch. (1780). Au XVII^e siècle, dans le couvent des Clarisses (aujourd'hui la prison) une grande quantité de plomb a été recueillie à 5m de profondeur, interprété comme appartenant à un siphon. A. Triou, indique ne pouvoir affirmer cette hypothèse. (Triou, 1968, p. 144)

3 Cette technique de construction n'apparaît en Gaule qu'au début du II^e siècle, jusqu'à la fin de l'Empire.

a été effectué dans l'aqueduc gallo-romain qui passe à proximité, afin d'alimenter la piscine baptismale. Or cette piscine a été détruite par le réaménagement du lieu en lavoir. Seul le fond du bassin du lavoir semble correspondre au fond de la piscine baptismale.

L'église de Le Douhet est consacrée à la fin du XI^e siècle à Saint-Martial, évêque de Limoges vers 259-269. Sur le repose pied de la cathèdre est gravé un m majuscule. Est-ce la survivance du passage de Saint-Martial dans la commune quelques siècles plutôt, pour les habitants aient eu la volonté de lui dédier leur maison de prière. Le vocable de Saint-Martial n'est que très peu connu en Saintonge.

L'emplacement de ce baptistère est à mettre en relation avec la source sanctuaire païenne de l'aqueduc de la Grand-Font. Celui-ci est situé à 100 m en aval de cette source qui continuait à desservir la ville de Saintes par l'aqueduc toujours en fonctionnement jusqu'au IV^e, V^e siècle, rendant impossible la réutilisation de ce lieu par les premiers chrétiens.

Jean-Louis HILLAIRET

Bessac, 1991

Bessac J.-Cl. : « Le chantier de creusement des galeries du vallon des Escaunes à Sermlac » in *L'aqueduc de Nîmes et le pont du Gard*, 1991.

Tardy, 1989

Tardy D. : « Le décor architectural de Saintes antique », *Aquitania*, Supplément 5, 1989.

Provost, Lepretre, 1998

Provost A., Lepretre B. : « Reconnaissance du tracé de l'aqueduc romain de Carhaix », *Annales de Bretagne et des Pays de l'ouest*, T. 105, n°2, 1998.

Burdy, 2002

Burdy J. : *Les aqueducs romains de Lyon*, Lyon, Presses Universitaires, 2002, p. 126.

Pline L'ancien, 31

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, Livre XXXI, 31.

Vitruve, 1973

Vitruve : « *De l'architecture* » livre VIII, chapitre VI, Les Belles Lettres, 1973.

Triou, 1968

Triou, A. : « *Les aqueducs gallo-romains de Saintes* », *Gallia*, tome XXVI, fasc. 1, 1968.

Morin, 2010

Morin J. : L'aqueduc de Saintes et les érudits du XIX^e et début du XX^e siècle ; in, *Les cahiers de l'aqueduc*, n°2, p.66-67.